

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

Mobilité des frontaliers

12e rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 17e Sommet des Exécutifs de la Grande Région





Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

12^e rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi
pour le 17^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région

– Mobilité des frontaliers –

Sarrebruck, Janvier 2021

Dans ce 12^e rapport soumis au 17^e Sommet de la Grande Région, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre de ces rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met continuellement à jour des données socio-économiques relatives au marché de l'emploi de la Grande Région, à partir desquelles il procède à des évaluations différenciées.

Le 12^e rapport se compose de trois cahiers :

- Situation du marché de l'emploi
- Mobilité des frontaliers
- Evolution démographique

Il inclut également le rapport consacré au thème spécifique « Les marchés de l'emploi trans-frontalier au cœur de l'Europe - Observer pour agir ».

Pour des raisons de meilleure lisibilité, il sera renoncé à l'emploi simultané du genre masculin et du genre féminin. La publication s'adresse par conséquent à la fois aux personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

Sommaire

1	Aperçu général	5
	<i>Frontaliers entrants</i>	<i>5</i>
	<i>Frontaliers sortants</i>	<i>6</i>
	<i>Evolution de l'emploi frontalier (frontaliers entrants) dans la Grande Région 2009-2019</i>	<i>7</i>
	<i>Frontaliers dans la Grande Région en 2019 (Part en %)</i>	<i>8</i>
	<i>Carte des flux frontaliers en Grande Région en 2019</i>	<i>9</i>
	<i>Frontalier entrants 2009-2019 (effectifs)</i>	<i>11</i>
	<i>Carte des flux frontaliers des jeunes (de moins de 30 ans) en Grande Région en 2019</i>	<i>11</i>
	<i>Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2019</i>	<i>12</i>
	<i>Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2019</i>	<i>12</i>
	<i>Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2019</i>	<i>13</i>
2	Luxembourg	15
	<i>Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2009-2019</i>	<i>16</i>
	<i>Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2010-2019</i>	<i>16</i>
	<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg 2018-2019</i>	<i>17</i>
	<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg entre 1975 et 2019</i>	<i>18</i>
	<i>Salariés employés au Luxembourg par secteurs économiques en 2019</i>	<i>19</i>
	<i>Spécificités sectorielles des travailleurs frontaliers par lieu de résidence</i>	<i>20</i>
	<i>Part des frontaliers issus des composantes de la Grande Région</i>	<i>21</i>
	<i>Salariés employés au Luxembourg par secteur économique en 2019</i>	<i>23</i>
	<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg par secteur économique entre 2018 et 2019</i>	<i>24</i>
	<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg entre 2018 et 2019</i>	<i>25</i>
	<i>Carte des frontaliers travaillant au Luxembourg en 2019</i>	<i>26</i>
	<i>Frontaliers entrants au Luxembourg par tranche d'âge 2019</i>	<i>27</i>
	<i>Répartition des frontaliers travaillant au Luxembourg par classe d'âge 2019</i>	<i>27</i>
	<i>Travailleurs frontaliers employés au Luxembourg par composante, âge et sexe</i>	<i>28</i>
	<i>Frontaliers atypiques employés au Luxembourg 2011-2019</i>	<i>29</i>
	<i>Frontaliers atypiques luxembourgeois par composante en 2019</i>	<i>30</i>
3	Lorraine	31
	<i>Évolution du nombre de frontaliers lorrains 2011-2019</i>	<i>32</i>
	<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination 2011-2019</i>	<i>33</i>
	<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination et tranche d'âge</i>	<i>34</i>
	<i>Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination</i>	<i>36</i>
	<i>Frontaliers lorrains par familles professionnelles et destination</i>	<i>39</i>
	<i>Carte des frontaliers originaires de France employés au Luxembourg</i>	<i>40</i>
4	Rhénanie-Palatinat et Sarre	41
4.1	Frontaliers entrants originaires de France	41
4.1.1	Rhénanie-Palatinat	41
	<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat 2000-2019</i>	<i>41</i>
	<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité 2009-2019</i>	<i>42</i>
	<i>Carte des frontaliers originaires de France en Rhénanie-Palatinat</i>	<i>43</i>

<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat par tranche d'âge 2009-2019</i>	44
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat par niveau de formation 2019</i>	45
<i>Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique 2019</i>	46
<i>Evolution des salariés originaires de français par secteurs économique 2019</i>	47
4.1.2 Sarre	48
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre 2000-2019</i>	49
<i>Evolution des frontaliers originaires de France par nationalité 2009-2019</i>	50
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par âge</i>	50
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par niveau de formation</i>	52
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par niveau d'exigence professionnelle</i>	52
<i>Frontaliers originaires de France, par secteur d'activité 2019</i>	54
<i>Evolution des frontaliers originaires de France, par secteur d'activité 2018-2019</i>	55
<i>Frontaliers originaires de France par secteurs économiques 2018-2019</i>	56
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant dans le secteur du « travail intérimaire » 2009-2019</i>	57
<i>Carte des frontaliers originaires de France employés en Sarre 2019</i>	58
<i>Frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles - 2019</i>	60
<i>Evolution des frontaliers originaires de France, par principales catégories professionnelles 2018-2019</i> ..	61
<i>Personnes exerçant un emploi à faible rémunération en Sarre, de nationalité française 2009-2019</i>	62
4.2 Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg	62
4.2.1 Rhénanie-Palatinat	62
<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat travaillant au Luxembourg 2011-2019</i>	63
<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg</i>	63
<i>Carte des frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat travaillant au Luxembourg 2019</i>	64
4.2.2 Sarre	65
<i>Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2011-2019</i>	65
<i>Evolution des frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2012-2019</i>	66
<i>Carte des frontaliers originaires de Sarre employés au Luxembourg 2019</i>	66
5 Wallonie	68
5.1 Frontaliers entrants	68
<i>Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2009-2019</i>	68
<i>Frontaliers vers la Wallonie par zone d'origine 2000-2019</i>	69
<i>Carte des frontaliers originaires de France et employés en Wallonie 2019</i>	69
5.2 Frontaliers sortants	71
<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2000-2019</i>	71
<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2009-2019</i>	72
<i>Carte des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg 2019</i>	73
<i>Carte des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant France 2019</i>	75
6 Communauté germanophone de Belgique	76
<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg</i>	76
<i>Evolution des frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2007-2019</i>	77
<i>Frontaliers de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par tranche d'âge 2007-2019</i>	77
<i>Travailleurs de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par secteur économique 2010-2019</i>	78

	<i>Carte des frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, 2019</i>	<i>79</i>
7	Quelle situation du marché du travail transfrontalier pendant la crise sanitaire ?	80
7.1	La fermeture des frontières lors de la pandémie de COVID-19	80
7.2	Le télétravail dans la Grande Région	82
8	Remarques sur la méthodologie.....	85
9	Bibliographie	88
10	Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi	90

1 Aperçu général

La mobilité transfrontalière des travailleurs est l'une des principales caractéristiques de la Grande Région. Les marchés de l'emploi régionaux sont imbriqués les uns dans les autres par d'intenses flux migratoires en tous sens. Le passage des frontières nationales au quotidien a été sensiblement facilité par le processus d'entente européen : suite aux réglementations sur la libre circulation de la main-d'œuvre, la Grande Région a pu se transformer depuis les années 70 en un marché exemplaire de l'emploi frontalier et depuis au moins les années 80, le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter. Au niveau européen également, une définition unique du terme 'frontalier' a été créée en 1971 : d'après le droit communautaire, les frontaliers désignent des travailleurs salariés ou non-salariés qui exercent leur activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et résident sur le territoire d'un autre Etat membre où ils retournent en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine¹.

Lorsqu'il s'agit de comptabiliser ces flux, une distinction est faite entre les frontaliers entrants et les frontaliers sortants. Tout d'abord, les frontaliers entrants sont l'ensemble des travailleurs frontaliers qui entrent dans l'une des composantes de la Grande-Région et qui sont originaires d'Allemagne, de Belgique, de France ou du Luxembourg. Comme il s'agit de frontaliers, on ne compte pas les flux internes à un même pays. Ainsi on ne comptera pas par exemple les Allemands se rendant en Sarre. Ce comptage décrit en quelque sorte le « pouvoir d'attraction » d'une composante au-delà des frontières.

Frontaliers entrants

Destination	Zone d'origine				Total	Date	Source
	Deutschland	France	Luxembourg	Belgique			
Saarland		16.230	39	13	16.282	30.06.2019	BA
Rheinland-Pfalz		4.105	199	177	4.481	30.06.2019	BA
Lorraine	n.d.		n.d.	n.d.	-		
Luxembourg	47.150	102.710		47.140	197.000	30.03.2019	IGSS
Wallonie	730	29.917	435		31.082	30.06.2019	INAMI
GR. Region (sans frontaliers entrants en LOR)	47.880	152.962	673	47.330	248.845	-	

Source : voir tableau suivant.

A l'inverse, les frontaliers sortants sont le nombre de travailleurs issus des composantes de la Grande Région qui quittent leur région d'origine (et de résidence) pour rejoindre leur lieu de travail dans un autre pays. Le détail des destinations par composante existe pour certains flux tel que les Lorrains travaillant en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat.

¹ Cf. Règlement (CEE) N° 1408/71 relatif à l'application du régime de sécurité sociale aux frontaliers

Frontaliers sortants

Destination	Zone d'origine					Total	Date	Source
	Saarland	Rheinland-Pfalz	Lorraine	Luxembourg	Wallonie			
Deutschland			18.359	330	5.985	24.674	2017/2019	INSEE/BA/ INAMI
dont SL			14.800	39	nd	14.839	2017/2019	INSEE/BA*
dont RLP			1.400	199	nd	1.599	2017/2019	INSEE/BA*
France	nd	nd	nd	nd	7.060	7.060	30.06.2019	INAMI
Luxembourg	9.600	34.600	98.910		45.150	188.260	30.03.2019	IGSS
Belgique	nd	nd	nd	571		571	30.06.2018	INSEE/ INAMI*
dont WAL	nd	nd	5.200	435		5.635	2019/2019	INSEE/ INAMI*
Total	9.600	34.600	122.469	901	58.195	225.765		

A la date du 30/06/2019, la Sarre compte un total de 27 479 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 17 830 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

Calculs : IBA-OIE

Sources : Deutschland, Saarland, Rheinland-Pfalz : Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30.06.2019) ; France, Lorraine : INSEE, BA, INAMI ; Luxembourg : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31/03/2019) ; Belgique, Wallonie : INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30/06/2017)

* Données calculées sur la base des chiffres actuels (2019) de la BA et de l'INAMI et de la part des Lorrains parmi les frontaliers français d'après le recensement de la population (2017)

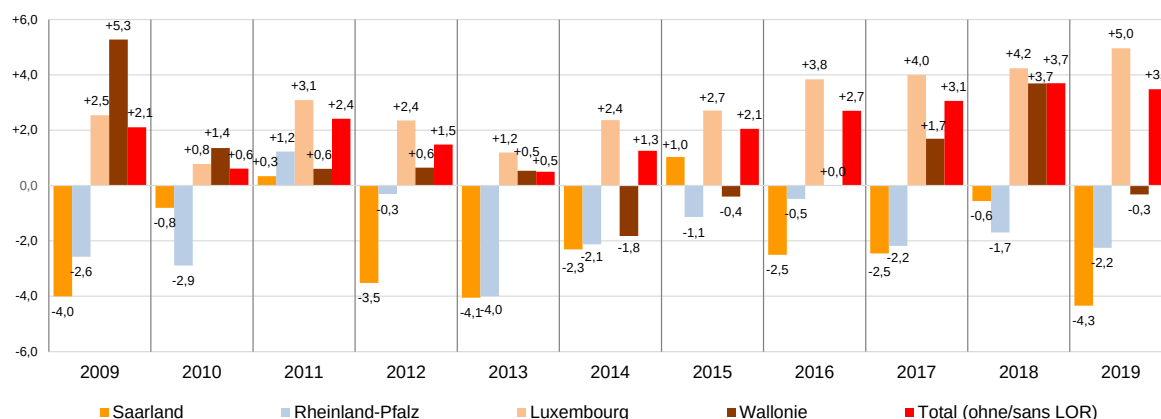
Une hausse continue de la mobilité des travailleurs : la Grande Région compte en 2019 près de 250 000 frontaliers

Depuis des décennies, le nombre de navetteurs continue d'augmenter et ce fut également le cas de façon générale ces dernières années. La raison principale de ce phénomène est liée au marché du travail du Grand-Duché de Luxembourg qui continue d'être attractif, alors que dans le même temps les flux de frontaliers en direction de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ont perdu en importance. Il n'est malheureusement plus possible d'identifier le nombre de frontaliers entrants en Lorraine. Au total, le territoire situé entre la Sarre, la Moselle et la Meuse en plein cœur de l'Europe comptait en 2019 près de 250 000 frontaliers. Seule la Suisse affiche un nombre plus élevé de travailleurs frontaliers domiciliés à l'étranger.² Depuis la crise économique et financière de 2008/2009, la tendance constante à la hausse a toutefois été freinée dans son évolution dynamique : jusqu'en 2008, les taux de variation annuels, d'environ 5 % à 7 %, étaient nettement supérieurs à ceux des années suivantes (0,6 % à 2,4 %). Toutefois, on constate depuis 2014 que la croissance des flux de travailleurs frontaliers entrants en Grande Région (sans la Lorraine) est chaque année plus élevée que l'année précédente. Ainsi, les années 2018 et 2019 ont vu le nombre de ces travailleurs augmenter respectivement de 3,7 et 3,5 %.

² Au 3e trimestre 2020, la Suisse comptait 341 000 frontaliers dont plus de la moitié viennent de France (55,0 %) et un cinquième d'Allemagne (18,2 %). Source : OFS – Statistiques des frontaliers (STAF). <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/enquetes/staf.gnpdetail.2020-0513.html> (01.12.2020)

L'intensification constante de la mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2009, de près d'un quart, s'explique notamment par l'évolution au Luxembourg (+ 33,7 % de frontaliers entrants) et en Wallonie dans une moindre mesure (+ 6,1 % de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands enregistrent par contre, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs entrants, majoritairement originaires de France (Sarre : - 17,7 % ; Rhénanie-Palatinat : - 14,8 %).

Evolution de l'emploi frontalier (frontaliers entrants) dans la Grande Région 2009-2019



Variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA-OIE

Sources : IGSS ; BA ; INAMI

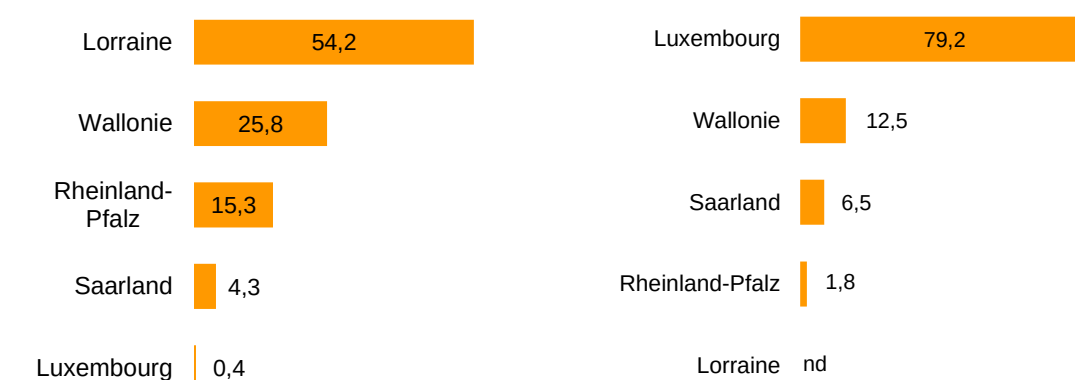
La Lorraine, principale région d'origine, le Luxembourg, principale destination des travailleurs frontaliers

L'ampleur et le sens des flux migratoires dans la Grande Région varient considérablement d'une composante régionale à une autre : les travailleurs originaires de Lorraine représentent plus de la moitié de tous les travailleurs frontaliers grand-régionaux (54,2 %). Le territoire qui attire le plus grand nombre de frontaliers est le Luxembourg où se rendent plus des trois quarts de tous les frontaliers (79,2 %). Par ailleurs, le marché de l'emploi wallon a une importance significative pour les frontaliers de la Grande Région : plus d'un quart de tous les frontaliers sortants étaient originaires de Wallonie en 2019 et dans le même temps, 12,5 % des flux migratoires entrants concernent des travailleurs se rendant dans la composante belge. Les énormes différences entre les composantes régionales s'expliquent essentiellement par l'évolution de la situation économique et par la situation sur le marché de l'emploi dans les régions d'origine et de destination. L'offre d'emploi ainsi que les rémunérations sont les principaux motifs personnels pour aller travailler dans une autre région.³

³ Cf. Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang Verlag, 2012, p. 216 ss.

Les différences régionales se reflètent aussi dans les soldes migratoires. Ainsi, le Luxembourg présente un solde migratoire positif d'environ 196 000 frontaliers qui augmente d'année en année. La Sarre également affiche un gain de main-d'œuvre (6 680 personnes). Les autres composantes régionales présentent des soldes migratoires négatifs (Wallonie : - 27 100, Rheinland-Pfalz : - 30 100) et en Lorraine notamment, l'excédent de frontaliers sortants – avec plus que 122 000 travailleurs – dépasse largement la moyenne. Il convient en l'occurrence de prendre en considération qu'aucune donnée sur les frontaliers entrants en Lorraine n'est disponible. Cela signifie que le solde migratoire de la Lorraine correspond en fait au total des frontaliers sortants de Lorraine.

Frontaliers dans la Grande Région en 2019 (Part en %)



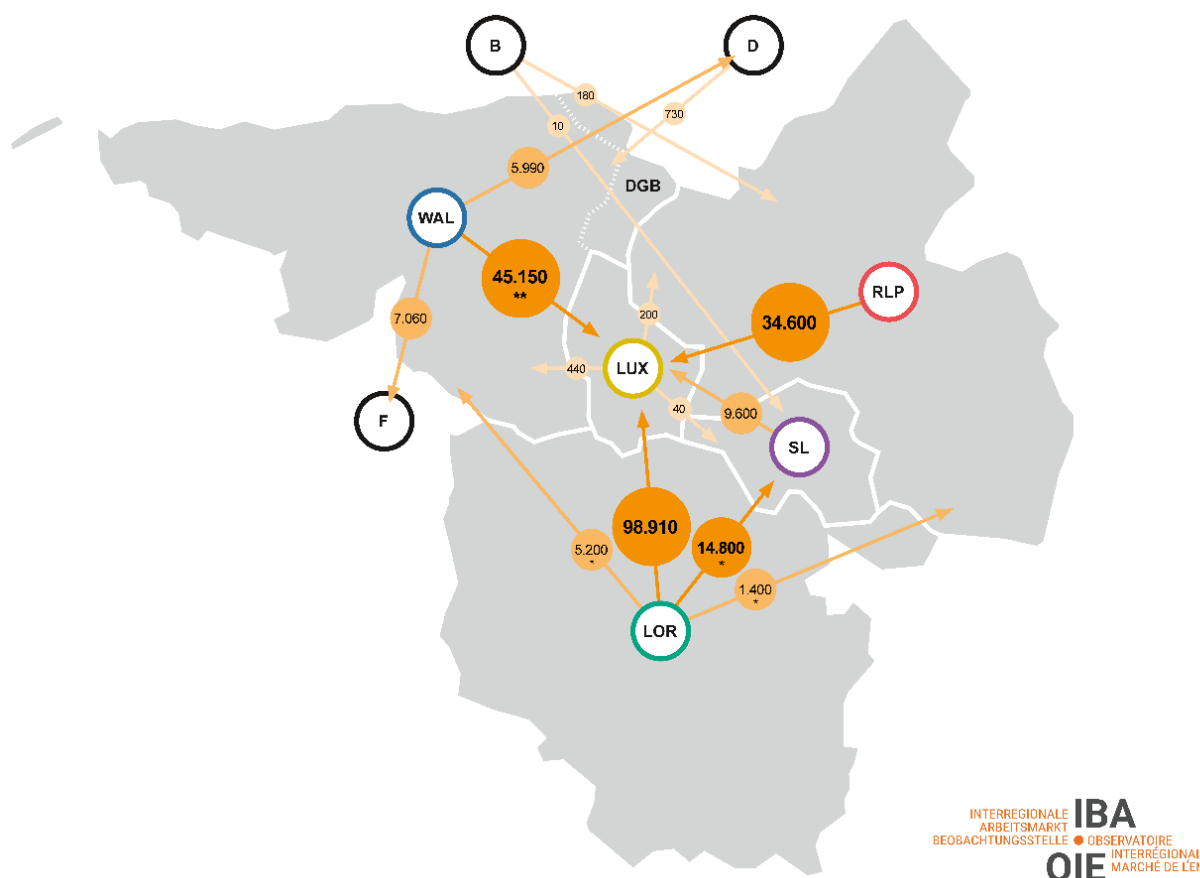
Par région de résidence (frontaliers sortants)

Calculs : IBA·OIE

Sources : IGSS ; BA ; INAMI : INSEE (Estimations)

Par région de travail (frontaliers entrants)

Carte des flux frontaliers en Grande Région en 2019



* Données calculées sur la base des chiffres actuels (2019) de la BA et de l'INAMI et de la part des Lorrains parmi les frontaliers français d'après le dernier recensement de la population (2017)

** 4 360 personnes d'entre ces frontaliers habitent dans la Communauté Germanophone de Belgique

Calculs : IBA·OIE

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; INSEE (estimations)

Remarques :

A la date du 30/06/2019, la Sarre compte un total de 27 479 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 17 830 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

La zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. Le volume total des frontaliers présents au sein de la Grande Région est ainsi supérieur au cumul des flux de frontaliers circulant d'une composante à l'autre de l'espace de coopération.

- Le **Luxembourg** reste le principal pôle d'attraction des frontaliers dans la Grande Région. En 2019, 197 000 frontaliers entrants travaillaient au Grand-Duché, dont environ la moitié résidait en France, un quart en Allemagne et un autre quart en Belgique. Si l'évolution de l'emploi frontalier au Luxembourg montre une tendance continue à la hausse depuis des décennies, le nombre de frontaliers entrants originaires de France notamment a fortement augmenté entre 2009 et 2019 (+ 41 %). Sur cette période, les flux depuis la Belgique et l'Allemagne ont augmenté respectivement de 25 et 28 %. Même durant la crise économique et financière, le nombre de frontaliers entrants au Luxembourg a sensiblement augmenté, notamment depuis les Länder allemands. Les flux de frontaliers originaires de Bel-

gique et de France ont plutôt stagné. Les années suivantes, les flux migratoires des frontaliers entrants originaires de toutes les régions ont connu des taux de croissance comparables, même s'ils restent à un niveau moins élevé que ceux de la période d'avant-crise.

- La région française **Lorraine** reste la région d'origine de travailleurs frontaliers la plus importante de la Grande Région, avec un peu plus de 120 000 frontaliers sortants. Alors que depuis 2014, il avait été observé d'après les données de l'INAMI que toujours moins de travailleurs domiciliés en France travaillaient en Wallonie en comparaison avec l'année précédente (2014 : - 1,6 % ; 2015 : - 0,5 % ; 2016 : - 0,2 %), le nombre de ces travailleurs repart à la hausse en 2017 et 2018 (+ 1,7 % et + 3,7 %) mais diminue à nouveau en 2019 (- 0,4 %). Le flux depuis la France en direction de la Sarre, qui est, selon les estimations de l'INSEE, composé d'environ 91 % de personnes habitant en Lorraine, est en diminution, et ce depuis 2001. Ainsi, en 2019, 4 % en moins de frontaliers lorrains sont allés travailler en Sarre comparativement à l'année précédente. La tendance négative du flux de taille modeste de frontaliers en Rhénanie-Palatinat se poursuit avec la même intensité. Jusqu'à la fin des années 80, les deux Länder allemands étaient encore la destination privilégiée des travailleurs frontaliers lorrains mais ils ont ensuite été remplacés par le Luxembourg suite à l'essor du secteur des services dans ce pays. Depuis, de plus en plus de Lorrains font la navette pour aller travailler dans le Grand-Duché.
- Dans les Länder allemands, le recul du nombre de frontaliers entrants originaires de France touche les deux régions de façon similaire : le recul de respectivement 25 et 23 % en comparaison avec l'année 2000 dans les deux Länder correspond environ en **Sarre** à 5 300 personnes et à 1 200 personnes en **Rhénanie-Palatinat**. Cette tendance risque de s'amplifier encore à l'avenir puisque la proportion des seniors (âgés de 55 ans et plus) parmi les travailleurs frontaliers devient de plus en plus importante – à moyen terme, les seniors vont se retirer de la vie active et les travailleurs frontaliers ne pourront pas être statistiquement rajeunis puisque les générations suivantes de frontaliers privilégient le marché de l'emploi luxembourgeois. Le marché de l'emploi luxembourgeois devient aussi de plus en plus important pour les travailleurs originaires des deux Länder allemands. En Sarre, le nombre de navetteurs journaliers qui se rendent au Luxembourg a augmenté au cours des dix dernières années, passant d'environ 7 150 à 9 600 personnes (+ 34 %). En Rhénanie-Palatinat, le flux des frontaliers en direction du Grand-Duché a augmenté de 31 % pour atteindre désormais 34 600 personnes.
- Le flux des frontaliers entrants en **Wallonie** fut légèrement en recul pour la première fois en 2014 et en 2015, mais il est à noter que le taux de croissance entre 2016 et 2018 repart à la hausse avant de reculer très légèrement en 2019. En 2019, 31 080 personnes au total se rendaient en Wallonie pour y travailler, dont plus de 96 % résidaient en France. En comparaison, le flux de frontaliers sortants, d'environ 56 700 travailleurs, se concentre essentiellement sur le marché de l'emploi luxembourgeois avec une proportion de 77 %. Parmi eux, presque 4 400 travailleurs sont originaires de la **Communauté germanophone de Belgique**, qui représente ainsi 10 % de l'ensemble des navetteurs journaliers wallons qui se rendent en 2019 au Luxembourg.

Frontalier entrants 2009-2019 (effectifs)

Destination	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Saarland	19.790	19.631	19.697	19.004	18.234	17.813	17.997	17.547	17.116	17.021	16.282
Rheinland-Pfalz	5.261	5.109	5.172	5.156	4.950	4.845	4.790	4.767	4.663	4.584	4.481
Luxembourg*	147.370	148.520	153.110	156.710	158.580	162.330	166.730	173.130	180.050	187.690	197.000
Wallonie	29.305	29.703	29.883	30.076	30.237	29.686	29.568	29.569	30.070	31.181	31.082
Total (sans LOR)	201.726	202.963	207.862	210.946	212.001	214.674	219.085	225.013	231.899	240.476	248.845

* rupture de série en 2009

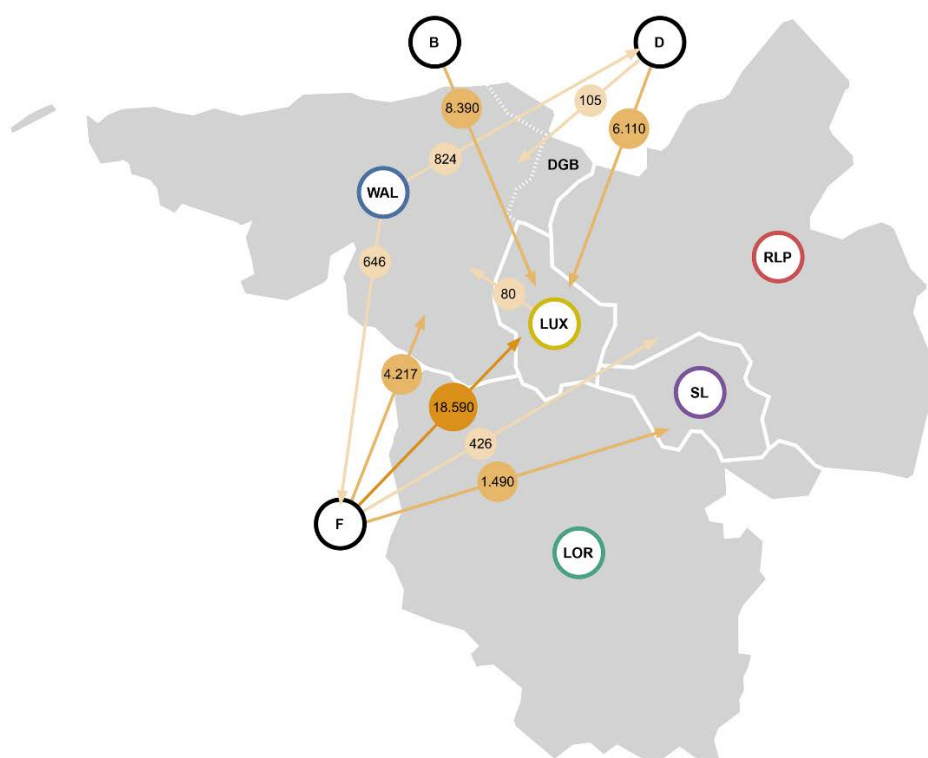
Calculs : IBA·OIE

Sources : BA, INAMI, IGSS

Mobilité transfrontalière des jeunes au sein de la Grande Région

En 2019, la Grande Région comptait environ 250 000 frontaliers salariés (frontaliers entrants). 16 % d'entre eux avaient moins de 30 ans. En 2019, le Grand-Duché de Luxembourg était de loin la destination principale des jeunes frontaliers : près de 84 % d'entre eux y travaillaient.

Carte des flux frontaliers des jeunes (de moins de 30 ans) en Grande Région en 2019



Calculs IBA·OIE

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; INSEE (estimations)

Des 197 000 frontaliers se rendant au Luxembourg en 2019, 33 000 ont moins de 30 ans (17 %) et 400 personnes moins de 20 ans. Avec un total de 18 600 personnes, les jeunes actifs frontaliers venant de France représentaient 56 % du total des jeunes frontaliers se déplaçant au Grand-Duché. Parmi le nombre total de frontaliers français et belges en direction du Luxembourg, respectivement 18 % entre eux étaient âgés de moins de 30 ans. En revanche, la tranche d'âge des moins de 30 ans représentait seulement 13 % du total des travailleurs frontaliers originaires de l'Allemagne.

Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2019

Classe d'âge	Belgique		Allemagne		France		Total	
	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %
15-19	80	0,2	110	0,2	210	0,2	400	0,2
20-24	2.300	4,9	1.390	2,9	5.290	5,2	8.980	4,6
25-29	6.010	12,7	4.610	9,8	13.090	12,7	23.710	12,0
Total <30	8.390	17,8	6.110	13,0	18.590	18,1	33.090	16,8
Total (<20-60+)	47.140	100,0	47.150	100,0	102.710	100,0	197.000	100,0

Source : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31/03/2019)

En tenant compte également, en plus du flux vers le Luxembourg, des jeunes se rendant en Wallonie et dans les composantes allemandes, les jeunes travailleurs venant de France représentaient plus de 63 % du total des travailleurs frontaliers de moins de 30 ans qui ont fait la navette à l'intérieur de la Grande Région en 2019. Au total, 24 723 français de moins de 30 ans travaillent de l'autre côté de la frontière et 410 d'entre eux ont moins de 20 ans. Force est de constater que la proportion de personnes dans la tranche d'âge des moins de 30 ans par rapport au flux total varie fortement selon la zone cible : près d'un navetteur français sur cinq travaillant au Luxembourg et un sur six en Wallonie était âgé de moins de 30 ans, tandis que moins d'un frontalier sur dix se rendant dans les composantes allemandes appartenait à cette même tranche d'âge. Les jeunes Français vont donc plutôt travailler au Grand-Duché ou en Wallonie. Le marché de l'emploi allemand avec son système de formation en alternance fortement développé paraît moins attrayant pour les jeunes originaires de France.

Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2019

Classe d'âge	Luxembourg		Saarland		Rheinland-Pfalz		Wallonie		Total	
	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %
<20	210	0,2	123	0,8	29	0,7	48	0,2	410	0,3
20-29	18.380	17,9	1.367	8,4	397	9,7	4.169	13,9	24.313	15,9
Total <30	18.590	18,1	1.490	9,2	426	10,4	4.217	14,1	24.723	16,2
Total (<20-60+)	102.710	100,0	16.230	100,0	4.105	100,0	29.917	100,0	152.962	100,0

Sources :

Saarland, Rheinland-Pfalz : Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30.06.2019)

Luxembourg : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31/03/2019)

Wallonie : INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30/06/2019)

Les frontaliers atypiques dans la Grande Région

Le phénomène des frontaliers dits « atypiques » gagne en importance dans la mobilité trans-frontalière des travailleurs. Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs frontaliers qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région à une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne 'région d'origine' pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ils doivent être distingués des frontaliers typiques qui partent de leur 'région d'origine' pour se rendre quotidiennement à leur travail dans le pays étranger voisin. Cette distinction élargit la définition – selon le droit communautaire – en ce qui concerne l'orientation géographique des flux migratoires.

Importance accrue des flux de frontaliers atypiques

L'analyse des flux de frontaliers atypiques sur la base des données actuellement disponibles⁴ – qui présentent toujours de nombreuses lacunes – permet de constater que, comme pour les frontaliers typiques, la France en tant que pays de résidence, et le Luxembourg ainsi que la Sarre en tant que régions de travail jouent un rôle particulier dans la dynamique de la mobilité. Au cœur de l'espace de coopération, le phénomène des frontaliers atypiques s'est étendu, pour ce qui est de leur nombre, surtout dans les années 90 à la frontière franco-allemande, ainsi qu'au cours de la dernière décennie à la frontière luxembourgeoise.

Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2019

Pays de résidence	Pays/Région de travail		
	Luxembourg	Saarland	Rheinland-Pfalz
France	3.090	4.429	710
Belgique	3.520	*	49
Deutschland	3.320		
Luxembourg		10	53

Relevé IBA-OIE

* secret statistique

Sources : IGSS / STATEC, BA

- Le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre atteint en 2019 un total de 4 429 frontaliers. Ils représentent par conséquent 27,3 % de tous les travailleurs frontaliers en provenance de la France. Jusqu'en 2005, le nombre de frontaliers atypiques a augmenté pour atteindre jusqu'à 6 670 personnes au plus fort de sa croissance. Entre 2005 et 2019, ce chiffre a toutefois reculé de 33,6 %. Cette baisse a été aussi plus marquée que chez les frontaliers de nationalité française (- 18,3 % sur la même période). Principalement lors des années 2014 et 2019, la différence a été très nette avec une diminution d'environ 6 % par rapport à l'année précédente. En Rhénanie-Palatinat, c'est en 2009 que le nombre le plus important de frontaliers atypiques de France, soit 1 032 personnes, a été enregistré. Depuis, les reculs ici aussi ont été plus importants chez les frontaliers atypiques que chez

⁴ Les données actuellement disponibles ne permettent pas une réponse exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur des résultats d'études scientifiques.

les frontaliers entrants de nationalité française. Les frontaliers atypiques, qui sont actuellement au nombre de 710 au total, représentent en Rhénanie-Palatinat un peu plus de 17 % de tous les frontaliers entrants en provenance de la France.

- Au sein du Grand-Duché, les frontaliers atypiques entrants représentaient en 2019 environ 5 % de tous les migrants journaliers au Luxembourg. Le nombre de frontaliers atypiques de nationalité luxembourgeoise est donc encore relativement faible avec 9 930 personnes. Il a toutefois multiplié par six depuis 1999. 33 % des frontaliers atypiques entrant au Luxembourg vivent en Allemagne, 35 % en Belgique et 31 % en France.

2 Luxembourg

Au sein de la Grande Région, le Luxembourg tient une place particulière tant pour son rôle singulier sur le marché de l'emploi transfrontalier que dans ses aspects socio-culturels. En effet, ce petit pays dont l'économie est restée longtemps basé sur l'extraction minière et la sidérurgie, a entamé une transformation structurelle très tôt en diversifiant ses champs d'activité vers le secteur tertiaire, notamment dans les services bancaires et financiers. La croissance de son économie et le besoin de main d'œuvre grandissant ne pouvant être entièrement satisfait par la population du pays, il est logique que de nombreux salariés au Luxembourg viennent des régions frontalières voisines. Par ailleurs, le Luxembourg possède une identité par essence multiculturel puisque sa population est largement composée d'étrangers, au point que les résidents de nationalité luxembourgeoise soient aujourd'hui moins nombreux que les étrangers. Depuis quelques années, le Grand-Duché a allégé les conditions d'obtention de la nationalité luxembourgeoise ce qui a engendré une explosion des demandes. Les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise ont ainsi augmenté de 5 306 en 2015 à 11 451 en 2019, soit une augmentation de 115,8 %⁵.

Hausse de l'emploi frontalier, toutefois à un niveau plus faible qu'avant la crise

Au 31 mars 2019, le Luxembourg compte 197 000 frontaliers originaires des régions limitrophes, dont la moitié vient de France (52 %) et respectivement un quart d'Allemagne et de Belgique (23,9 %). Ce faisant, cette composante grande-régionale enregistre toujours une hausse du nombre des salariés venant des régions voisines. Le flux de frontaliers connaît cependant une évolution en deux temps, avant la crise économique et financière de 2009 et après. Avant la crise de 2009, l'économie luxembourgeoise générait un nombre d'emplois dépassant les capacités de la main-d'œuvre locale. Depuis la crise, on observe un net ralentissement de l'emploi pour les frontaliers. Quelques chiffres suffisent à le démontrer : la hausse du nombre de frontaliers s'établit à 7,4 % en 2007, et atteint 8,3 % en 2008. Depuis la crise de 2009, l'évolution est plus modérée, comprise entre + 0,8 % en 2010 et 5,0 % en 2019. La part des frontaliers dans l'emploi total a crû de manière ininterrompue jusqu'en 2008. Depuis 2009, elle reste constante, pour atteindre 45 %. Enfin, jusqu'en 2008 deux tiers des postes créés chaque année sont occupés par des frontaliers ; en 2009, cette part a baissé et ne représente plus que deux cinquièmes (39 %), valeur qui repart à la hausse entre les périodes allant de juin 2017 à juin 2018 et juin 2018 à juin 2019 (41 %).⁶

Convergence du flux de frontaliers en provenance d'Allemagne et de Belgique

On relève depuis quelques années une convergence du flux de frontaliers originaires de Belgique et d'Allemagne, due à l'augmentation rapide du nombre d'Allemands se rendant au Grand-Duché. En effet, alors qu'en 2004 le nombre de Belges travaillant au Luxembourg dépasse celui des Allemands de 7 000 personnes, cette différence se réduit sensiblement au

⁵ Les Frontaliers : « Nationalité Luxembourgeoise : les français caracolent », <https://www.lesfrontaliers.lu/societe/nationalite-luxembourgeoise-les-francais-caracolent/#:~:text=Le%20minist%C3%A8re%20de%20la%20Justice,2015%20C3%A0%2011.451%20en%202019.&text=Toujours%20chez%20les%20frontaliers%2C%20361,1.335%20belges%20sont%20devenus%20luxembourgeois> (17.11.2020)

⁶ Cf. RETEL : Tableau de bord du marché du travail luxembourgeois, octobre 2019

cours des années suivantes ; en 2015, le nombre d'Allemands franchissant la frontière pour se rendre au Grand-Duché est supérieur de 240 personnes à celui des frontaliers entrants originaires de Belgique, tendance qui s'est ensuite légèrement inversée. En 2019 on compte un écart de seulement 10 personnes à l'avantage des allemands.

Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2009-2019

	2009*	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France	72.880	73.420	75.630	77.540	78.340	80.410	83.010	87.150	91.880	96.520	102.710
Belgique	37.720	37.800	38.860	39.560	40.160	41.020	41.740	42.960	44.110	45.590	47.140
Allemagne	36.780	37.310	38.620	39.610	40.080	40.900	41.980	43.020	44.060	45.550	47.150
Total	147.380	148.530	153.110	156.710	158.580	162.330	166.730	173.130	180.050	187.660	197.000

Nombre de frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2009-2019

Calculs : IBA-OIE

* rupture de série

Source : IGSS

Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2010-2019

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France	+0,7	+3,0	+2,5	+1,0	+2,6	+3,2	+5,0	+5,4	+5,1	+6,4
Belgique	+0,2	+2,8	+1,8	+1,5	+2,1	+1,8	+2,9	+2,7	+3,4	+3,4
Allemagne	+1,4	+3,5	+2,6	+1,2	+2,0	+2,6	+2,5	+2,4	+3,4	+3,5
Total	+0,8	+3,1	+2,4	+1,2	+2,4	+2,7	+3,8	+4,0	+4,2	+5,0

Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2010-2019 (au 31/03), évolution par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA-OIE

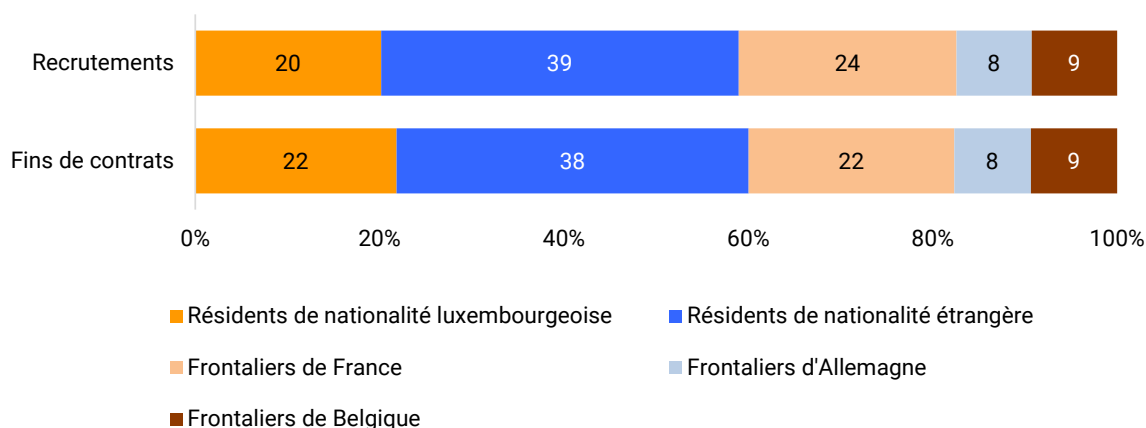
Source : IGSS

Evolution de l'emploi des frontaliers et des résidents entre 2018 et 2019

Selon le « tableau de bord » du réseau luxembourgeois pour l'observation du marché du travail RETEL, 133 510 nouveaux emplois ont été créés entre juin 2018 et juin 2019. 20 % d'entre eux sont occupés par des Luxembourgeois, 39 % par des résidents luxembourgeois de nationalité étrangère et 41% par des frontaliers répartis de la façon suivante : 24 % par des Français, 9 % par des Belges et 8 % par des Allemands. 118 520 contrats de travail ont par ailleurs été rompus, avec quasiment la même part. Si l'on analyse toutefois les évolutions avec précision, on note une hausse de seulement 1 040 emplois pour les Luxembourgeois, tandis que le solde est nettement plus élevé pour les deux autres groupes : 6 520 emplois pour les résidents étrangers au Luxembourg, et 7 430 emplois pour les frontaliers.⁷ Parmi ceux-ci, on compte 5 100 emplois pour les Français et respectivement 1 290 et 1 040 emplois pour les Belges et les Allemands.

⁷ Cf. RETEL : Tableau de bord du marché du travail luxembourgeois, octobre 2019

Evolution de l'emploi au Luxembourg 2018-2019



Evolution de l'emploi au Luxembourg selon la nationalité et le lieu de résidence entre janvier 2018 et janvier 2019 (sans

Source et calculs : RETEL

* salariés non intérimaires

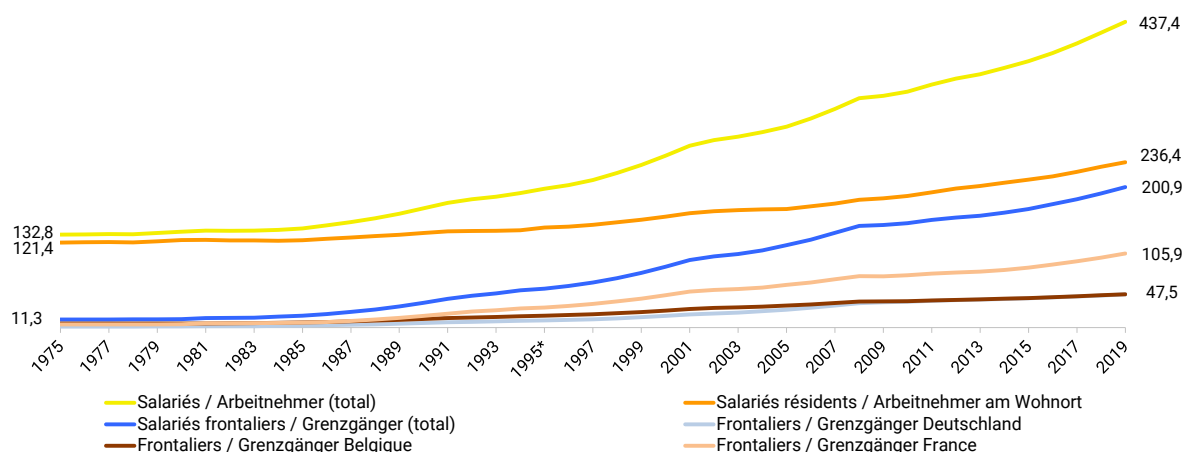
Le nombre de frontaliers a augmenté au cours des trente dernières années

Le nombre de frontaliers ne cesse de croître au Grand-Duché depuis les années 1980. En effet, après la crise du pétrole de 1973 et 1978 et ses impacts sur l'industrie du charbon et de l'acier, l'emploi augmente sensiblement du fait de l'évolution du secteur des services. En 1980, la part des frontaliers dans l'emploi total ne représente que 8 %, pour atteindre dix ans plus tard 18 % (1990).⁸ C'est à partir de 1986 que démarre le boom dans le secteur financier ; les Belges, qui sont alors le groupe de frontaliers le plus important, sont remplacés à partir de 1987 par les Français. Cette évolution s'explique par l'essor des services aux entreprises et par le déclin simultané de différentes branches industrielles qui employaient de nombreux frontaliers belges. A cette même période, toujours plus de Français arrivent sur le marché du travail luxembourgeois suite aux vagues de licenciement dans l'industrie métallurgique et sidérurgique sur leurs lieux de résidence. L'essor des activités financières, des services aux entreprises et du commerce encouragent la demande de main-d'œuvre qualifiée et par-delà même l'évolution du travail frontalier.

Si l'on observe l'évolution du nombre de salariés au Luxembourg entre 1975 et 2019 (cf. graphique ci-dessous), on note que leur nombre a été multiplié par trois au cours des quarante dernières années. Alors que le nombre de salariés résidant au Luxembourg a été multiplié par 1,8 seulement, celui des frontaliers a été multiplié par 16. Ainsi, le nombre de frontaliers employés au Luxembourg, qui étaient 64 300 en 1997, a été multiplié par trois au cours des vingt dernières années. Deux étapes sont significatives dans le cadre de cette évolution : 1995, date à laquelle le nombre de frontaliers dépasse pour la première fois celui des salariés résidents étrangers, et 2001 où, pour la première fois également, le nombre de frontaliers travaillant au Luxembourg est supérieur à celui des salariés luxembourgeois. Les Français sont les frontaliers les plus nombreux, leur nombre ayant plus que quadruplé depuis 1991. Le nombre de frontaliers originaires de Belgique a été multiplié par trois pendant cette période et le nombre de frontaliers d'Allemagne par six.

⁸ Cf. STATEC : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010. Juin 2012

Evolution de l'emploi au Luxembourg entre 1975 et 2019



Evolution de l'emploi au Luxembourg (salariés en milliers) 1975-2019 (moyenne annuelle)

* rupture de série

Calculs : IBA-OIE

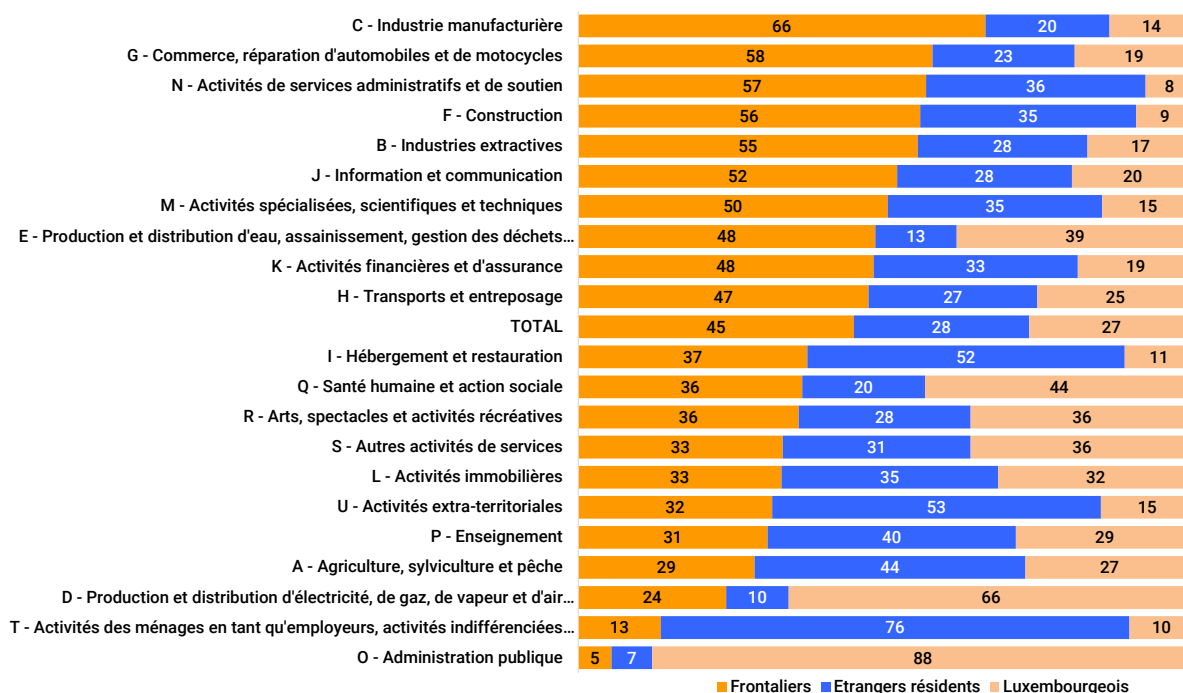
Source : STATEC

En 2019 la moitié des Luxembourgeois travaillent dans le secteur (semi-)public

En examinant la répartition des trois grands groupes de salariés au Luxembourg par secteur économique, on observe une certaine segmentation ainsi qu'une forte dépendance de certaines branches au Grand-Duché vis-à-vis de la main-d'œuvre extérieure. Ainsi, les Luxembourgeois sont employés principalement dans le secteur (semi-)public, à savoir l'administration publique (88%), la production d'énergie (66%) et la santé et l'action sociale (44%). La présence des Luxembourgeois dans ces branches s'explique par leur connaissance de la langue luxembourgeoise et leur nationalité luxembourgeoise, conditions souvent indispensables pour accéder aux emplois dans la fonction (semi-)publique. La concentration croissante de Luxembourgeois dans ces activités est révélatrice d'une stratégie de repli motivée par des postes non soumis aux aléas de la conjoncture et bien rémunérés.⁹ Ainsi, selon l'IGSS, exactement 40 410 résidents luxembourgeois sont occupés en 2019 dans le secteur de l'administration publique, ce qui correspond à 34 % de tous les salariés avec nationalité et résidence luxembourgeoise.

⁹ Cf. Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012, p. 282 svv.

Salariés employés au Luxembourg par secteurs économiques en 2019



Salariés employés au Luxembourg par secteurs économiques (NACE Rév. 2) et zone d'origine au 31/03/2019
(Répartition en %)

Calculs : IBA-OIE

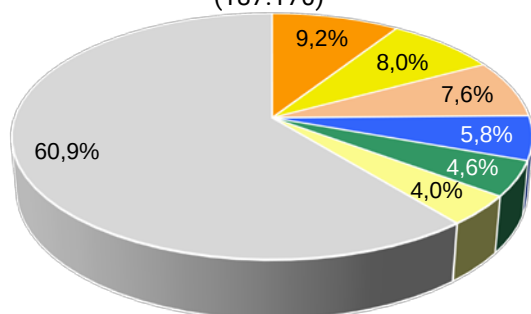
Source : IGSS

Les résidents étrangers et les frontaliers sont employés dans le secteur privé

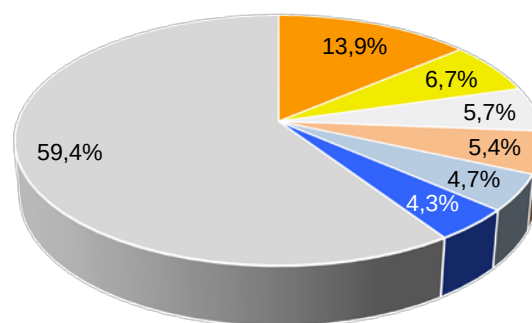
On observe une forte concentration des résidents étrangers dans les services à domicile (76 %), l'hôtellerie-restauration (52 %) ainsi que dans l'agriculture et la sylviculture (44 %). Ils sont également présents dans la construction, à hauteur de 35 %, où les frontaliers représentent par ailleurs la moitié des travailleurs (56 %). Les frontaliers sont proportionnellement encore plus nombreux dans d'autres secteurs : industrie manufacturière (66 %), commerce et réparation (58 %), activités de services administratifs et de soutien (57 %), industrie extractive (55 %), information et communication (52 %), activités spécialisées, scientifiques et techniques (50 %). La répartition des frontaliers et des résidents étrangers dans le secteur privé fait apparaître une concurrence et une spécialisation des deux catégories de travailleurs.

Spécificités sectorielles des travailleurs frontaliers par lieu de résidence

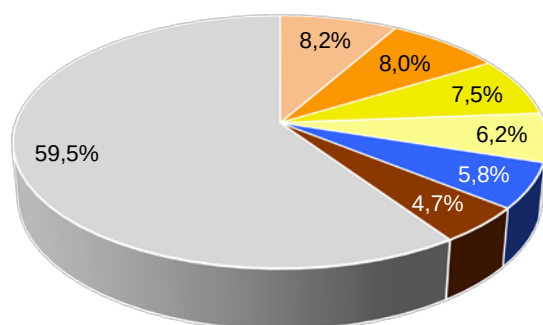
Total des frontaliers venant de la Grande Région (187.170)



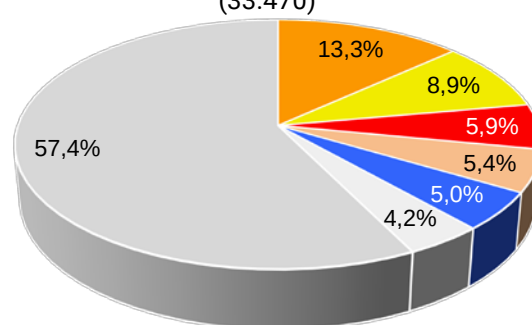
Frontaliers venant de Sarre (9.600)



Frontaliers venant de Lorraine (98.950)

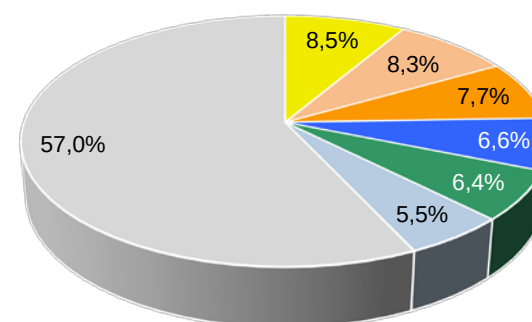


Frontaliers venant de Rhénanie-Palatinat (33.470)



- 43 - Travaux de construction spécialisés
- 46 - Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
- 47 - Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- 49 - Transports terrestres et transport par conduites
- 56 - Restauration
- 64 - Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
- 66 - Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
- 69 - Activités juridiques et comptables
- 78 - Activités liées à l'emploi
- 87 - Hébergement médico-social et social
- Autres

Frontaliers venant de Wallonie (45.150)



Spécificités sectorielles (NACE rév.2, deux positions) des frontaliers travaillant au Luxembourg par lieu de résidence au 31/03/2019 (répartition en %) classé en fonction des 6 premiers employeurs. Le nombre absolu de frontaliers issus de chaque composante est indiqué entre parenthèse.

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

Les frontaliers employés au Luxembourg travaillent majoritairement dans le secteur des travaux de construction spécialisés

En 2019, la grande majorité des frontaliers venant des composantes de la Grande Région et employés au Luxembourg travaillent dans le secteur des travaux de construction spécialisés où ils représentent 9,2 % du total des frontaliers. Viennent ensuite les secteurs des activités des services financiers, (8,0 %) et du commerce de détail (7,6 %). Ces trois premiers secteurs concentrent près du quart des travailleurs frontaliers de la Grande Région (24,8 %). Le premier secteur employeur des frontaliers venant des Länder allemands est celui des travaux de construction spécialisés (13,9 % en Sarre et 13,3 % en Rhénanie-Palatinat) alors qu'il n'est que le deuxième en Lorraine (8,0 %) et le troisième en Wallonie (7,7 %). Par ailleurs, on peut également distinguer des spécialisations par composante. Par exemple, les frontaliers lorrains sont particulièrement présents dans les activités liées à l'emploi (intérim) et la restauration. Une part importante des frontaliers originaires de Wallonie travaillent dans les activités juridiques et comptables. Les frontaliers venant de la Sarre sont nombreux à travailler dans l'hébergement médico-social et social. Enfin, le secteur des activités auxiliaires de services financiers et d'assurance emploi une grande part des frontaliers venant de Rhénanie-Palatinat.

Part des frontaliers issus des composantes de la Grande Région

Lieu d'origine	Nombre de frontaliers	Part des frontaliers de chaque composante en %
France	102.710	54,9
<i>depuis la Lorraine</i>	98.950	52,9
Allemagne	47.150	25,2
<i>depuis la Sarre</i>	9.600	5,1
<i>depuis la Rhénanie-Palatinat</i>	33.470	17,9
Belgique	47.140	25,2
<i>depuis la Wallonie</i>	45.150	24,1
Total	187.170	100

Travailleurs frontaliers employés au Luxembourg par lieu de résidence et part en % au 31/03/2019

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

En 2019, 95 % des frontaliers employés au Luxembourg proviennent de la Grande Région

En 2019, 187 170 travailleurs frontaliers employés au Luxembourg proviennent des composantes de la Grande Région. Ils représentent 95,0 % des flux de frontaliers entrant au Luxembourg et venant de France, de Belgique et d'Allemagne. Ce taux varie de 91,3 % pour les deux Länder allemands par rapport au flux venant d'Allemagne, à 96,3 % pour la Lorraine par rapport au flux venant de France. Ainsi, les travailleurs frontaliers employés au Luxembourg proviennent dans la grande majorité des composantes de la Grande Région et seulement 5 % sont issus d'une autre aire géographique.

Les activités de services administratifs et de soutien enregistrent la progression la plus forte avec une augmentation de 2 290 emplois

Entre 2018 et 2019, l'emploi salarié augmente de 3,9 % au Luxembourg. Les frontaliers bénéficient en premier de cette évolution (5,0 %), suivis des résidents étrangers et des salariés avec nationalité luxembourgeoise (3,1 %). Les plus fortes croissances d'emploi en absolu sont enregistrées dans les activités de services administratifs et de soutien (+ 2 290 postes) et dans l'administration publique, défense et sécurité sociale (+ 1 970 postes), la construction (+ 1 940 postes). Viennent ensuite les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 1 920 postes), la santé humaine et l'action sociale (+ 1 860 postes).

- **Activités de services administratifs et de soutien** : Entre 2018 et 2019, le nombre d'emplois a augmenté de 7,5 % (2 290 postes). 57 % des emplois de ce secteur sont occupés par des frontaliers. Ce sont d'abord les résidents de nationalité luxembourgeoise (+ 12,3 %) puis les frontaliers français (+ 9,8 %) qui sont concernés par l'évolution positive de ce secteur.
- **Administration publique, défense et sécurité sociale** : l'administration publique, la défense et la sécurité sociale est également un secteur porteur avec un plus de 1 970 emplois (+ 4,5 %) entre 2018 et 2019. Les frontaliers de toutes les composantes bénéficient de cette évolution (Allemands + 13,6 %, Français + 14,5 %, Belges + 10,6 %). La hausse de l'emploi dans ce secteur est à observer également chez les résidents étrangers (+ 6,3 %) et les résidents luxembourgeois (+ 3,9 %).
- **Construction** : Entre 2018 et 2019, 1 940 nouveaux contrats ont été signés dans la construction (+ 4,4 %). La plupart des nouveaux salariés sont originaires de France (+ 1 010). Les frontaliers français sont aussi plus nombreux que les frontaliers allemands (10 740 français contre 7 890 allemands) et les frontaliers belges (5 420 personnes) dans ce secteur.
- **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** : ce secteur, qui se caractérise entre 2018 et 2019 par une hausse de 1 920 emplois, occupe majoritairement des résidents étrangers (12 940 postes). C'est principalement à eux qu'a profité cette hausse (+ 930 postes). Les frontaliers français sont les deuxièmes plus nombreux dans ce secteur (8 890) et ont connu la deuxième plus forte hausse en absolu (+ 470 postes).
- **Santé humaine et l'action sociale** : les 1 860 nouveaux emplois correspondent à une hausse de 4,9 %. Ils sont occupés en majorité par des résidents étrangers (+ 260), suivi des frontaliers en provenance de France (+ 610).

Salariés employés au Luxembourg par secteur économique en 2019

Secteur économique (NACE rév. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrang.	Deutschland	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	410	660	160	90	180	430	1.500
B Industries extractives	50	80	40	100	20	160	290
C Industrie manufacturière	4.390	6.460	5.550	11.260	4.410	21.220	32.070
D Production d'énergie	1.040	160	170	140	70	380	1.580
E Production et assainissement	670	230	200	570	70	840	1.740
F Construction	4.330	16.230	8.140	11.750	5.820	25.710	46.270
G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	9.870	11.790	5.810	16.000	7.570	29.380	51.040
H Transports et entreposage	7.700	8.310	4.720	5.200	4.380	14.300	30.310
I Hébergement et restauration	2.290	10.520	790	5.560	1.250	7.600	20.410
J Information et communication	4.120	5.910	1.480	6.190	3.120	10.790	20.820
K Activités financières et d'assurance	9.290	16.370	6.620	11.090	5.970	23.680	49.340
L Activités immobilières	1.030	1.140	190	600	280	1.070	3.240
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5.920	13.870	4.260	9.360	6.400	20.020	39.810
N Activités de services administratifs et de soutien	2.560	11.680	1.410	14.320	2.790	18.520	32.760
O Administration publique	40.410	3.040	1.250	710	520	2.480	45.930
P Enseignement	1.390	1.940	470	710	300	1.480	4.810
Q Santé humaine et action sociale	17.400	7.950	4.800	6.580	3.130	14.510	39.860
R Arts, spectacles et activités récréatives	870	670	280	440	140	860	2.400
S Autres activités de services	2.410	2.030	440	1.320	450	2.210	6.650
T Autres activités de services n.s.a.	630	4.600	240	430	140	810	6.040
U Activités extra-territoriales	110	390	30	150	50	230	730
Sans affectation	670	1.200	100	130	80	310	2.180
Total général	117.560	125.230	47.150	102.700	47.140	196.990	439.780

Salariés employés au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) au 31/03/2019 (effectifs)

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

Industrie manufacturière : moins de Luxembourgeois, davantage de frontaliers

Entre 2009 et 2019, l'industrie manufacturière a connu une baisse du nombre de ses effectifs de 2,1 %, soit 700 personnes. Cependant, on constate depuis 2015 une reprise de l'emploi dans le secteur. Entre 2018 et 2019, la hausse enregistrée concerne 100 emplois. Elle est notamment portée par la situation des frontaliers français (+ 250 postes), alors que les natifs luxembourgeois sont 190 de moins à travailler dans le domaine.

Evolution de l'emploi au Luxembourg par secteur économique entre 2018 et 2019

Secteur économique (NACE Rev. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrang.	Deutschland	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	+20	+30	+10	0	+10	+20	+70
B Industries extractives	0	-10	-10	+10	0	0	-10
C Industrie manufacturière	-190	-40	+60	+250	+20	+330	+100
D Production d'énergie	+10	+20	+10	+20	+10	+40	+70
E Production et assainissement	+10	+10	+10	+40	-10	+40	+60
F Construction	+210	+70	+250	+1.010	+400	+1.660	+1.940
G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	+160	+130	+190	+990	+290	+1.470	+1.760
H Transports et entreposage	+220	+410	+200	+320	+70	+590	+1.220
I Hébergement et restauration	+100	+130	+40	+380	+60	+480	+710
J Information et communication	-10	+400	+80	+210	+60	+350	+740
K Activités financières et d'assurance	+240	+1.000	+130	+230	0	+360	+1.600
L Activités immobilières	+70	+60	-10	+80	+30	+100	+230
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+270	+930	+190	+470	+60	+720	+1.920
N Activités de services administratifs et de soutien	+280	+460	+60	+1.280	+210	+1.550	+2.290
O Administration publique	+1.500	+180	+150	+90	+50	+290	+1.970
P Enseignement	+30	+70	+20	+70	+30	+120	+220
Q Santé humaine et action sociale	+510	+260	+230	+610	+250	+1.090	+1.860
R Arts, spectacles et activités récréatives	+40	0	-10	+30	+10	+30	+70
S Autres activités de services	+140	-10	0	+60	0	+60	+190
T Autres activités de services n.s.a.	+60	-100	0	+30	+10	+40	0
U Activités extra-territoriales	+10	0	0	+20	0	+20	+30
Sans affectation	-100	-190	-10	-30	-20	-60	-350
Total général	+3.580	+3.810	+1.590	+6.170	+1.540	+9.300	+16.690

Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2018 et 2019 (au 31/03, évolution en chiffres absolus)

Calculs : IBA·OIE

Source : IGSS

Evolution de l'emploi au Luxembourg entre 2018 et 2019

Secteur économique (NACE Rev. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrang.	Deutschland	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	+5,1	+4,8	+6,7	0,0	+5,9	+4,9	+4,9
B Industries extractives	0,0	-11,1	-20,0	+11,1	0,0	0,0	-3,3
C Industrie manufacturière	-4,1	-0,6	+1,1	+2,3	+0,5	+1,6	+0,3
D Production d'énergie	+1,0	+14,3	+6,3	+16,7	+16,7	+11,8	+4,6
E Production et assainissement	+1,5	+4,5	+5,3	+7,5	-12,5	+5,0	+3,6
F Construction	+5,1	+0,4	+3,2	+9,4	+7,4	+6,9	+4,4
G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	+1,6	+1,1	+3,4	+6,6	+4,0	+5,3	+3,6
H Transports et entreposage	+2,9	+5,2	+4,4	+6,6	+1,6	+4,3	+4,2
I Hébergement et restauration	+4,6	+1,3	+5,3	+7,3	+5,0	+6,7	+3,6
J Information et communication	-0,2	+7,3	+5,7	+3,5	+2,0	+3,4	+3,7
K Activités financières et d'assurance	+2,7	+6,5	+2,0	+2,1	0,0	+1,5	+3,4
L Activités immobilières	+7,3	+5,6	-5,0	+15,4	+12,0	+10,3	+7,6
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+4,8	+7,2	+4,7	+5,3	+0,9	+3,7	+5,1
N Activités de services administratifs et de soutien	+12,3	+4,1	+4,4	+9,8	+8,1	+9,1	+7,5
O Administration publique	+3,9	+6,3	+13,6	+14,5	+10,6	+13,2	+4,5
P Enseignement	+2,2	+3,7	+4,4	+10,9	+11,1	+8,8	+4,8
Q Santé humaine et action sociale	+3,0	+3,4	+5,0	+10,2	+8,7	+8,1	+4,9
R Arts, spectacles et activités récréatives	+4,8	0,0	-3,4	+7,3	+7,7	+3,6	+3,0
S Autres activités de services	+6,2	-0,5	0,0	+4,8	0,0	+2,8	+2,9
T Autres activités de services n.s.a.	+10,5	-2,1	0,0	+7,5	+7,7	+5,2	0,0
U Activités extra-territoriales	+10,0	0,0	0,0	+15,4	0,0	+9,5	+4,3
Sans affectation	-13,0	-13,7	-9,1	-18,8	-20,0	-16,2	-13,8
Total général	+3,1	+3,1	+3,5	+6,4	+3,4	+5,0	+3,9

Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2018 et 2019 (au 31/03), Évolution par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

La plupart des travailleurs frontaliers vivent à proximité des frontières du Luxembourg

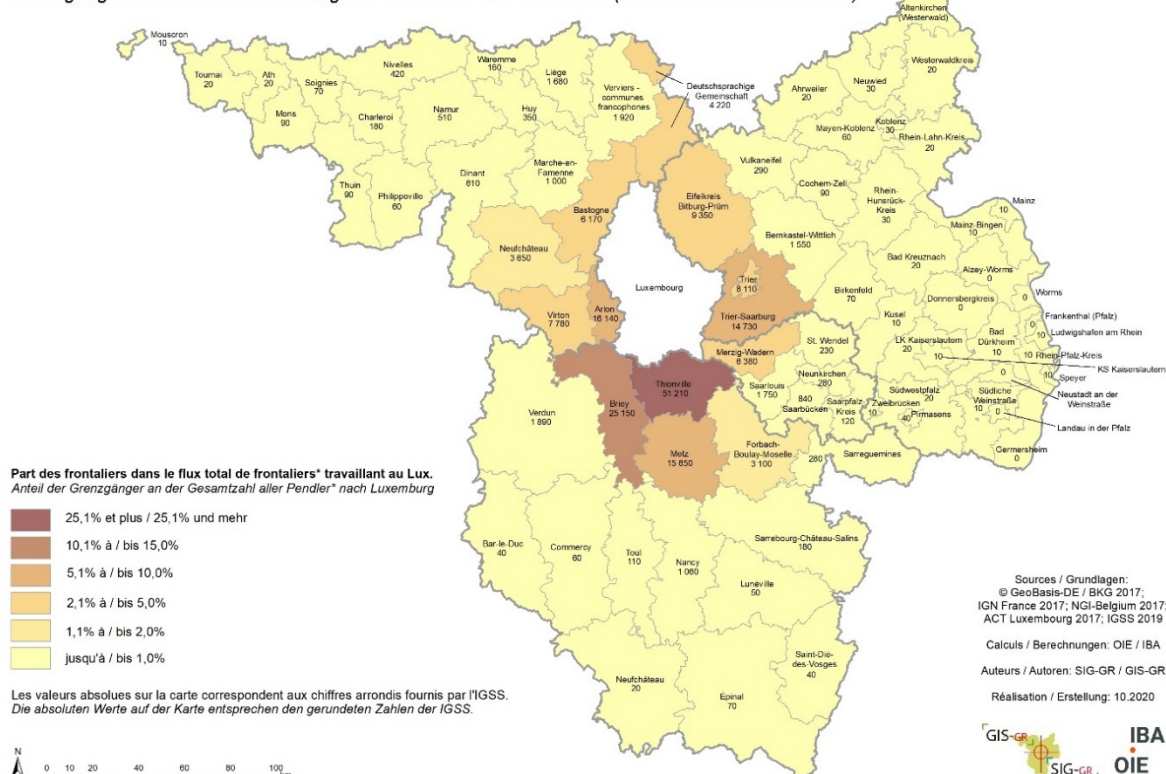
Un constat évident s'impose au regard de la carte géographique ci-dessous. La plupart des travailleurs frontaliers vivent directement aux frontières du Grand-Duché.

Du côté de la France, qui est le premier pays fournisseur de main-d'œuvre frontalière au Luxembourg, c'est dans l'arrondissement de Thionville que réside en 2019 plus du quart des frontaliers travaillant au Luxembourg (26 %, soit un peu plus de 51 000 travailleurs frontaliers). Près de 13 % de ces travailleurs vivent dans l'arrondissement de Briey, également situé à la frontière, suivi de celui de Metz (8 %). Ainsi ces trois arrondissements regroupent 47 % des frontaliers travaillant au Luxembourg, ou 88 % des lorrains travaillant au Grand-Duché. La Belgique, qui est le pays à disposer de la plus longue frontière avec le Luxembourg (148 km ; Allemagne

138 km ; France 73 km) voit la répartition des travailleurs frontaliers davantage étendue tout le long de la frontière. C'est tout de même au Sud que vit la majorité des travailleurs frontaliers belges. L'arrondissement d'Arlon concentre 8 % des frontaliers travaillant au Luxembourg, soit un peu plus de 16 000 frontaliers. Cet arrondissement est en effet le plus proche de Luxembourg-ville et ses alentours, où se concentre le gros de l'activité luxembourgeoise, du fait notamment de la présence des grands employeurs luxembourgeois ou encore d'institutions européennes. C'est ensuite dans l'arrondissement de Virton que résident 4 % des frontaliers. La Sarre et la Rhénanie-Palatinat, qui sont les deux seuls Länder allemands à avoir une frontière commune avec le Luxembourg, accueillent 94 % des frontaliers originaires d'Allemagne. Ici aussi, on constate que les zones de résidence privilégiées des travailleurs frontaliers se situent à la frontière. Par conséquent, 8 % d'entre eux habitent dans l'arrondissement de Trier-Saargeburg (plus de 14 700 frontaliers). Vient ensuite l'arrondissement Eifelkreis Bitburg-Prüm avec 5 %. Enfin, côté sarrois, 3 % des frontaliers travaillant au Luxembourg résident dans l'arrondissement de Merzig-Wadern (presque 6 400 personnes). Saarlouis est ensuite le deuxième arrondissement de résidence des frontaliers avec une part de 1 %. De manière générale, on peut dire que plus on s'éloigne des frontières du Grand-Duché, et plus le poids des frontaliers qui résident dans ces zones diminue.

Carte des frontaliers travaillant au Luxembourg en 2019

Flux frontaliers vers Luxembourg au 31.03.2019 par lieu de résidence (Kreise et arrondiss.)
Grenzgängerströme nach Luxemburg am 31.03.2019 nach Wohnort (Kreise u. Arrondissements)



Frontaliers travaillant au Luxembourg par lieu de résidence en 2019

Calculs : IBA-OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : IGSS

La structure d'âge des frontaliers s'est modifiée au cours des dernières années

L'observation de la structure d'âge fait apparaître nettement que la plus grande partie des frontaliers sont âgés de 30 à 49 ans (59 %). Seuls 17 % ont moins de 30 ans et la part des moins de 20 ans est de 0,2 %. Un frontalier sur cinq atteindra l'âge de la retraite dans les 15 prochaines années.

Frontaliers entrants au Luxembourg par tranche d'âge 2019

	2014	2019	Evolution 2014 – 2019 (en absolu)	Evolution 2014 – 2019 (en %)
< 20 ans	260	400	+140	+53,8
20-29 ans	26.100	32.690	+6.590	+25,2
30-39 ans	50.940	57.400	+6.460	+12,7
40-49 ans	53.210	58.160	+4.950	+9,3
50-59 ans	28.320	42.470	+14.150	+50,0
>= 60 ans	3.500	5.880	+2.380	+68,0
Total	162.330	197.000	+34.670	+21,4

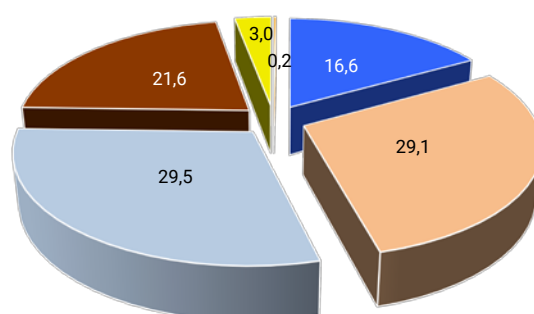
Frontaliers entrants au Luxembourg par tranche d'âge (au 31/03) et évolution

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

La tendance des cinq dernières années montre une évolution très différente des catégories d'âge parmi les travailleurs frontaliers occupés au Luxembourg. Le nombre des salariés plus âgés et des plus jeunes augmente fortement, alors que celui des catégories intermédiaires enregistre une hausse beaucoup moins dynamique. En l'espace de cinq ans, les effectifs des moins de 20 ans ont augmenté de seulement 140 personnes, mais cela représente un accroissement de près de 54 %.

Répartition des frontaliers travaillant au Luxembourg par classe d'âge 2019



■ < 20 ans ■ 20-29 ans ■ 30-39 ans ■ 40-49 ans ■ 50-59 ans ■ >= 60 ans

Répartition des travailleurs frontaliers au Luxembourg par classe d'âge en 2019 (en %, au 30.03.)

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

Entre 2014 et 2019, les effectifs des 20-39 ans ont augmenté de presque 6 500 personnes. La plus forte progression concerne la tranche d'âge des 50-59 ans. Sur la période, cette catégorie enregistre une hausse de 50 %, soit plus de 14 150 personnes. L'augmentation relative la plus élevée est à attribuer aux 60 ans et plus (+ 68 %), sachant qu'elle concerne un effectif relativement faible (de 3 500 à 5 880 personnes).

Le détail des travailleurs frontaliers par âge, sexe et composante nous permet d'établir 3 principales observations. Tout d'abord, les frontaliers venant des Länder allemands sont plus âgés que ceux venant de Lorraine ou de Wallonie, et ce peu importe leur genre. Ainsi, la part des moins de 29 ans, hommes et femmes confondus, représente en Sarre et en Rhénanie-Palatinat respectivement 13,9 % et 15,2 % contre 19,9 % en Lorraine et 20,1 % en Wallonie. En revanche, si l'on considère la part des femmes dans les flux de frontaliers, celles-ci sont dans toutes les composantes un peu plus jeunes que les hommes. Au total, la part des femmes de moins de 29 ans représentent 20,3 % et les hommes 18,0 %. Ensuite, la répartition des frontaliers par genre nous montre que les hommes sont systématiquement plus nombreux que les femmes, particulièrement en Sarre où les hommes représentent 68,1 % des flux de frontaliers. À l'inverse, c'est en Lorraine que le bilan est le plus équilibré avec une part des femmes qui est la plus élevée (37,1 %). Enfin, en considérant la répartition des flux de frontaliers par composante, on observe peu de différence en fonction du genre. Les flux sont répartis à environ 50 % pour la Lorraine et respectivement 25 % pour la Wallonie et les länder allemands.

Travailleurs frontaliers employés au Luxembourg par composante, âge et sexe

Sexe	Age	Saarland	Lorraine	Rheinland-Pflaz	Wallonie	TOTAL
Homme	< 20 ans	29	300	96	125	550
	20-29 ans	840	11.686	3.150	5.546	21.222
	30-39 ans	1.749	18.822	6.335	8.177	35.083
	40-49 ans	1.913	18.377	6.234	9.161	35.685
	50-59 ans	1.755	11.975	5.405	6.423	25.558
	>= 60 ans	253	1.041	715	788	2.797
	Total hommes	6.539	62.201	21.935	30.220	120.895
Femme	< 20 ans	15	160	27	79	281
	20-29 ans	449	7.573	1.817	3.313	13.152
	30-39 ans	950	11.452	3.468	4.311	20.181
	40-49 ans	855	10.958	3.240	4.523	19.576
	50-59 ans	703	6.036	2.630	2.457	11.826
	>= 60 ans	85	574	355	246	1.260
	Total femmes	3.057	36.753	11.537	14.929	66.276
Total ensemble		9.596	98.954	33.472	45.149	187.171

Travailleurs frontaliers employés au Luxembourg selon le lieu de résidence, l'âge et le sexe 2019 (au 31/03)

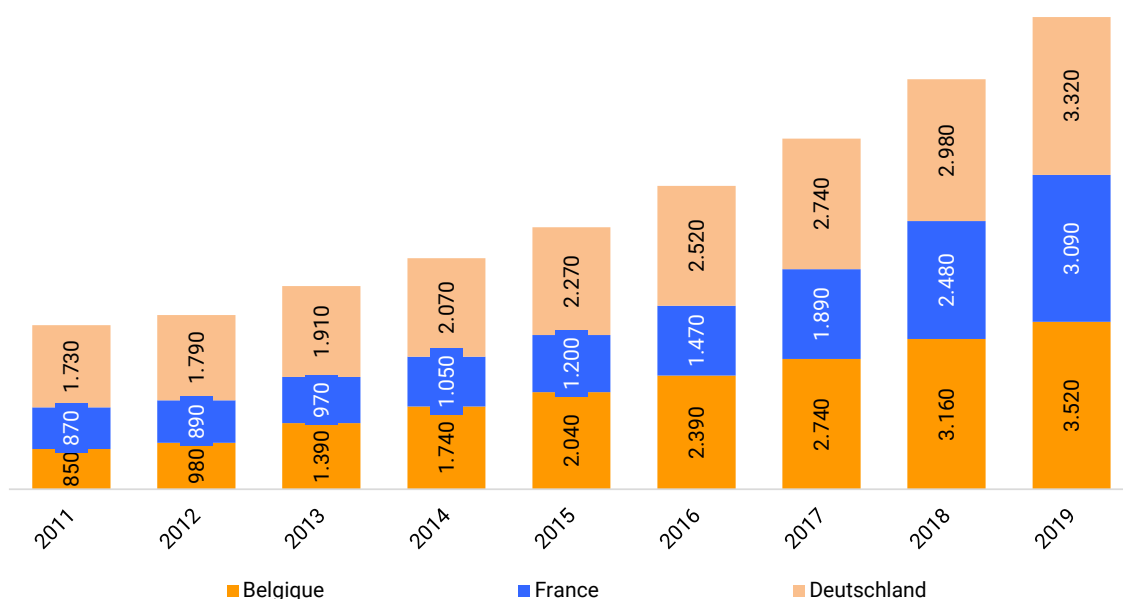
Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

Hausse du nombre de frontaliers atypiques

Près de 10 000 frontaliers de nationalité luxembourgeoise résident en Allemagne, en Belgique ou en France et travaillent au Luxembourg. Il s'agit donc de personnes qui sont frontalières dans leur propre pays. Une des raisons qui expliqueraient ce phénomène pourrait être la hausse des prix de l'immobilier au Luxembourg, qui conduiraient de plus en plus de ses ressortissants à s'installer de l'autre côté de la frontière, où le marché de l'immobilier est moins tendu. Toutefois, un autre phénomène explique l'augmentation du nombre de frontaliers atypiques. Dans le cadre de la loi de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise, les personnes qui ont un ancêtre luxembourgeois peuvent être naturalisées luxembourgeoises, ce qui concerne aussi une partie des frontaliers dont il est question ici¹⁰. C'est en Allemagne et en Belgique qu'ils sont le plus nombreux, mais en Allemagne que l'évolution est la plus significative : entre 1999 et 2019 leur nombre a été multiplié par 12. Pendant la même période, leur nombre a été multiplié par 8 en Belgique et par 7 en France. Une tendance différente se dessine au cours des dernières années. Depuis 2012 et jusqu'en 2018, le taux de croissance observable en Belgique est plus élevé qu'en Allemagne. Entre 2018 et 2019, il s'élève à 11,4 % en Belgique et en Allemagne et 24,6 % en France.

Frontaliers atypiques employés au Luxembourg 2011-2019



Travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise employés au Luxembourg selon le pays de résidence 2011-2019 (au 31/03)

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

¹⁰ En 2019, près de 2.500 français ont acquis la nationalité luxembourgeoise, ainsi que 361 allemands et 1.335 belges (Source : www.lesfrontaliers.lu).

Frontaliers atypiques luxembourgeois par composante en 2019

Nombre de frontaliers atypiques	
Rheinland-Pfalz	2.104
Saarland	1.011
Wallonie	3.498
Lorraine	3.020
Total	9.633

Travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise employés au Luxembourg selon le lieu de résidence 2019 (au 31/03)

Calculs : IBA·OIE

Source : IGSS

Au niveau des composantes, on constate que c'est la Wallonie qui accueille le plus grand nombre de frontaliers atypiques luxembourgeois (36,3 %) suivi par la Lorraine avec 31,4 %. La Sarre et la Rhénanie-Palatinat accueille respectivement 1 011 et 2 104 personnes, (soit 10,5 % et 21,8 %, ou 32,3 % à eux deux). Au total ce sont 9 633 frontaliers qui habitent dans l'une des composantes de la Grande Région, ce qui représente 97 % de tous les frontaliers atypiques luxembourgeois.

3 Lorraine

Pour présenter le développement et la comparabilité des flux des frontaliers sortants de Lorraine en direction de chacune des composantes de la Grande Région, les données produites par l'INSEE ont été mobilisées. Sur le plan méthodologique, rappelons que l'INSEE a révisé en 2016 son mode de calcul des volumes de frontaliers lorrains pour les composantes allemandes ainsi que pour la Wallonie : l'INSEE a d'abord calculé au recensement de la population et selon le territoire de destination le taux de frontaliers lorrains dans l'ensemble des frontaliers français ; cette part a ensuite été appliquée aux effectifs précis de frontaliers français renseignés par la BA ou l'INAMI, afin d'estimer le nombre de Lorrains. Pour le Luxembourg, les données sur les frontaliers lorrains sont directement disponibles auprès de l'IGSS.

Ce choix d'appliquer un « taux de frontaliers lorrains » aux effectifs totaux renseignés dans les sources administratives de la BA ou de l'INAMI tient au fait que les données produites par l'INSEE à partir du recensement de la population sous-estiment le nombre de frontaliers sortants de Lorraine. L'écart est d'environ 5 000 frontaliers en 2015, après rapprochement des 96 856 frontaliers annoncés par l'INSEE avec les 102 210 frontaliers recomposés par cumul des données de la BA, de l'INAMI et de l'IGSS.

Cet écart vient du fait que le recensement de la population français est une enquête reposant sur le déclaratif des personnes sollicitées pour répondre au questionnaire alors que, dans les autres composantes, les données proviennent de sources administratives. Chaque source présente ses avantages et ses limites. Le recensement de la population approxime les volumes, mais il comporte en revanche une grande richesse d'informations sociodémographiques pour caractériser la population en emploi ; à l'inverse, les données administratives sont irremplaçables pour connaître le volume (quasi) exact de la population, mais elles sont souvent pauvres en variables sociodémographiques pour la caractériser.

La transformation de l'économie lorraine est restée timide au cours de ces 30 dernières années et n'a pas réussi à enrayer les problèmes liés à la désindustrialisation massive qui s'est opérée dans ce territoire. Ainsi, le manque d'opportunité professionnelle et la proximité du Luxembourg dont l'économie est particulièrement attractive, pousse un grand nombre de Lorrains à traverser une des frontières de la Grande Région pour des raisons professionnelles. Au sein de l'espace de coopération, la Lorraine constitue le premier pourvoyeur de main d'œuvre frontalière se rendant au Luxembourg.

74 % des frontaliers lorrains se rendaient au Luxembourg en 2007, 82 % en 2019

En 2019, la région lorraine reste celle d'où provient le plus grand nombre de travailleurs se rendant dans les autres composantes de la Grande Région, avec un total de 120 310 navetteurs sortants, soit 53 % des frontaliers de l'espace de coopération. Le Luxembourg attire toujours plus de Lorrains, en nombre comme en proportion, représentant ainsi 82 % des flux en 2019 (74 % dix ans plus tôt), suivi de la Sarre (12 %), de la Wallonie (4,3 %) et de la Rhénanie-Palatinat (1,1 %).

La lecture des statistiques couvrant la période 2011-2019 laisse apparaître la poursuite des grandes tendances observées ces dernières années :

- Premièrement, le flux de frontaliers sortants continue à s'accroître : 80 000 travailleurs étaient concernés en 2004, 96 300 en 2011 et 120 310 en 2019, soit un taux de variation annuel moyen de + 2,7 % entre 2004 et 2011 et de + 2,8 % entre 2011 et 2019.
- Deuxièmement, le mouvement « en ciseau » se poursuit : alors que le Luxembourg capte toujours plus de frontaliers sur la période 2011-2019 (+ 35,8 %), les autres composantes en perdent : - 3,7 % vers la Wallonie, - 6,7 % vers la Rhénanie-Palatinat et - 10,8 % vers la Sarre.

En 2019 on estime que les frontaliers représentent 46 % de l'emploi total du Luxembourg, pour moitié originaires de France (53 %). A titre de comparaison, la Suisse, qui constitue le premier marché du travail transfrontalier devant la Grande Région, connaît une dépendance à l'emploi frontalier nettement inférieure, estimée à 6,3 %¹¹ en 2019 ; les Français représentent près de 55 % d'entre eux.

- Au cours de la dernière décennie, les variations d'une année à l'autre ne montrent de régularité qu'en direction du Luxembourg, caractérisées par une croissance annuelle particulièrement élevée entre 2014 et 2017 (+ 3,5 % entre 2014 et 2015, + 5,2 % entre 2015 et 2016, + 5,9 % entre 2016 et 2017). Ensuite, la croissance annuelle stagne autour de 5 % entre 2017 et 2018. Elle atteint 4,7 % entre 2018 et 2019. Les autres composantes connaissent des variations parfois contraires d'une année à l'autre, c'est pourquoi il est moins facile d'en tirer un enseignement.

Évolution du nombre de frontaliers lorrains 2011-2019

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TVAM* ¹²	
										2004-2011	2011-2019
Saarland	-2,4	-1,8	-2,5	1,3	1,2	-1,8	-2,5	-0,6	-4,5	-1,8	-1,4
Rheinland-Pfalz	0,0	-6,7	0,0	7,1	-6,7	0,0	0,0	-7,1	7,7	-0,9	-0,7
Wallonie	-3,6	1,9	-1,8	-3,7	-1,9	-2,0	2,0	3,9	-1,9	3,0	-0,4
Luxembourg	3,3	2,9	1,1	2,9	3,5	5,2	5,9	5,2	4,7	4,1	3,9
Total	1,8	1,9	0,4	2,3	2,7	3,6	4,4	4,2	3,2	2,7	2,8

Variation du nombre de frontaliers lorrains par rapport à l'année précédente en % (2011-2019)

Calculs : IBA-OIE

Source : INSEE, Direction Lorraine (estimations sur la base des données de BA, INAMI et IGSS)

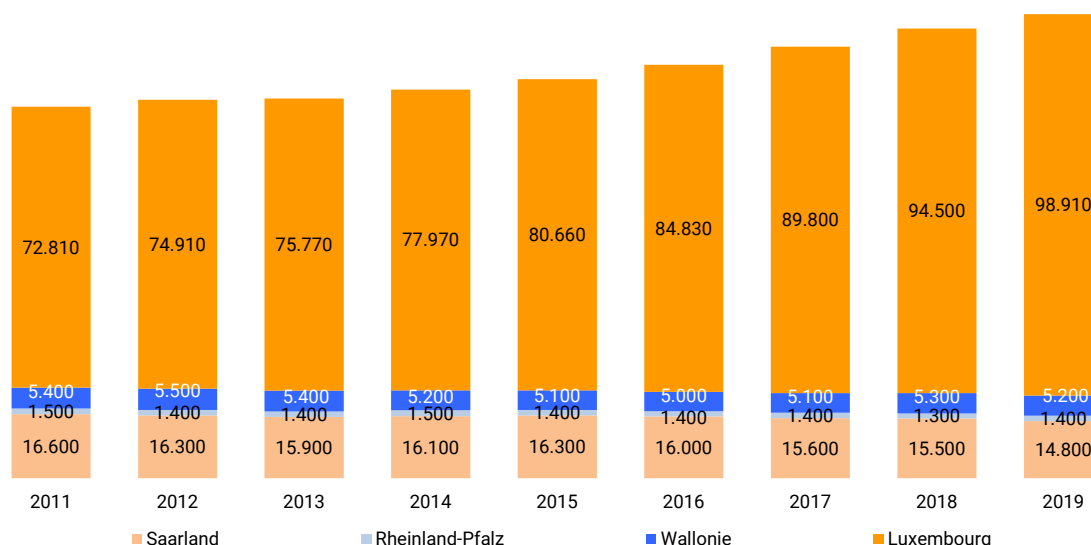
* TVAM : Taux de variation annuel moyen

Remarque : pour les Länder allemands et pour la Wallonie, les TVAM sont calculés à partir des effectifs estimés par l'INSEE, selon la méthode décrite en introduction à ce chapitre.

¹¹ Selon les statistiques proposées par l'Office fédéral de la statistique (www.bfs.admin.ch), la Suisse comptait en 2019 près de 336 000 frontaliers pour 5,3 millions d'emplois.

¹² Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage, sur n périodes (années, mois, semaines, etc.) est donné par la formule : $((\text{Valeur finale}/\text{Valeur initiale})^{1/(\text{Année } n - \text{Année } 0)}) - 1 \times 100$

Frontaliers lorrains par territoire de destination 2011-2019



Frontaliers lorrains par territoire de destination 2011-2019

Calculs : IBA-OIE

Source : INSEE, Direction Lorraine ; Saarland, Rheinland-Pfalz, Wallonie : estimations sur la base des données de BA et de l'INAMI ; Luxembourg : IGSS

Remarque : pour les Länder allemands et pour la Wallonie, les effectifs sont estimés par l'INSEE, selon la méthode décrite en introduction à ce chapitre.

Le concept de « frontalier atypique », qui désigne les travailleurs ayant fait le choix de résider dans un pays voisin mais qui continuent à travailler dans le pays dont ils ont la nationalité (de naissance ou par acquisition), s'observe tout particulièrement en direction de la Sarre : « seuls » 61,7 % des frontaliers lorrains s'y rendant sont de nationalité française (56,2 % sont français de naissance, auxquels s'ajoutent 5,5 % de français par acquisition). Ce phénomène est un peu moins marqué en direction de la Wallonie (74,2 %), puis de la Rhénanie-Palatinat (74,7 %) et enfin du Luxembourg (90,7 %).

40 % des Lorrains se rendant en Allemagne sont âgés de 50 ans ou plus

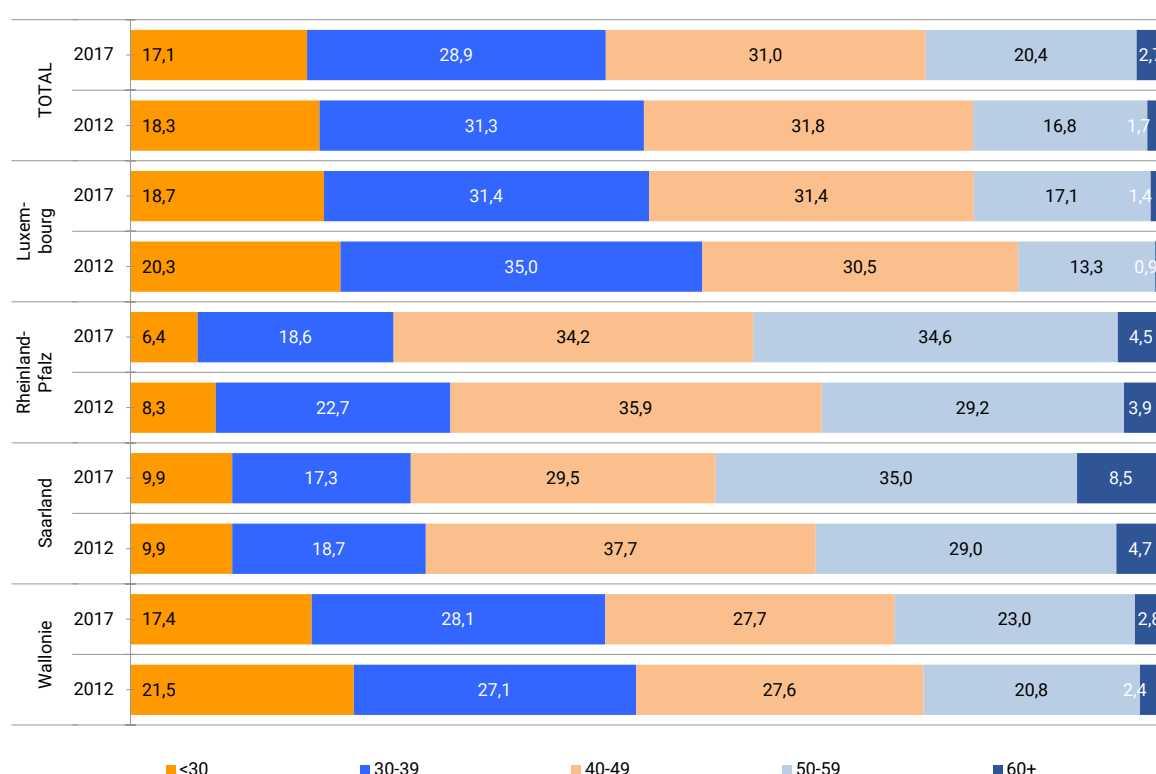
Le travail frontalier concerne avant tout des personnes en milieu de carrière professionnelle : les 30-49 ans représentent ainsi 60 % des Lorrains frontaliers en 2017, alors que cette tranche d'âge ne concerne que 49 % des Lorrains non frontaliers. Du fait de cette surreprésentation de ce groupe d'âges intermédiaire, on observe chez les frontaliers une plus forte proportion de personnes déclarant vivre en couple, de l'ordre de 72,6 % contre 67,7 % des Lorrains travaillant en Lorraine.

Les frontaliers ne sont pas épargnés par le phénomène de vieillissement : de 2012 à 2017, la part des travailleurs âgés de 50 ans et plus s'est ainsi accrue de 4,6 points, pour atteindre 23,1 %. Selon les données de l'INSEE, c'est en direction des Länder allemands que la part des Lorrains âgés de 50 ans et plus est la plus élevée en 2017 (43,1 %), en lien avec un appareil productif encore fortement orienté vers des activités industrielles qui ne rajeunissent que peu ou pas leurs effectifs par l'embauche de jeunes frontaliers. Dans le détail des Länder, 39,1 % des travailleurs se rendant en Rhénanie-Palatinat et 43,4 % de leurs homologues se rendant en

Sarre sont âgés de 50 ans ou plus. A titre de comparaison, ce groupe d'âges concerne 25,9 % des Lorrains se rendant en Wallonie, 18,5 % de ceux se rendant au Luxembourg et 31,4 % des Lorrains non frontaliers.

L'exercice d'un emploi frontalier reste une caractéristique plutôt masculine : 60,9 % des travailleurs sont des hommes, contre 50,6 % des Lorrains travaillant en Lorraine. Les travailleuses frontalières sont les mieux représentées en Wallonie (45,4 %), en lien avec des activités tertiaires dans le domaine de la santé bien représentées, alors qu'elles ne représentent que 31,1 % des frontaliers se rendant en Rhénanie-Palatinat. En Sarre et au Luxembourg, cette proportion est respectivement de 39,4 % et 38,8 %.

Frontaliers lorrains par territoire de destination et tranche d'âge



Frontaliers lorrains par territoire de destination et par tranche d'âge, en 2012 et en 2017 – Répartition en %

Calculs : IBA-OIE

Source : INSEE Lorraine – Recensement de la population 2012 et 2017

De 1968 à 2010 : un développement des activités tertiaires plutôt qu'une désindustrialisation

Rétrospectivement, le travail frontalier des Lorrains est un phénomène ancien, que l'on observe nettement dès le recensement de la population française de 1968, année pour laquelle le nombre de navetteurs avoisinait 7 000 personnes. Jusque dans les années 1980, l'Allemagne captait 2 frontaliers sur 3, notamment en raison de la proximité des appareils productifs, mais aussi en raison d'un multilinguisme affirmé en zone frontalière et, d'une façon plus globale, d'une histoire entremêlée de longue date.

Sur une longue période, le travail frontalier lorrain a bénéficié d'un fort mouvement de tertiarisation des activités, qui s'est toutefois accompagné d'une poursuite de la croissance des emplois dans les activités industrielles, bien qu'à un rythme nettement moins soutenu. Entre 1968 et 1990, les emplois dans l'industrie se sont accrus de 302 %, puis entre 1990 et 2010, de + 28 %. Comparativement, l'emploi dans le tertiaire s'est accru de 503 % en première période et de + 402 % en seconde partie.¹³

Quatre périodes de développement du travail frontalier sont classiquement distinguées¹⁴ :

- Entre 1968 et 1975, les restructurations industrielles engagées en France ont amené un grand nombre de Lorrains à passer la frontière, notamment vers l'Allemagne, pour exercer des activités proches de celles perdues côté français. Sur cette période, le Luxembourg engage la diversification de son appareil productif : jusqu'alors orienté vers les activités industrielles (sidérurgie), il se tourne désormais vers les activités du tertiaire (notamment financières et bancaires) avec une politique attractive des investissements étrangers.
- Entre 1975 et 1982, les activités industrielles allemandes et luxembourgeoises sont également affectées par des restructurations. La capacité d'accueil des frontaliers de ces pays n'évolue que modérément.
- De 1982 à 1990, le nombre de frontaliers lorrains repart à la hausse en direction de l'Allemagne mais surtout du Luxembourg, qui tire pleinement parti de la tertiarisation de son économie engagée précédemment. La croissance de l'emploi frontalier au Luxembourg sera dès lors continue, afin de satisfaire à ses besoins en main d'œuvre qui ne peuvent plus l'être par la seule population résidente.
- Entre 1990 et 2010, le nombre de frontaliers sortants a été multiplié par 3, majoritairement en direction du Luxembourg et au profit des activités tertiaires (+ 570 % des emplois entre 1990 et 2010, à comparer à une augmentation de 100 % dans l'industrie). En volume, les flux vers le Luxembourg ont dépassé ceux vers l'Allemagne début 2000¹⁵. A noter que c'est également au cours des années 1990 que le marché frontalier Lorraine-Wallonie émerge véritablement, d'abord à part quasi-égale entre l'emploi industriel et le tertiaire (proche de 40 % des emplois chacun), puis à l'avantage du tertiaire en 2010 (atteignant 59 %).

L'industrie manufacturière : premier employeur des frontaliers lorrains

Selon la nomenclature des activités économiques en 21 postes, l'industrie manufacturière constitue le principal secteur employeur des frontaliers lorrains en 2017, avec 17,7 % des travailleurs. Dans le détail des industries, c'est en particulier la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (hors machine et équipement) qui emploie le plus de frontalier (29,9 %).

¹³ Source : INSEE, Historique des recensements harmonisés 1968-2010. Calculs OIE

¹⁴ Cf. Belkacem, Rachid / Borsenberger, Monique / Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs frontaliers lorrains, Travail et Emploi, n°106, avril-juin 2006. Les bornes des périodes sont imposées par l'exploitation des différents recensements de la population (1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2010), et non par des phénomènes économiques particuliers.

¹⁵ Actualisation OIE, données harmonisées du recensement 1968-2010

Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination

Secteurs d'activité (NAF 21)		Luxembourg		Rhénanie-Palatinat		Sarre		Wallonie	
		Frontaliers lorrains	%	Frontaliers lorrains	%	Frontaliers lorrains	%	Frontaliers lorrains	%
A	Agriculture, sylviculture et pêche	81	0,1	-	-	35	0,2	s	s
B	Industries extractives	77	0,1	-	-	16	0,1	-	-
C	Industrie manufacturière	10.322	12,7	704	50,0	6.467	39,9	1.383	29,2
D	Prod-distrib électricité gaz vapeur air conditionné	166	0,2	-	-	48	0,3	-	-
E	Prod-distrib eau assainissement dépollution	527	0,6	26	1,8	126	0,8	52	1,1
F	Construction	8.093	10,0	84	6,0	840	5,2	266	5,6
G	Commerce ; réparation automobile	12.590	15,5	266	18,9	2.977	18,4	898	18,9
H	Transports et entreposage	4.163	5,1	23	1,6	771	4,8	179	3,8
I	Hébergement et restauration	4.446	5,5	35	2,5	398	2,5	156	3,3
J	Information et communication	4.422	5,4	23	1,6	299	1,8	s	s
K	Activités financières et d'assurance	9.905	12,2	s	s	416	2,6	53	1,1
L	Activités immobilières	578	0,7	s	s	67	0,4	30	0,6
M	Activ spécialisées scientifiques et techniques	7.542	9,3	18	1,3	558	3,4	57	1,2
N	Activ services administratifs soutien	8.160	10,1	66	4,7	931	5,7	323	6,8
O	Administration publique	1.194	1,5	30	2,1	285	1,8	82	1,7
P	Enseignement	974	1,2	35	2,5	349	2,2	244	5,1
Q	Santé humaine et action sociale	5.524	6,8	72	5,1	1.247	7,7	829	17,5
R	Arts spectacles et activités récréatives	429	0,5	-	-	161	1,0	47	1,0
S	Autres activités de services	1.320	1,6	s	s	218	1,3	103	2,2
T	Activités ménages en tant qu'employeurs	108	0,1	-	-	s	s	20	0,4
U	Activités extra-territoriales	564	0,7	-	-	s	s	-	-
TOTAL		81.183	100	1.407	100	16.214	100	4.742	100
Total des 5 principaux secteurs		48.452	59,7	1.192	84,7	12.462	76,9	3.699	78,0

Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination

Source : INSEE Lorraine – Recensement de la population 2015

s : application du secret statistique

S'ensuivent la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (15,6 %), la fabrication de matériels de transport (15,5 %), et la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (11,9 %).

Toujours selon la nomenclature en 21 postes, viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (16,0 %), les activités financières et d'assurance (10,4 %), les activités de services

administratifs et de soutien¹⁶ (9,3 %) et le secteur de la construction (9,1 %). Ces cinq premiers secteurs regroupent près de 2 frontaliers sur 3 (62,6 %).

En fonction des composantes, le poids de ces cinq secteurs diffère significativement : ils représentent ainsi 79,6 % des emplois en Rhénanie-Palatinat, 71,7 % en Sarre, 61,6 % en Wallonie et 60,4 % au Luxembourg. Dans ces deux derniers territoires, le recours au travail frontalier dans des proportions significatives s'est fait plus récemment que dans les Länder allemands, et les secteurs d'activités concernés sont davantage orientés vers le tertiaire.

Le détail des activités économiques par composantes fait apparaître des profils professionnels distincts :

- Le Luxembourg se démarque avec le poids des activités financières et d'assurance (12,2 %), secteur qui n'apparaît pas parmi les principaux employeurs dans les autres composantes (inférieur à 3 %), et par le poids des activités de services administratifs et de soutien (10,1 %), comprenant notamment l'activité des agences de travail temporaire et l'activité des entreprises de nettoyage. Avec plus de 10 322 frontaliers en poste, l'industrie manufacturière ne représente toutefois que 12,7 % de l'ensemble des navetteurs.

En lien avec ces activités, on retrouve parmi les principaux emplois exercés par les frontaliers les employés de banque et d'assurances (4,1 %), les employés de la comptabilité (3,6 %), les cadres des services administratifs, comptables et financiers ou encore les agents d'entretien (3,3 %). Rappelons toutefois que la principale spécificité du travail frontalier en direction du Luxembourg, au sens statistique du terme, est liée aux activités des institutions européennes (référéncées dans le tableau sous l'appellation « activités extra-territoriales »), bien que concernant un faible volume de travailleurs (564 personnes).

- En direction de la Rhénanie-Palatinat, les industries manufacturières emploient 1 frontalier sur 2 (50,0 %). Parmi celles-ci, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ainsi que la fabrication de machines et d'équipements constituent les principaux pourvoyeurs d'emplois manufacturiers (respectivement 22,9 % et 29,5 % des travailleurs). Les activités de commerce et réparation automobile sont également bien représentées, avec 18,9 % des frontaliers lorrains. La profession de vendeur arrive en tête des principaux métiers exercés (6,4 %), suivi des métiers industriels d'ouvriers qualifiés¹⁷(OQ) travaillant par enlèvement

¹⁶ Selon l'INSEE, cette catégorie comprend diverses activités de soutien aux activités générales des entreprises, telles que les activités de location et location-bail, les activités liées à l'emploi (notamment les agences temporaires), les activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes, les activités d'enquêtes et sécurité (relevant du champ marchand), les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (notamment les activités de nettoyage), les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises. Ces activités sont différentes de celles de la catégorie M (activités spécialisées scientifiques et techniques), car leur objectif premier n'est pas le transfert de connaissances spécialisées.

¹⁷ Les données présentées sont détaillées selon la nomenclature des Familles professionnelles en 87 postes (FAP 2009). Cette nomenclature française distingue les professions en fonction de leur niveau de qualification selon sept modalités, parmi lesquelles figurent notamment les « manœuvres et ouvriers non qualifiés », les « ouvriers qualifiés et ouvriers hautement qualifiés » ou encore les « employés non qualifiés et employés qualifiés ». Cette nomenclature est liée à celle des Professions et Catégories Sociales (PCS) utilisée par l'INSEE pour coder les réponses déclarées par les individus lors du recensement de la population. Attention, pour satisfaire un principe d'égalité de traitement devant la Loi, le Luxembourg et la Belgique ont introduit le statut unique dans leur législation afin de ne plus faire de distinction entre le régime des ouvriers et celui des employés. Cette réforme, adoptée le 1er janvier 2009 au Luxembourg et le 1er janvier 2014 en Belgique, a pour effet de ne plus permettre l'identification des employés et des ouvriers dans les statistiques produites par ces pays.

ou par formage de métal (respectivement 4,3 %), des OQ de la mécanique (4,9 %) ou encore des ouvriers non qualifiés (ONQ) des industries de process (5,4 %).

- Vers la Sarre, les industries manufacturières constituent également le principal employeur, occupant 39,9 % des frontaliers. Ce sont les activités de fabrication de matériels de transport qui emploient le plus grand nombre de frontaliers lorrains (près du tiers de l'emploi manufacturier), en lien avec l'implantation de Ford à Sarrelouis (Sarre). Les activités de commerce et de réparation automobile y sont également bien représentées (18,4 %). Les principales professions exercées sont ainsi les ONQ de la mécanique (4,2 %), les ONQ des industries de process (5,1 %) ou encore les vendeurs (5,0 %).
- En Wallonie, les industries manufacturières occupent 29,2 % des frontaliers lorrains. Dans le détail du secteur, les activités du travail du bois, de l'industrie du papier et de l'imprimerie ainsi que les activités de fabrication d'aliments et de boissons, en lien avec l'implantation de l'entreprise Ferrero à Arlon, représentent chacune 30 % de l'emploi manufacturier. Parmi les principales professions exercées par les Lorrains en lien avec ces activités industrielles, on retrouve les ONQ et les OQ des industries de process (respectivement 7,0 % et 7,5 % des emplois) ainsi que les ONQ de la manutention (3,7 %).

Les activités pour la santé humaine et l'action sociale figurent également parmi les principaux employeurs, avec 17,5 % des frontaliers, une proportion deux à trois fois supérieure à ce que l'on observe en direction des autres composantes. L'attractivité du Pôle de santé d'Arlon explique que les infirmiers figurent parmi les principales professions (5,5 %).

Frontaliers lorrains par familles professionnelles et destination

Familles professionnelles (FAP 87)		Luxembourg		Rheinland-Pfalz		Saarland		Wallonie	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
D1Z	OQ travaillant par enlèvement de métal	467	0,6	70	5,0	329	2,0	19	0,4
D2Z	OQ travaillant par formage de métal	550	0,7	75	5,3	258	1,6	62	1,3
D3Z	ONQ de la mécanique	866	1,1	64	4,5	1116	6,9	60	1,3
D4Z	OQ de la mécanique	335	0,4	69	4,9	684	4,2	20	0,4
E0Z	ONQ des industries de process	1.510	1,9	76	5,4	822	5,1	333	7,0
E1Z	OQ des industries de process	1.776	2,2	60	4,3	579	3,6	355	7,5
J1Z	OQ de la manutention	2.022	2,5	47	3,3	522	3,2	176	3,7
L1Z	Employés de la comptabilité	2.883	3,6	-	-	121	0,7	19	0,4
L5Z	Cadres des services administratifs, comptables et financiers	2.674	3,3	18	1,3	236	1,5	15	0,3
Q0Z	Employés de la banque et assurances	3.348	4,1	s	s	217	1,3	26	0,5
R1Z	Vendeurs	3.082	3,8	90	6,4	807	5,0	342	7,2
T4Z	Agents d'entretien	2.709	3,3	s	s	690	4,3	214	4,5
V1Z	Infirmiers, sages-femmes	1.913	2,4	s	s	304	1,9	259	5,5
	Autres professions	57.048	70,3	839	59,6	9.528	58,8	2.842	59,9
Total		81.183	100	1.407	100	16.214	100	4.742	100
Total des 5 principales professions		14.696	18,1	380	27,0	4.119	25,4	1.503	31,7

Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination en 2017

Source : INSEE Lorraine – Recensement de la population 2017

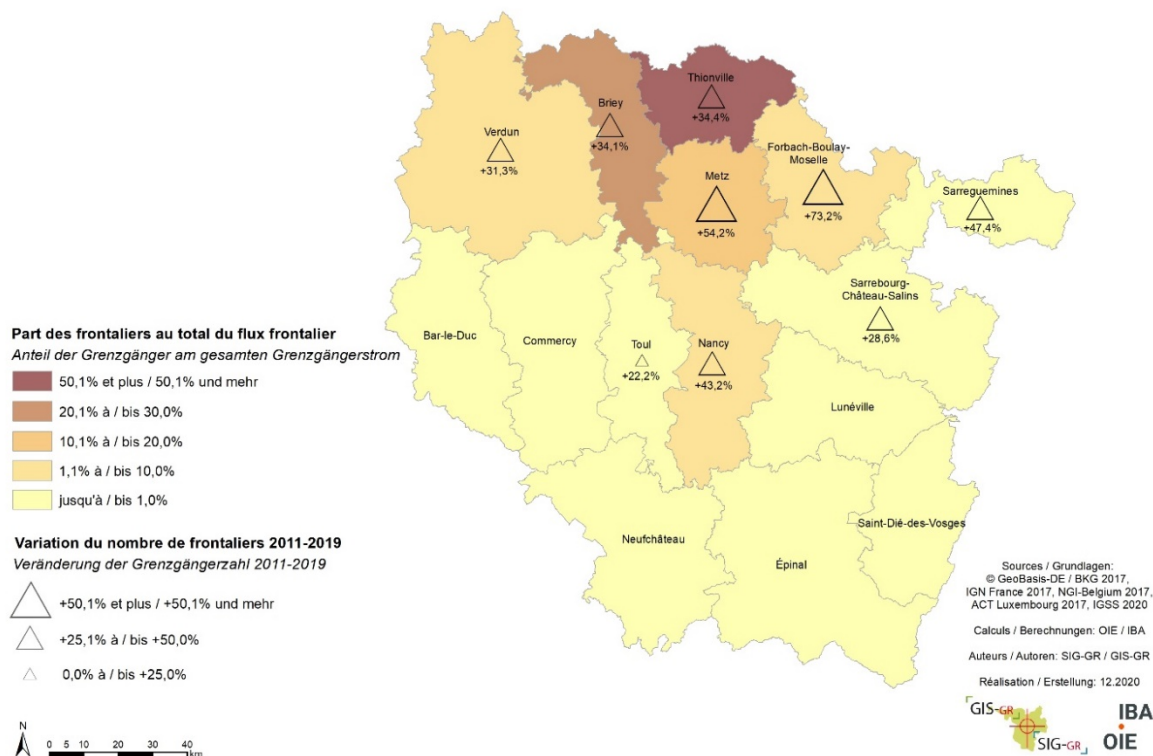
s : application du secret statistique

Les frontaliers lorrains travaillant au Luxembourg vivent majoritairement proches de la frontière

Du côté de la Lorraine - région en provenance de laquelle les frontaliers travaillant au Luxembourg sont les plus nombreux -, c'est dans l'arrondissement de Thionville que résident en 2019 plus de la moitié des frontaliers travaillant au Luxembourg (51,8 %, soit un peu plus de 51 000 travailleurs frontaliers). Environ un quart de ces travailleurs vivent dans l'arrondissement de Briey, également situé à la frontière, suivi de celui de Metz (15,8 %). Ainsi ces trois arrondissements regroupent 93,0 % des frontaliers travaillant au Luxembourg.

Carte des frontaliers originaires de France employés au Luxembourg

Frontaliers d'origine lorraine et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrond.) au 31.03.2019, variation 2011-2019
In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus Lothringen nach Wohnort (Arrond.) zum 31.03.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de France travaillant au Luxembourg, par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2019 et variation 2011-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : IGSS

Nombre de frontaliers 2019	
Lorraine	98.910
Thionville	51.210
Briey	25.150
Metz	15.650
Forbach-Boulay-Moselle	3.100
Verdun	1.890
Nancy	1.060
Autres	850

4 Rhénanie-Palatinat et Sarre

A la mi-2019, presque 21 000 frontaliers au total se rendaient au travail dans l'une des deux composantes allemandes de la Grande Région depuis l'une des régions voisines, dont la grande majorité habitaient en France. En revanche, le flux de travailleurs frontaliers sortants originaires des deux Länder allemands s'élève à plus de 44 000 personnes et s'oriente en priorité vers le Luxembourg. La Sarre présente toujours un solde migratoire positif – malgré un nombre croissant de Sarrois travaillant au Luxembourg. En Rhénanie-Palatinat par contre, les mouvements migratoires des frontaliers sortants sont beaucoup plus importants que les flux de frontaliers entrants. Le nombre de Rhénans-Palatins qui travaillent au Grand-Duché, en raison de sa situation géographique et de la demande de main-d'œuvre, croît toujours et est bien plus important qu'en Sarre. Le flux de frontaliers originaires de France se rendant en Rhénanie-Palatinat se situe à un niveau relativement bas par rapport à la Sarre, et tend à régresser depuis quelques années.

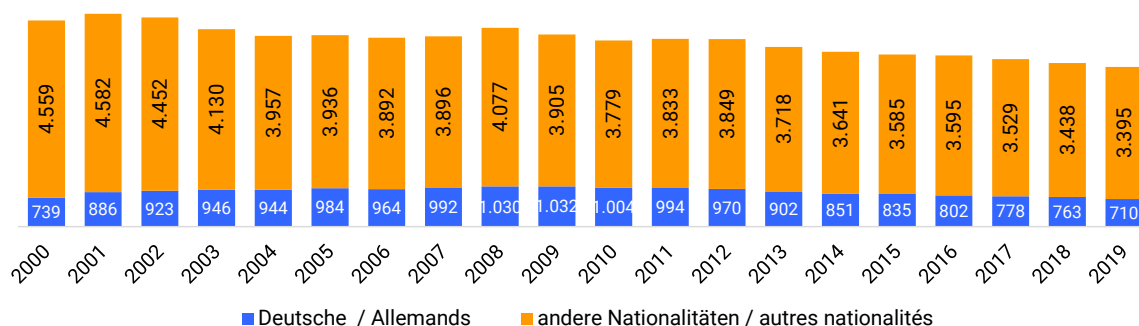
4.1 Frontaliers entrants originaires de France

4.1.1 Rhénanie-Palatinat

Le flux de frontaliers entrants originaires de France enregistre encore un net recul en 2019

En 2019, 4 105 personnes se sont rendues de France en Rhénanie-Palatinat pour leur travail. Le flux de frontaliers entrants accuse une évolution négative depuis 2001, malgré une nette hausse en 2008 (+ 4,5 %) et une légère augmentation en 2011 (+ 1 %). Depuis, le nombre de personnes en provenance de France et se rendant en Rhénanie-Palatinat pour y travailler connaît à nouveau une évolution négative, avec environ 400 frontaliers de moins entre 2014 et 2019. En 2019, la baisse s'élève en absolu à 97 personnes – dont 53 de nationalité allemande – par rapport à l'année précédente. Cette tendance devrait vraisemblablement se poursuivre dans les prochaines années.

Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat 2000-2019



Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat 2000-2019 (au 30/06)

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité 2009-2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	-3,4	-3,1	+0,9	-0,2	-4,1	-2,8	-1,6	-0,5	-2,0	-2,5	-2,3
Allemands	+0,2	-2,7	-1,0	-2,4	-7,0	-5,7	-1,9	-4,0	-3,0	-1,9	-6,9
Autres nationalités	-4,2	-3,2	+1,4	+0,4	-3,4	-2,1	-1,5	+0,3	-1,8	-2,6	-1,3

Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité 2009-2019 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Les frontaliers atypiques atténuent légèrement la régression du flux de frontaliers entrants originaires de France

Le flux de frontaliers se rendant de France en Rhénanie-Palatinat régresse globalement depuis 2001 (- 25,0 %). L'analyse de la situation par nationalité montre que la baisse du nombre de Français, de 25,9 %, est plus prononcée que celle du nombre de frontaliers de nationalité allemande, dits atypiques (- 19,9 %). A la mi-2019, leur nombre s'élevait à 710 personnes – ainsi, presque un travailleur sur cinq se rendant de France en Rhénanie-Palatinat était un Allemand (17,3 %). En 2001, la part des frontaliers atypiques était de 16,2 %. La crise économique des années 2009/2010 a eu un effet différencié sur les deux groupes de frontaliers entrants : le ralentissement des flux a été plus modeste pour les frontaliers de nationalité allemande que pour les frontaliers d'autres nationalités.

La moitié des frontaliers entrants originaires de France travaille dans le canton de Germersheim

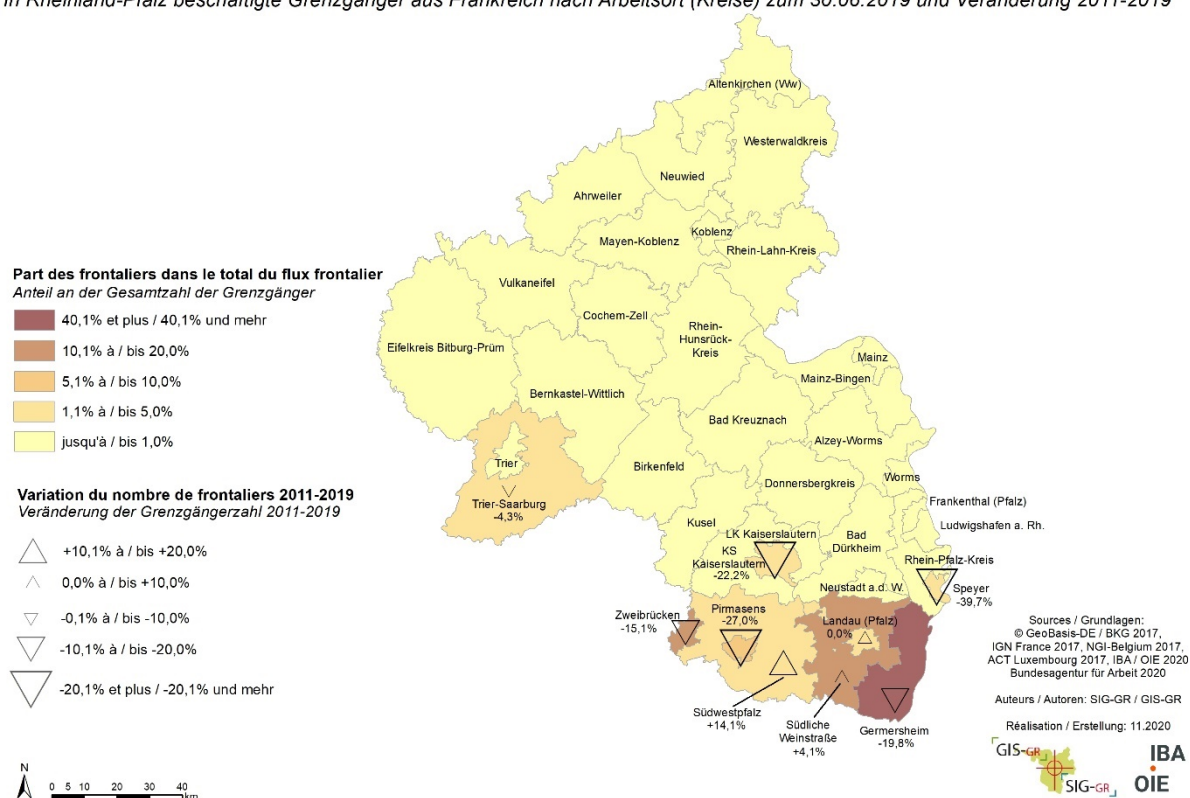
La diminution du nombre de frontaliers originaires de France en direction de la Rhénanie-Palatinat s'explique sans doute par la concentration géographique des frontaliers français à Germersheim situé à proximité de la frontière. Le Landkreis de Germersheim est un bastion industriel et le site d'implantation d'une des plus grandes usines mondiales de poids-lourds, la Daimler AG (Mercedes Benz) à Wörth am Rhein. Il revêt une importance particulière pour l'emploi puisqu'il fournit du travail à une part non négligeable de frontaliers français (notamment d'Alsace) depuis les années 70. A l'époque, l'implantation de Daimler-Benz et de la raffinerie Mobil Oil a créé environ 12 000 emplois sur le site. Au début des années 80, les frontaliers français employés chez Daimler-Benz venaient surtout des communes des cantons alsaciens : Wissembourg, Haguenau, Bischwiller, Niederbronn, Lauterbourg et Soultz-Sous-Forêts¹⁸. Actuellement, le canton de Germersheim offre un emploi à presque la moitié des frontaliers français en Rhénanie-Palatinat (48,1 %). Ces emplois sont largement dépendants de la conjoncture dans le secteur des véhicules utilitaires qui, après le boom de l'année 2008, a été l'un des secteurs les plus touchés par la crise économique mondiale des années qui ont suivi.

¹⁸ Cf. Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi : Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. Tiré de : Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.) : Frankreich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990, pp. 271-287

Au cours des huit dernières années, on constate dans le canton de Germersheim une réduction bien supérieure à la moyenne de l'emploi frontalier (- 486 emplois, soit - 19,8 %, contre - 15,0 % au total pour la Rhénanie-Palatinat entre 2011 et 2019). Seule Pirmasens, avec - 27,0 %, est proportionnellement davantage touchée. A côté de Germersheim, une part relativement élevée de frontaliers français travaillent à Zweibrücken (15,4 %). Des entreprises de construction mécanique, telles que Tadano Demag et John Deere, y sont implantées (respectivement 1 600 (2019¹⁹) et 1 000 salariés (2020²⁰)).

Carte des frontaliers originaires de France en Rhénanie-Palatinat

Frontaliers d'origine français travaillant en Rhénanie-Palatinat par lieu de travail (Kreise) au 30.06.2019, variation 2011-2019
In Rheinland-Pfalz beschäftigte Grenzgänger aus Frankreich nach Arbeitsort (Kreise) zum 30.06.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de France travaillant en Rhénanie-Palatinat, par lieu de travail (Kreise) au 30/06/2019 et variation 2011-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : BA

¹⁹ Die Rehinlandpfalz – Zweibrücker Terex-Werke werden verkauft (23.02.2019). https://www.rheinpfalz.de/lokal/zweibruecken_artikel,-zweibr%C3%BCcker-terex-werke-werden-verkauft-_arid,1388772.html

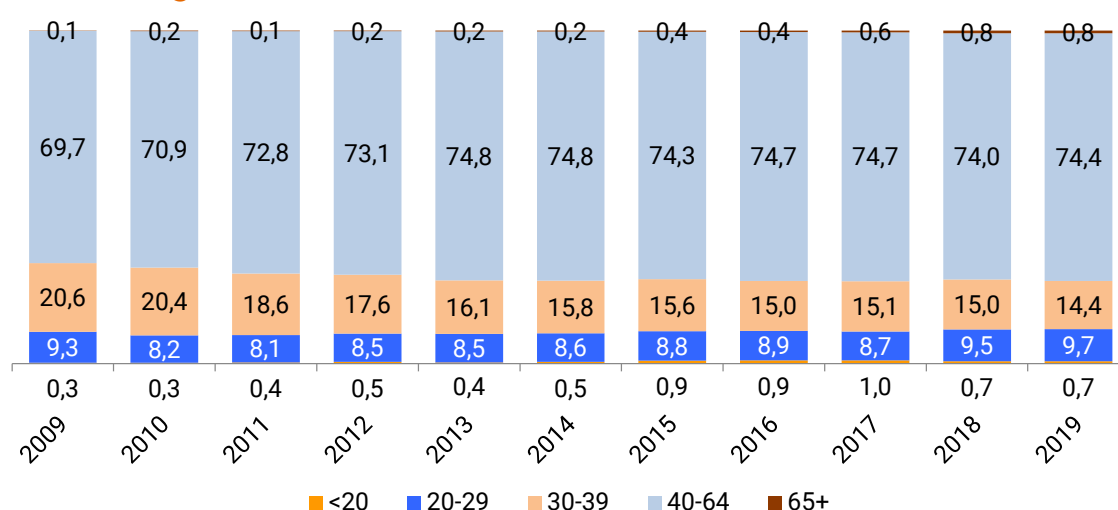
²⁰ John Deere – Standort Deutschland : <https://www.deere.de/de/unser-unternehmen/john-deere-karriere/> (consulté le 24.11.2020)

Nombre de frontaliers 2019	
Rheinland-Pfalz	4.105
Germersheim	1.973
Zweibrücken, kreisfreie Stadt	634
Südliche Weinstraße	480
Pirmasens, kreisfreie Stadt	259
Landau in der Pfalz, kr.f. St.	196
Südwestpfalz	186
Kaiserslautern, kreisfr. Stadt	56
Trier-Saarburg	45
Speyer, kreisfreie Stadt	44
autres/übrige Kreise	227

Les trois quarts des frontaliers originaires de France ont plus de 40 ans

Parmi les frontaliers qui traversent la frontière française pour se rendre en Rhénanie-Palatinat, les tranches d'âge moyennes et supérieures sont particulièrement bien représentées. En 2019, les trois quarts des navetteurs ont plus de 40 ans. En 2005, leur part n'était que de 63 %. En revanche, le nombre de frontaliers de moins de 30 ans a baissé de 10 % depuis 2009. L'évolution des dernières années fait donc apparaître un vieillissement statistique des frontaliers originaires de France entre 2009 et 2019.

Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat par tranche d'âge 2009-2019

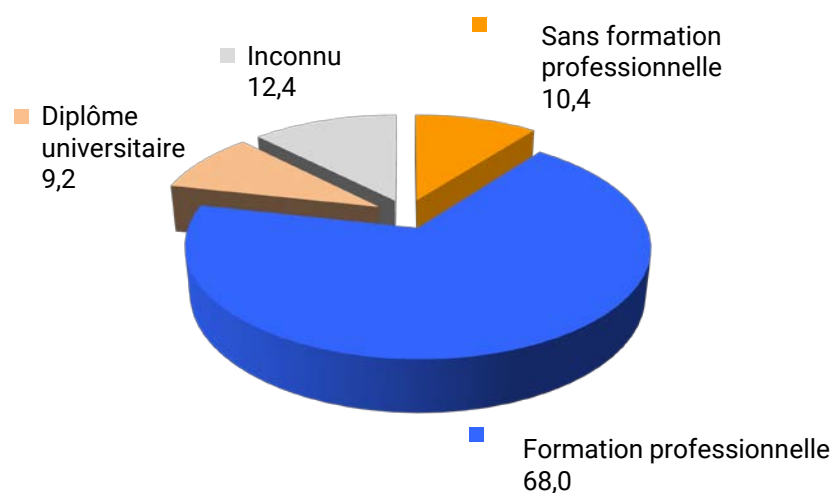


Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par tranche d'âge 2009-2019 (au 30/06),
répartition en %
Calculs : IBA·OIE
Source : BA

La majorité des frontaliers français se rendant en Rhénanie-Palatinat sont qualifiés

Les trois quarts des frontaliers français se rendant en Rhénanie-Palatinat ont un diplôme de formation professionnelle ; on notera toutefois que la part des frontaliers titulaires d'un diplôme de fin d'études universitaires représente seulement 9 %. On observe donc que les navetteurs sont surtout des employés qualifiés. Par contre, un frontalier sur dix travaille comme ouvrier peu qualifié sans formation professionnelle. Le fait qu'il existe dans les statistiques officielles une partie de salariés pour lesquels il n'est pas possible d'avoir d'information sur leur niveau de qualification s'explique par les différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand, qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, entraînent des problèmes d'équivalence de diplômes et/ou de classification statistique. Cette catégorie des frontaliers à qualification « inconnue » voit sa part augmenter d'une année sur l'autre depuis 2009. Ainsi, elle représente seulement 3,1 % en 2009 contre 12,4 % en 2019, ce qui a pour conséquence de fausser quelque peu l'analyse lorsque l'on cherche à savoir si le niveau de qualification des frontaliers a augmenté ou non. Quoi qu'il en soit, on observe sur la période 2009-2019 un net recul du nombre de frontaliers non qualifiés, passant de 694 à 428 personnes, et une hausse des diplômés de l'enseignement supérieur (de 327 à 377 personnes).

Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat par niveau de formation 2019



Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par niveau de formation en 2019 (au 30/06), répartition en %

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Une majorité de frontaliers en provenance de France dans l'industrie manufacturière

Rapportée à l'ensemble des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat, l'industrie manufacturière est à la mi-2019 le secteur qui emploie le plus de personnes (23 %). C'est également le premier secteur employeur chez les frontaliers venant de France, puisque 59 % de tous ces frontaliers travaillaient dans ce domaine en 2019. Le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » représente avec une part de 12 % le deuxième secteur employeur des frontaliers français.

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique 2019

Secteur d'activité (NACE rév. 2)	Total des salariés soumis à l'assu- rance sociale obligatoire		Frontaliers origi- naires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	14.257	1,0	32	0,8	*	-	*	-
B Industries extractives	3.023	0,2	18	0,4	4	0,6	14	0,4
C Industrie manufacturière	325.583	22,7	2.417	58,9	246	34,6	2.171	63,9
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air condi- tionné	9.379	0,7	*	-	-	-	*	-
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	11.428	0,8	14	0,3	*	-	*	-
F Construction	92.764	6,5	170	4,1	31	4,4	139	4,1
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	199.535	13,9	471	11,5	119	16,8	352	10,4
H Transports et entrepo- sage	71.326	5,0	189	4,6	29	4,1	160	4,7
I Hébergement et restaura- tion	47.719	3,3	44	1,1	9	1,3	35	1,0
J Information et communi- cation	33.958	2,4	34	0,8	7	1,0	27	0,8
K Activités financières et d'assurance	36.429	2,5	30	0,7	18	2,5	12	0,4
L Activités immobilières	6.833	0,5	6	0,1	3	0,4	3	0,1
M Activités spécialisées, scientifiques et tech- niques	69.598	4,8	174	4,2	45	6,3	129	3,8
N Activités de services ad- ministratifs et de soutien	78.565	5,5	189	4,6	28	3,9	161	4,7
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	87.357	6,1	33	0,8	16	2,3	17	0,5
P Enseignement	60.667	4,2	56	1,4	31	4,4	25	0,7
Q Santé humaine et action sociale	226.725	15,8	149	3,6	90	12,7	59	1,7
R Arts, spectacles et activi- tés récréatives	11.468	0,8	12	0,3	5	0,7	8	0,2
S Autres activités de services n.c.a.	38.335	2,7	35	0,9	17	2,4	18	0,5
T Activités des ménages	2.929	0,2	-	-	-	-	-	-
U Activités extraterritoriales	7.138	0,5	30	0,7	7	1,0	23	0,7
Sans affectation	10	0,0	*	-	*	-	*	-
Total	1.435.026	100,0	4.105	100,0	710	100,0	3.395	100,0

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique (NACE rév. 2) au 30/06/2019

* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données.

Calculs : IBA·OIE

Source : BA

En comparaison avec 2018, le nombre de frontaliers travaillant dans l'industrie manufacturière a baissé assez fortement en 2019 (- 74 personnes, soit - 3,0 %, contre - 2,3 % pour l'ensemble des autres branches). L'évolution dans les autres branches concerne des volumes très faibles.

Evolution des salariés originaires de français par secteurs économique 2019

Secteur d'activité (NACE rév. 2)	Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	En chiffres absolus	%	Allemands en chiffres absolus	%	Frontaliers d'une autre nationalité, en chiffres absolus	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	-2	-5,9	*	-	*	-
B Industries extractives	+1	+5,9	*	-	*	-
C Industrie manufacturière	-74	-3,0	-12	-4,7	-62	-2,8
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	*	-	-	-	*	-
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	+2	+16,7	*	-	*	-
F Construction	+10	+6,3	+3	+10,7	+7	+5,3
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+18	+4,0	-12	-9,2	+31	+9,7
H Transports et entreposage	-13	-6,4	-2	-6,5	-11	-6,4
I Hébergement et restauration	-8	-15,4	-7	-43,8	-1	-2,8
J Information et communication	+3	+9,7	0	0,0	+3	+12,5
K Activités financières et d'assurance	-2	-6,3	-1	-5,3	-1	-7,7
L Activités immobilières	0	0,0	*	-	*	-
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-3	-1,7	-2	-4,3	-1	-0,8
N Activités de services administratifs et de soutien	-17	-8,3	0	0,0	-17	-9,6
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	+2	+6,5	-1	-5,9	+3	+21,4
P Enseignement	-7	-11,1	-3	-8,8	-4	-13,8
Q Santé humaine et action sociale	-5	-3,2	-10	-10,0	+5	+9,3
R Arts, spectacles et activités récréatives	0	0,0	-1	-16,7	+2	+33,3
S Autres activités de services n.c.a.	-1	-2,8	-2	-10,5	+1	+5,9
T Activités des ménages	-	-	-	-	-	-
U Activités extraterritoriales	-2	-6,3	+1	+16,7	-3	-11,5
Sans affectation	*	-	*	-	*	-
Total	-97	-2,3	-53	-6,9	-43	-1,3

Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Rhénanie-Palatinat et résidant en France par secteur d'activité (NACE rév. 2) entre 2018 et 2019 (au 30/06)

* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données.

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

4.1.2 Sarre

Frontaliers de la France vers la Sarre : un effectif qui continue de baisser

A la mi-2019, 16 230 salariés originaires de France se sont rendus quotidiennement sur leur lieu de travail en Sarre. Alors que la tendance s'était inversée en 2015 pour enregistrer pour la première fois depuis de nombreuses années une légère hausse du nombre de frontaliers français en Sarre (+ 1,1 % par rapport à l'année précédente, soit 188 personnes), cette évolution positive n'a pas perduré. Ainsi, on enregistre depuis 2016 à nouveau une baisse du volume de ces frontaliers entrants (- 2,5 %, soit une baisse en absolu de 429 personnes). Ce recul est principalement porté par les frontaliers typiques (- 271 personnes) comparativement aux frontaliers atypiques de nationalité allemande (- 159 personnes).

Les années 2012 et 2013 ont enregistré de fortes baisses du flux de frontaliers en Sarre (respectivement - 3,5 % et - 4,0 %). Les diminutions de ces deux années correspondent approximativement à celle de 4,1% enregistrée au plus fort de la crise économique et financière de 2009, lorsque l'économie s'est effondrée (- 9,8%)²¹ et que la situation de l'emploi en Sarre s'est dégradée (- 0,8 %²²). Les fortes baisses du nombre de frontaliers observées en 2012 et 2013 ne s'expliquent que partiellement par l'évolution de la situation économique ou par la dynamique du marché de l'emploi : le nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire a continué d'augmenter – certes faiblement – pendant cette période (2012 : + 1,7 % ; 2013 : + 0,1 %).²³

L'examen du nombre de frontaliers des années antérieures confirme qu'une évolution conjoncturelle ou à court terme ne suffit pas à expliquer le recul du nombre de frontaliers français en Sarre, mais que celui-ci correspond à des changements plus profonds. Le nombre de frontaliers originaires de France en Sarre est en régression constante depuis 2001. L'analyse de l'évolution entre 2000 et 2019 montre une diminution du flux de frontaliers français de 25 %, soit 5 299 personnes. Pendant cette même période, l'emploi total en Sarre a progressé de 10 %. La part des frontaliers dans le total des salariés en Sarre ne s'élève donc plus qu'à 4,1 % en 2019 (2000 : 6 %).

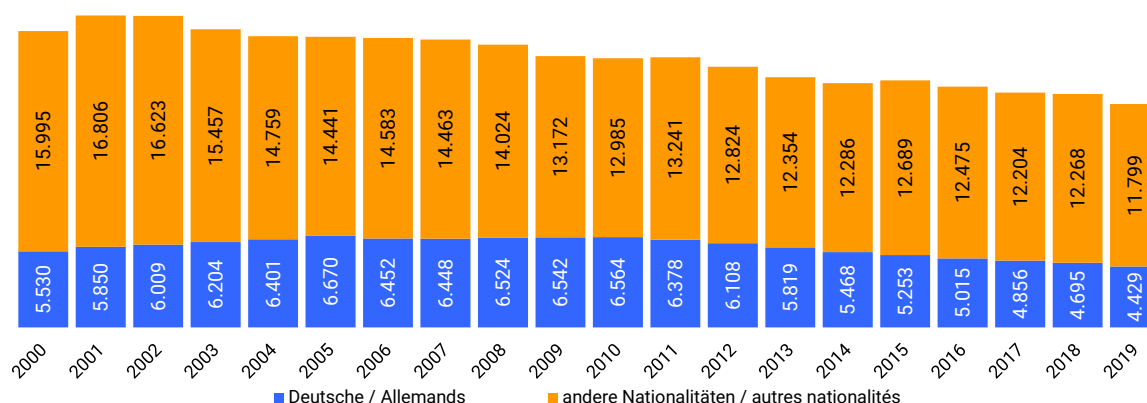
Par ailleurs, l'analyse des flux de frontaliers par sexe entre 2009 et 2019 montre que la diminution des flux est plus particulièrement portée par les hommes (- 19,5 %) que par les femmes (- 14,4 %). Enfin, la part des frontaliers de sexe masculin constituent toujours une grande partie du flux en provenance de France et a peu évolué au cours des 10 dernières années (63 % en 2019 contre 64 % en 2009).

²¹ Evolution de la valeur ajoutée brute en Sarre en 2009 par rapport à l'année précédente. Source : Comptes nationaux des Länder

²² Evolution de l'emploi salarié en Sarre en 2009 par rapport à l'année précédente. Source : Comptes nationaux des Länder

²³ Source : Statistiques sur l'emploi de la Bundesagentur für Arbeit

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre 2000-2019



Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre 2000-2019 (au 30/06)

Calculs : IBA·OIE

Source : BA

Plus d'un frontalier sur quatre venant de France est allemand

Pour analyser l'évolution du flux de frontaliers français se rendant en Sarre, il convient de faire la distinction entre frontaliers typiques et atypiques. Parmi les navetteurs se rendant de France en Sarre se trouvaient en 2019 4 429 Allemands. Ces frontaliers dits atypiques représentaient donc environ 27,3 % du nombre de frontaliers entrants. Leur part est supérieure de 10 points de pourcentage à celle observée dans le Land de Rhénanie-Palatinat voisin (17 %). Ceci s'explique par une longue tradition de migration résidentielle de part et d'autre de la frontière sarro-lorraine, dont l'origine remonte au début des années 60²⁴. La mobilité résidentielle transfrontalière n'a cessé de s'accroître, en particulier dans les années 90²⁵. Les principales motivations des frontaliers atypiques de changer leur lieu de résidence sont à rattacher aux prix attractifs de l'immobilier en Lorraine, donnant à des travailleurs allemands à revenus relativement peu élevés la possibilité de devenir propriétaires d'un bien immobilier d'une superficie assez conséquente, situé de préférence dans un cadre de vie rural et reposant. De là, ils peuvent se rendre sur le lieu de travail qu'ils ont conservé dans leur région d'origine. Outre la qualité des infrastructures routières et les avantages financiers liés au statut de frontalier, ce schéma de mobilité transfrontalière a aussi été favorisé – du moins à cette période – par le fait que du côté français, le dialecte germanophone régional était encore parlé en de nombreux endroits. Dans ce contexte, le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre a, à cette époque, fortement augmenté. Cependant, on constate depuis 2011 que les Allemands sont chaque année moins nombreux à faire le choix de résider à la frontière côté français pour aller travailler dans leur pays d'origine.

²⁴ Voir en détail : Ballschmiede, H. (1998) : Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Etude réalisée pour le compte de l'Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML), et Ramm, M. (1999) : Saarländer im grenznahen Lorraine. « Invasion » oder Integration ? Dans : Geographische Rundschau 51, H. 2, pp. 110-115 ainsi que Ramm, M. (2001) : Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière : l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. Dans : Leinen, Jo (Hg.) : Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft ? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, pp. 379-391

²⁵ En 1997 ont été comptés dans le seul département de la Moselle environ 15 000 habitants de nationalité allemande, dont environ 70 % étaient d'origine sarroise. Il s'agit dans une large mesure d'actifs ayant leur lieu de travail en Sarre. Cf. Auburtin, Eric (2002) : Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, p. 383 et 386.

Evolution des frontaliers originaires de France par nationalité 2009-2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	-4,1	-1,4	+0,4	-3,5	-4,0	-2,3	+1,1	-2,5	-2,5	-0,6	-4,3
Allemands	+0,3	+0,3	-2,8	-4,2	-4,7	-6,0	-3,9	-4,5	-3,2	-3,3	-5,7
Autres nationalités	-6,1	-1,4	+2,0	-3,1	-3,7	-0,6	+3,3	-1,7	-2,2	0,5	-3,8

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par nationalité 2009-2019 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA-OIE

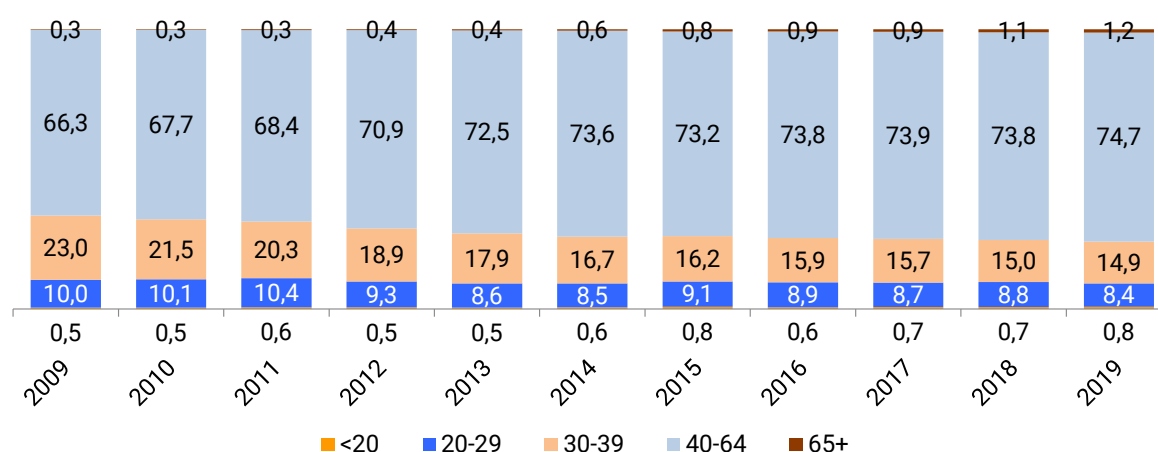
Source : BA

Les flux de frontaliers typiques et atypiques se développent différemment

Sans l'évolution positive des frontaliers atypiques, la régression du flux de frontaliers originaires de France se rendant en Sarre serait encore plus prononcée. Le nombre de frontaliers venant de France et ayant une nationalité autre qu'allemande a diminué de 26,2 % entre 2000 et 2019, contre 19,9 % pour les frontaliers atypiques. La diminution est de 24,6 % pour les deux catégories confondues.

Ce phénomène s'observe tout particulièrement en 2008/2009 : alors que le recul du nombre de Français parmi les frontaliers est de - 6,1 %, une légère augmentation (+ 0,3 %) est à observer pour les frontaliers atypiques. Toutefois, cette tendance s'est inversée depuis 2011 : les frontaliers allemands deviennent moins nombreux (- 30,6 %) et la diminution est relativement plus importante que celle des frontaliers étrangers (- 10,9 %). La hausse observée en 2015 n'est dû principalement qu'au flux de Français, qui enregistre une hausse de 403 personnes, tandis que le flux d'Allemands est caractérisé par une baisse de 215 personnes. En 2019, la baisse de - 4,3 % des frontaliers entrants en Sarre depuis la France est portée principalement par les frontaliers atypiques (- 5,7 contre - 3,8 % pour les frontaliers typiques).

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par âge



Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par tranche d'âge 2009-2019 (au 30/06)

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Jeunes frontaliers originaires de France : recul des flux

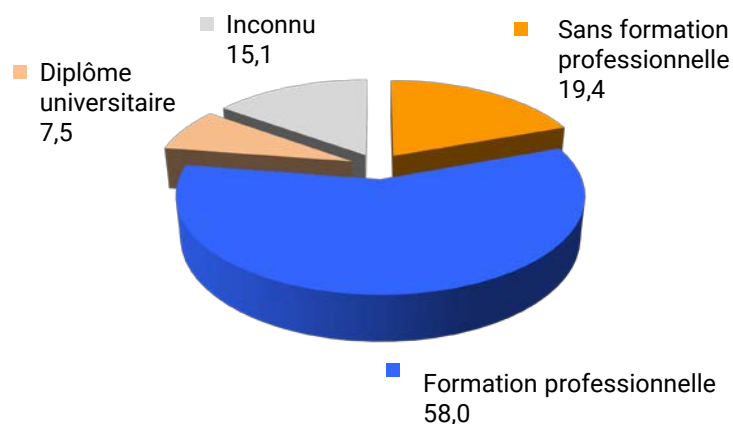
L'examen de la pyramide des âges des frontaliers originaires de France se rendant en Sarre montre clairement que les tranches d'âge moyennes et supérieures ont pris de l'importance au cours des dernières années : en 2019, tout comme en Rhénanie-Palatinat, près des trois quarts des navetteurs ont plus de 40 ans. Il y a 10 ans, cette tranche d'âge ne représentait que 67 % des frontaliers. Par conséquent, les tranches d'âge plus jeunes accusent une évolution négative, non seulement en pourcentage mais aussi en chiffres absolus : le nombre de frontaliers de moins de 30 ans a diminué de 567 personnes et ceux âgés de 30 à 40 ans de 2 113. Depuis 2016, le nombre de frontaliers de plus de 40 ans perd également en effectif. Ainsi, durant la période 2009-2019 leur nombre a diminué de 813 personnes, ce qui reste bien inférieur aux pertes des classes d'âges inférieures. Une certaine partie des anciens travailleurs français occupés en Sarre a vieilli, si bien que ces frontaliers sont désormais sortis de la vie active. Les générations suivantes de frontaliers lorrains privilégient pour la plupart le marché luxembourgeois au marché sarrois.

Diminution du nombre de frontaliers français peu qualifiés en Sarre

En dépit de l'évolution globalement négative du flux de frontaliers entrants, de nouveaux travailleurs originaires de France font le choix de franchir quotidiennement la frontière pour aller travailler en Sarre. Cette nouvelle génération de travailleurs frontaliers est de plus en plus qualifiée. Entre 2009 et 2011, le nombre de frontaliers français titulaires d'un diplôme d'études supérieures (spécialisées) a augmenté de 22 % (+ 245 personnes). Par la suite, ce nombre stagne et atteint 1 217 personnes en 2019, soit une diminution de 69 personnes (- 5,4%) depuis 2009. Parallèlement, le nombre de frontaliers peu qualifiés a diminué de 38 % (- 1 217 personnes). Le nombre de frontaliers ayant achevé une formation professionnelle est également en recul (- 24 % soit - 2 970 personnes). Bien que les statistiques officielles ne fournissent pas d'informations sur le niveau de qualification d'environ 15 % des frontaliers²⁶, on peut constater, chez les frontaliers originaires de France se rendant en Sarre, une tendance à la hausse en termes de qualification.

²⁶ Cela peut s'expliquer par des différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, entraînent des problèmes de reconnaissance des équivalences et/ou de classification statistique.

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par niveau de formation



Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau de formation 2019 (au 30/06), répartition en %

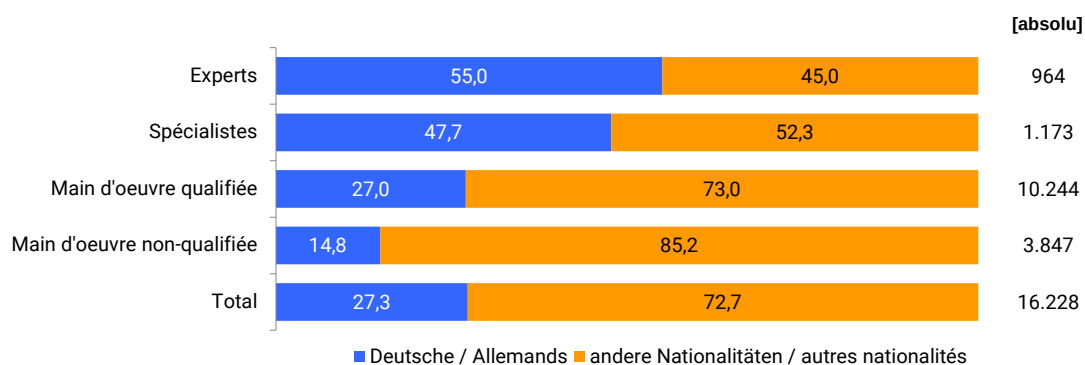
Calculs : IBA·OIE

Source : BA

Les frontaliers originaires de France sont pour la plupart qualifiés

Les frontaliers atypiques (allemands) sont proportionnellement plus occupés dans les secteurs d'activité exigeant un niveau élevé de qualification puisqu'ils représentent 55 % de l'ensemble des « experts ». Ils sont en revanche minoritaires dans tous les autres, notamment parmi la main d'œuvre non qualifiée où ils sont sous-représentés, avec une proportion de 15 % – les activités de la main d'œuvre non qualifiée sont majoritairement exercées par les frontaliers français (85 %). La part de la main d'œuvre non qualifiée est de l'ordre de 24% dans le total de l'emploi frontalier, celle des experts et des spécialistes, respectivement de 6 % et 7%. Il en ressort que la majorité des frontaliers entrants se compose d'un personnel qualifié (63 %).

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par niveau d'exigence professionnelle



Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau d'exigence du métier en 2019 (au 30/06, parts en %, chiffres en valeur absolu)

Calculs : IBA·OIE

Source : BA

Les mutations structurelles de l'économie sarroise amplifient la régression du flux de frontaliers français

Le recul du nombre de frontaliers peu qualifiés ainsi que les évolutions divergentes entre frontaliers typiques ou atypiques, ou bien encore les différences de qualification peuvent s'expliquer par les mutations structurelles de l'économie sarroise. L'économie sarroise, largement marquée par l'industrie minière et sidérurgique, se mue vers une société de la connaissance et de l'information. Les frontaliers lorrains ressentent aussi les effets de cette transformation. Des pertes d'emploi sont à déplorer dans l'industrie minière, la sidérurgie, la métallurgie, l'industrie céramique etc²⁷, ce qui a entraîné une baisse de l'emploi frontalier. Entre 2009 et 2019, on observe une diminution de 46,6 % (164 personnes) dans le domaine des industries extractives, de l'énergie, l'eau et de la gestion des déchets (Code NACE B, D, E) et de 21,7 %, soit 1 888 personnes, dans l'industrie manufacturière (Code NACE C). Le secteur manufacturier reste malgré tout le principal employeur pour les frontaliers : en 2019, presque la moitié de tous les travailleurs frontaliers occupent un emploi dans ce secteur d'activité (42,0 %). En comparaison avec l'emploi sarrois total, le poids du secteur manufacturier (24,7 %) est nettement plus important pour les frontaliers. Viennent ensuite les secteurs « Activités de services administratifs et de soutien » (15,3 %) et « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (13,6 %). Le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » occupe une place relativement importante chez les frontaliers par rapport aux résidents. Ce secteur inclut le travail intérimaire ainsi que les emplois à faible rémunération, comme par exemple les activités de nettoyage, qui emploient beaucoup de Français – essentiellement des femmes.

La structure de l'emploi est différente pour les frontaliers atypiques. Comme les frontaliers typiques, ils sont employés en premier lieu dans le secteur manufacturier, suivi du secteur « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles ». Le troisième secteur est le secteur de la « Santé et action sociale », qui emploie quelques 580 personnes.

²⁷ Cf. Direction régionale de Rhénanie-Palatinat/Sarre de l'Agence fédérale pour l'emploi : Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich ; Informations presse du 3 mai 2011, p. 3

Frontaliers originaires de France, par secteur d'activité 2019

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)		Total des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
		Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A	Agriculture, sylviculture et pêche	995	0,3	14	0,1	4	*	10	*
B, D, E	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets	6.260	1,6	188	1,2	83	1,9	105	0,9
C	Industrie manufacturière	96.314	24,6	6.812	42,0	1.410	31,8	5.402	45,8
F	Construction	20.356	5,2	654	4,0	198	4,5	456	3,9
G	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	54.845	14,0	2.204	13,6	734	16,6	1.469	12,5
H	Transports et entreposage	17.093	4,4	787	4,8	222	5,0	565	4,8
I	Hébergement et restauration	10.496	2,7	294	1,8	69	1,6	224	1,9
J	Information et communication	8.666	2,2	259	1,6	122	2,8	137	1,2
K	Activités financières et d'assurance	11.747	3,0	291	1,8	244	5,5	47	0,4
L	Activités immobilières	1.736	0,4	30	0,2	18	0,4	12	0,1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21.105	5,4	389	2,4	209	4,7	180	1,5
N	Activités de services administratifs et de soutien	28.315	7,2	2.488	15,3	186	4,2	2.302	19,5
O	Administration publique, défense, sécurité sociale	23.748	6,1	172	1,1	105	2,4	67	0,6
P	Enseignement	13.513	3,5	314	1,9	114	2,6	200	1,7
Q	Santé humaine et santé sociale	63.064	16,1	936	5,8	581	13,1	355	3,0
R	Arts, spectacles et activités récréatives	3.142	0,8	103	0,6	34	0,8	69	0,6
S	Autres activités de services n.c.a.	8.126	2,1	285	1,8	91	2,1	194	1,6
T	Activités de ménages	484	0,1	9	0,1	5	0,1	4	0,0
U	Activités extraterritoriales	*	*	*	*	*	*	*	*
	Sans affectation	5	0,0	*	-	*	-	*	-
Total		391.368	100,0	16.230	100,0	4.429	100,0	11.799	100,0

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) au 30/06/2019

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Les frontaliers français profitent peu de la mutation économique

La transformation économique vers une société de l'information et de la connaissance peut aussi être source de nouveaux emplois pour une main-d'œuvre qualifiée et très qualifiée. Toutefois, les frontaliers français profitent peu de cette opportunité. Le secteur d'activité « Information et communication » enregistre une baisse de l'emploi frontalier entre 2009 et 2019 (- 9,8 %, soit 28 personnes). Le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques »

accuse lui aussi un recul de frontaliers originaires de France (- 18,8 %, soit 90 personnes). Les travailleurs français sont laissés de côté face au phénomène de la mutation structurelle, tandis que les frontaliers atypiques font preuve de davantage d'adaptation. Les disparités entre les systèmes d'éducation de part et d'autre de la frontière et la baisse des compétences linguistiques en sont sans doute la cause.

Evolution des frontaliers originaires de France, par secteur d'activité 2018-2019

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
		Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A	Agriculture, sylviculture et pêche	*	*	*	*	*	*
B, D, E	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets	-3	-1,6	-9	-9,8	+6	+6,1
C	Industrie manufacturière	-319	-4,5	-101	-6,7	-217	-3,9
F	Construction	+6	+0,9	-3	-1,5	+9	+2,0
G	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-56	-2,5	-34	-4,4	-22	-1,5
H	Transports et entreposage	+12	+1,5	-20	-8,3	+32	+6,0
I	Hébergement et restauration	-7	-2,3	+2	+3,0	-10	-4,3
J	Information et communication	+19	+7,9	+2	+1,7	+17	+14,2
K	Activités financières et d'assurance	-25	-7,9	-23	-8,6	-2	-4,1
L	Activités immobilières	+3	+11,1	*	*	*	*
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+4	+1,0	-13	-5,9	+17	+10,4
N	Activités de services administratifs et de soutien	-323	-11,5	-31	-14,3	-292	-11,3
O	Administration publique, défense, sécurité sociale	-10	-5,5	-10	-8,7	0	0,0
P	Enseignement	+17	+5,7	+6	+5,6	+11	+5,8
Q	Santé humaine et santé sociale	-9	-1,0	-17	-2,8	+9	+2,6
R	Arts, spectacles et activités récréatives	-16	-13,4	-7	-17,1	-9	-11,5
S	Autres activités de services n.c.a.	-23	-7,5	-8	-8,1	-15	-7,2
T	Activités de ménages	-5	-35,7	*	*	*	*
U	Activités extraterritoriales	*	*	*	*	*	*
	Sans affectation	*	*	-	-	-	-
Total		-736	-4,3	-266	-5,7	-469	-3,8

Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) 2018-2019 (au 30/06)

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Frontaliers originaires de France par secteurs économiques 2018-2019

Secteur économique (NACE Rév.2)	Effectifs 2019	Part dans le secteur écono- mique	Part dans l'ensemble des fronta- liers	Part d'Alle- mands	Evolution 2018/2019 en %
10 Industries alimentaires (Fabrication de produits alimentaires et d'aliments pour animaux)	427	5,2	2,6	25,5	-0,7
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	782	21,5	4,8	3,7	-0,9
23 Fabrication de verre et d'articles en verre, de matériaux en terre cuite, carreaux de céramique...	218	6,0	1,3	17,4	-4,4
24 Production et transformation de métal	1.139	8,0	7,0	15,5	-4,9
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	692	5,7	4,3	21,2	-2,5
27 Fabrication d'équipements électriques	156	6,6	1,0	22,4	-5,5
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	699	4,7	4,3	26,9	-6,0
29 Fabrication de véhicules et de pièces détachées	2.051	8,3	12,6	24,9	-7,3
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	184	9,3	1,1	20,7	+10,2
43 Travaux de construction spécialisés : Travaux de préparation des sites, travaux d'installation, de finition et autres travaux de construction spécialisés	437	2,9	2,7	29,5	+4,3
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	230	3,1	1,4	50,4	-1,3
46 Commerce de gros (à l'exception des automobiles et des motocycles)	966	6,1	6,0	25,2	-3,2
47 Commerce de détail (à l'exception des automobiles et des motocycles)	1.008	3,2	6,2	37,2	-2,0
49 Transports terrestres et transports par conduites	263	3,9	1,6	31,2	-1,9
52 Entreposage et services auxiliaires des transports	474	7,8	2,9	22,4	+7,0
56 Restauration	234	2,8	1,4	23,1	-2,9
62 Activités des services des technologies de l'information	198	2,8	1,2	42,9	+11,2
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraites	173	2,4	1,1	79,2	-8,5
782 Activités des agences de travail temporaire	1.455	13,6	9,0	3,8	-17,1
81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	758	7,6	4,7	7,3	-3,2
82 Activités administratives et de soutien aux entreprises	192	4,4	1,2	22,4	+4,9
84 Administration publique ; défense ; Sécu. soc.	172	0,7	1,1	61,0	-5,5
85 Enseignement	314	2,3	1,9	36,3	+5,7
86 Activités pour la santé humaine	516	1,5	3,2	70,2	+0,2
87 Hébergement médico-social et social	324	2,2	2,0	48,1	-5,5
96 Autres services	203	5,0	1,3	26,6	-4,7
Autres	1.965	2,3	12,1	66,9	-4,2
Total	16.230	4,1	100,0	29,9	-4,3

Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France par secteurs économiques (NACE rév. 2) - Situation en 2019 – Evolution 2018/2019 (au 30/06)

Calculs : IBA-OIE

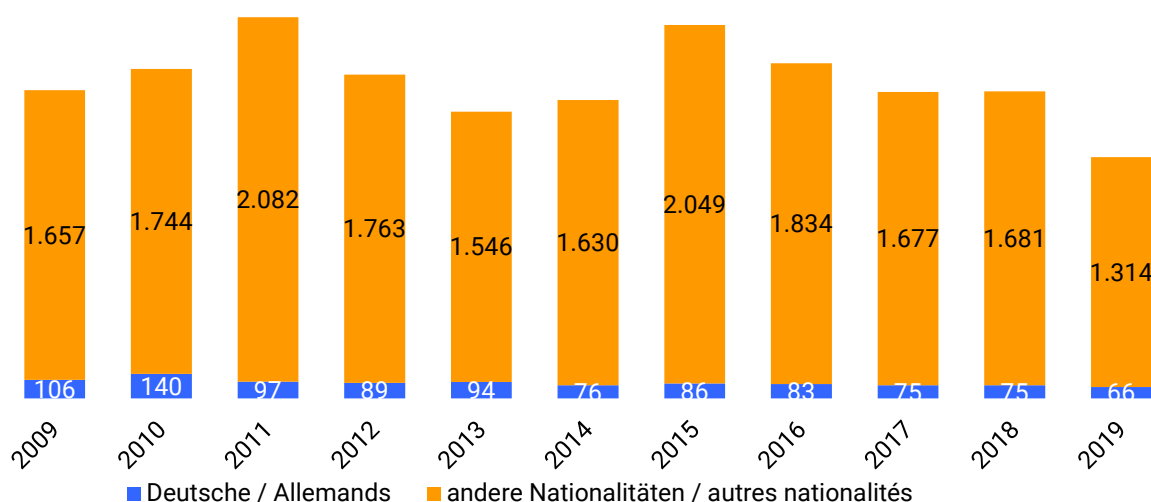
Source : BA

En revanche, le secteur de l'enseignement enregistre une forte hausse (+ 38 %) pour atteindre 314 frontaliers. Celle-ci s'explique par des besoins accrus de personnel d'encadrement pédagogique dans les écoles maternelles, puisque depuis le 1^{er} août 2013, tous les enfants d'un à trois ans ont droit en Allemagne à une place dans une structure d'accueil appropriée. Cette hausse est moins le fait des frontaliers atypiques (+ 5 %, soit 5 personnes) que des frontaliers francophones (+ 70 % soit 82 personnes), si bien que les frontaliers français sont plus nombreux que les frontaliers allemands originaires de France dans ce secteur. Le besoin accru en locuteurs natifs français dans les écoles maternelles et élémentaires en France dans le cadre de la « Stratégie France » sarroise a probablement également un rôle dans cette évolution.

La baisse des flux frontaliers français en 2019 due en premier lieu à l'industrie manufacturière

La baisse du flux de frontaliers français de 736 personnes entre 2018 et 2019 est à attribuer à l'évolution sur la période des activités de services administratifs et de soutien (- 11,5 %, soit - 323 personnes) et de l'industrie manufacturière (- 4,5 % soit - 319 personnes). Dans ces deux secteurs, la diminution concerne principalement aux frontaliers typiques avec - 217 personnes dans l'industrie manufacturière et - 292 personnes dans les activités de services administratifs et de soutien. Il est aussi probable que de nombreux Français soient employés dans l'industrie manufacturière par le biais du travail intérimaire. Par ailleurs, on observe une hausse du nombre de frontaliers français dans le domaine de l'information et de la communication de 8 %, soit 19 personnes. C'est la plus forte hausse en absolu, qui impacte par ailleurs les frontaliers typiques et atypiques dans la même proportion.

Frontaliers originaires de France et travaillant dans le secteur du « travail intérimaire » 2009-2019



Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre dans le secteur du « travail intérimaire » 2009-2019

Calculs : IBA-OIE

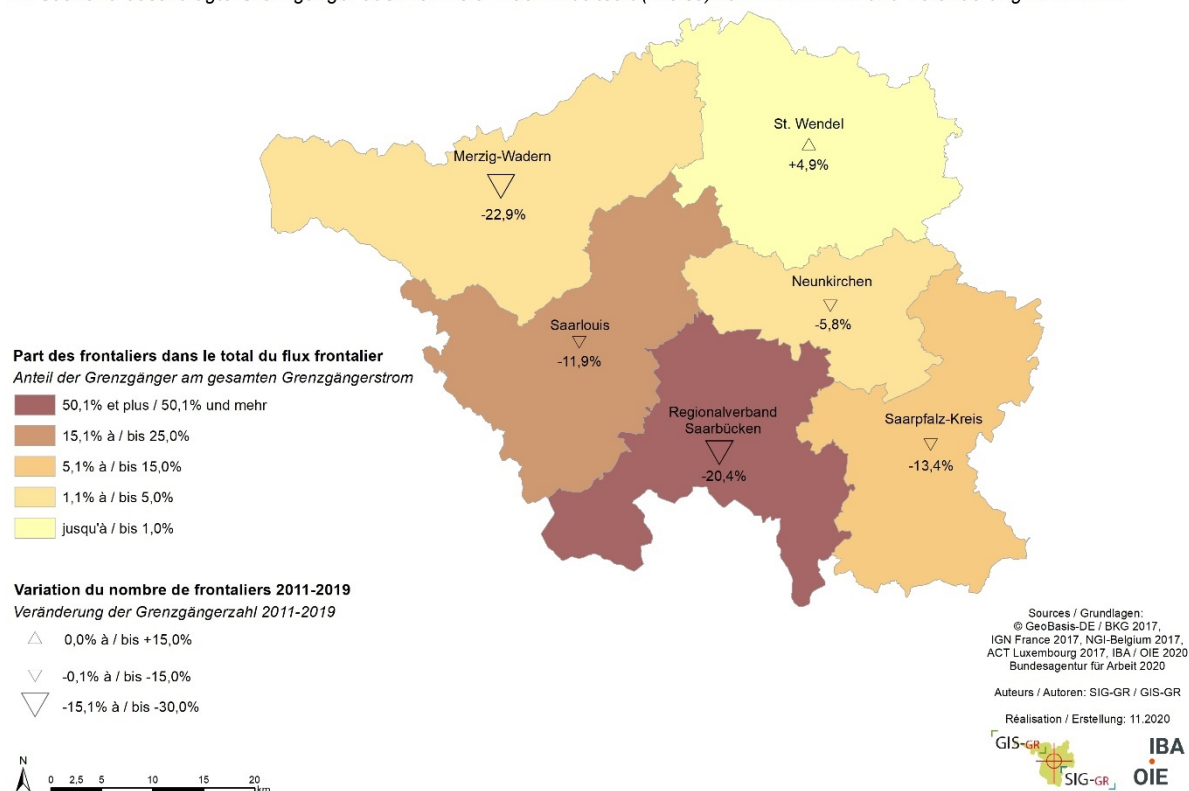
Source : BA

Les frontaliers très présents dans l'industrie automobile et le travail intérimaire

L'analyse des données détaillées fait apparaître que la branche « Fabrication de véhicules et de pièces détachées » reste en 2019 le domaine d'activité le plus important pour les frontaliers (12,6 %), même s'il accuse une baisse de 7,3 % par rapport à l'année précédente. Il est suivi du secteur « Activités des agences de travail temporaire ». 9,0 % de l'ensemble des frontaliers sont intérimaires. Plus de 1 000 frontaliers travaillent dans les secteurs « Production et transformation de métal » et « Commerce de détail » ; vient ensuite le commerce de gros, avec presque 1 000 frontaliers originaires de France. En 2019, un frontalier sur 10 originaire de France est intérimaire. 14 % des intérimaires en Sarre résident en France, et 96 % d'entre eux sont Français. Par rapport à l'année précédente, ce secteur affiche une baisse de 17 % pour les frontaliers.

Carte des frontaliers originaires de France employés en Sarre 2019

Frontaliers originaires de France et employés en Sarre par lieu de travail (Kreise) au 30.06.2019 et variation 2011-2019
Im Saarland beschäftigte Grenzgänger aus Frankreich nach Arbeitsort (Kreise) zum 30.06.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de France employés en Sarre, par lieu de travail (cantons) au 30/06/2019 et variation 2011-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : BA

Plus de la moitié des Français en Sarre travaille dans la communauté d'agglomération de Sarrebruck

Les travailleurs originaires de France travaillent essentiellement – à côté du commerce et des services aux entreprises – dans l'industrie manufacturière sur les sites de production de métallurgie, de construction automobile ou de sous-traitance automobile. Ainsi, près de 60 % des frontaliers sont employés dans la communauté d'agglomération de Sarrebruck, un bon cinquième dans le canton (Landkreis) de Sarrelouis et 14 % dans le canton (Landkreis) de Saarpfalz. Seulement 5 %

des frontaliers originaires de France ont un emploi dans les autres cantons (Landkreise) sarrois. Si l'on considère l'évolution des huit dernières années, on note que le nombre de frontaliers a diminué dans tous les cantons, et que la régression est particulièrement significative dans celui de Sarrelouis (canton dans lequel est basé Ford) (- 11,9 %, soit environ 500 personnes), de Saarpfalz-Kreis (- 13,4 %, soit environ 350 personnes), de Merzig-Wadern (- 22,9 %, soit environ 150 personnes – l'employeur le plus important dans ce canton étant Villeroy&Boch, suivi des sociétés Kohlpharma Vertriebs GmbH et SaarGummi). C'est la communauté d'agglomération de Sarrebruck qui a subi les plus importantes suppressions d'emploi pour les frontaliers (- 2 400 postes, soit - 20,4 %).

Nombre de frontaliers 2019	
Saarland	16.230
Regionalverband Saarbrücken	9.288
Saarlouis	3.677
Saarpfalz-Kreis	2.281
Merzig-Wadern	494
Neunkirchen	405
St. Wendel	85

Les métiers industriels demeurent les principaux domaines d'activité des frontaliers...

L'analyse des travailleurs frontaliers originaires de France par métiers montre que les catégories professionnelles « Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique » et « Mécanique et technique des véhicules » sont en 2019 les catégories qui enregistrent les parts d'emploi les plus élevées (respectivement 14,6 % et 12,5 %). Ces métiers industriels sont également importants pour l'emploi global en Sarre. Toutefois, leur proportion par rapport à l'ensemble des salariés assujettis à l'assurance sociale obligatoire est nettement plus faible (respectivement 7,2 %) que celles des frontaliers. Le troisième groupe de métiers employeur pour les frontaliers français est celui des transports et de la logistique (8,3 %). Par ailleurs, ces trois domaines d'activité occupent une part de frontaliers atypiques inférieure à la moyenne. Ceci n'est pas le cas pour la quatrième catégorie professionnelle employeuse de frontaliers « Gestion et organisation d'entreprise » : 7,7 % de l'ensemble des frontaliers, soit 1 247 frontaliers entrants, travaillent dans cette catégorie professionnelle, dont plus de la moitié est de nationalité allemande. En 2019, les autres domaines d'activité importants pour les frontaliers sont les métiers « Nettoyage » (5,6 %) et « Vente » (4,9 %). Au sein de ces deux catégories, des différences apparaissent entre les résidents et les frontaliers, ainsi qu'entre les frontaliers typiques et atypiques. Dans les métiers du nettoyage, la main-d'œuvre allemande est beaucoup moins bien représentée que dans les métiers de la vente (10 % contre 40 %).

...malgré des tendances à la baisse

Entre 2018 et 2019, le nombre de frontaliers a baissé de 4,3 %, soit 736 personnes. Les catégories « Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique », « Mécanique et technique des véhicules », les deux plus importants groupes de métiers pour les frontaliers français, enregistrent les diminutions d'effectifs les plus importantes (respectivement - 204 et - 80 personnes). Les métiers des transports et de la logistique ont également vu leurs effectifs résidant en France se réduire de 89 personnes.

Frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles - 2019

Catégorie professionnelles (Classement des métiers 2010)	Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers origi- naires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Alle- mands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
11 Agriculture, élevage, sylviculture	1.173	0,3	13	0,1	*	*	*	-
12 Horticulture, floristique	3.153	0,8	44	0,3	16	0,4	28	0,2
21 Extraction de matières premières, industrie du verre et de la céramique	1.382	0,4	102	0,6	12	0,3	90	0,8
22 Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois	6.712	1,7	792	4,9	65	1,5	727	6,2
23 Métiers du papier, de l'imprimerie, conception technique de médias	1.904	0,5	92	0,6	22	0,5	70	0,6
24 Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique	28.194	7,2	2.374	14,6	324	7,3	2.050	17,4
25 Mécanique et techn. des véhicules	28.131	7,2	2.032	12,5	428	9,7	1.604	13,6
26 Mécatronique, électrotechnique et technologie de l'énergie	12.302	3,1	685	4,2	143	3,2	542	4,6
27 Développement technologique, conception, contrôle de production	11.045	2,8	560	3,5	200	4,5	360	3,1
28 Métiers du textile et du cuir	879	0,2	102	0,6	7	0,2	95	0,8
29 Production et transformation des aliments	11.279	2,9	540	3,3	103	2,3	437	3,7
31 Planification de constructions, architecture, relevé topographique	2.468	0,6	47	0,3	26	0,6	21	0,2
32 Génie civil	7.446	1,9	229	1,4	59	1,3	170	1,4
33 Second-œuvre	4.155	1,1	198	1,2	34	0,8	164	1,4
34 Métiers en relation avec les techn. du bâtiment et d'approvisionnement	8.712	2,2	277	1,7	80	1,8	197	1,7
41 Mathématique, biologie, chimie, physique	3.713	0,9	151	0,9	*	-	*	-
42 Géologie, géographie, protection de l'environnement	503	0,1	5	0,0	*	-	*	-
43 Informaticiens et autres métiers de TIC	8.060	2,1	180	1,1	103	2,3	76	0,6
51 Transports, logistique	25.168	6,4	1.343	8,3	247	5,6	1.096	9,3
52 conducteurs d'engins et d'appareils de transport	12.887	3,3	727	4,5	158	3,6	569	4,8
53 Protection, sécurité, surveillance	3.960	1,0	101	0,6	34	0,8	67	0,6
54 Nettoyage	11.604	3,0	903	5,6	88	2,0	815	6,9
61 Achats, distribution et commerces	8.295	2,1	360	2,2	138	3,1	222	1,9
62 Métiers de la vente	26.745	6,8	801	4,9	319	7,2	482	4,1
63 Tourisme, restauration-hôtellerie	7.417	1,9	264	1,6	68	1,5	195	1,7
71 Gestion et orga. de l'entreprise	42.181	10,8	1.247	7,7	624	14,1	623	5,3
72 Services financiers, comptabilité, conseil fiscal	14.916	3,8	331	2,0	243	5,5	88	0,7
73 Droit et administration	13.770	3,5	120	0,7	96	2,2	24	0,2
81 Médecins et profess. de la santé	33.364	8,5	488	3,0	349	7,9	139	1,2
82 Professions de santé non médicales, soins corporels, technique médicale	11.658	3,0	241	1,5	103	2,3	138	1,2
83 Éducation, action sociale, travail domestique, théologie	22.090	5,6	421	2,6	154	3,5	267	2,3
84 Enseignants et formateurs	6.724	1,7	92	0,6	41	0,9	51	0,4
91 Sciences socio-économiques et humaines	658	0,2	14	0,1	*	-	*	-
92 Publicité, marketing, RP, rédaction	4.855	1,2	293	1,8	63	1,4	230	1,9
93 Conception de produits, artisanat d'art	483	0,1	17	0,1	*	-	*	-
94 Métiers du spectacle et du divertis- sement	1.368	0,3	41	0,3	18	0,4	23	0,2
01 Autres membres des forces armées	52	0,0	3	0,0	*	-	*	-
Sans affectation	1.962	0,5	-	-	-	-	-	-
Total	391.368	100,0	16.230	100,0	4.429	100,0	11.799	100,0

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles (Classement 2010) au 30/06/2019

* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Evolution des frontaliers originaires de France, par principales catégories professionnelles 2018-2019

Catégories professionnelles (Classement des métiers 2010)	Nombre 2019	Variation 2018-2019 (en absolu)	Variation 2018-2019 en %
11 Agriculture, élevage, sylviculture	13	4	+44,4
12 Horticulture, floristique	44	-3	-6,4
21 Extraction de matières premières, industrie du verre et de la céramique	102	-5	-4,7
22 Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois	792	-34	-4,1
23 Métiers du papier, de l'imprimerie, conception technique de médias	92	-1	-1,1
24 Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique	2.374	-204	-7,9
25 Mécanique et techniques des véhicules	2.032	-80	-3,8
26 Mécatronique, électrotechnique et technologie de l'énergie	685	-22	-3,1
27 Développement technologique, conception, contrôle de production	560	8	+1,4
28 Métiers du textile et du cuir	102	-34	-25,0
29 Production et transformation des aliments	540	-46	-7,8
31 Planification de constructions, architecture, relevé topographique	47	-1	-2,1
32 Génie civil	229	2	+0,9
33 Second-oeuvre	198	-37	-15,7
34 Métiers en relation avec les techn. du bâtiment et d'approvisionnement	277	-10	-3,5
41 Mathématique, biologie, chimie, physique	151	-16	-9,6
42 Géologie, géographie, protection de l'environnement	5	-2	-28,6
43 Informaticiens et autres métiers de TIC	180	79	+78,2
51 Transports, logistique	1.343	-89	-6,2
52 conducteurs d'engins et d'appareils de transport	727	-24	-3,2
53 Protection, sécurité, surveillance	101	-15	-12,9
54 Nettoyage	903	-34	-3,6
61 Achats, distribution et commerces	360	3	+0,8
62 Métiers de la vente	801	-21	-2,6
63 Tourisme, restauration-hôtellerie	264	9	+3,5
71 Gestion et organisation de l'entreprise	1.247	-42	-3,3
72 Services financiers, comptabilité, conseil fiscal	331	-35	-9,6
73 Droit et administration	120	-11	-8,4
81 Médecins et professionnels de la santé	488	3	+0,6
82 Professions de santé non médicales, soins corporels, technique médicale	241	-8	-3,2
83 Éducation, action sociale, travail domestique, théologie	421	9	+2,2
84 Enseignants et formateurs	92	1	+1,1
91 Sciences socio-économiques et humaines	14	10	+250,0
92 Publicité, marketing, RP, rédaction	293	7	+2,4
93 Conception de produits, artisanat d'art	17	2	+13,3
94 Métiers du spectacle et du divertissement	41	-4	-8,9
01 Autres membres des forces armées	3	0	+0,0
Sans affectation	-	-	-
Total	16.230	-733	-4,3

Nombre de salariés soumis à l'assurance obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par principales catégories professionnelles (Classification 2010)

Effectifs en 2019 (au 30/06) – Evolution 2018-2019

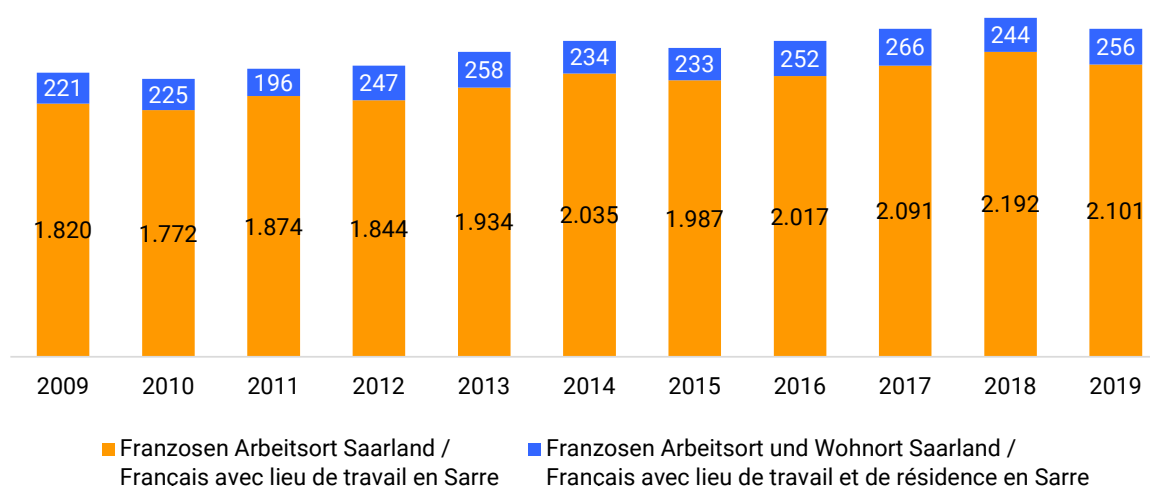
Calculs : IBA-OIE

Source : BA

Nombre de Français exerçant un mini-job en Sarre : effectif stable depuis 15 ans

Le nombre de Français travaillant en Sarre dans le cadre d'un mini job est relativement stable depuis plusieurs années (env. 2 000 personnes). Il est utile de faire la distinction entre les personnes en mini-job qui vivent de l'autre côté de la frontière et celles qui résident en Sarre. Le nombre de frontaliers dans cette catégorie s'élève en 2019 à 2 101 personnes (chiffre BA). Le nombre de Français installés en Sarre et exerçant un mini job est de 256 personnes. Parallèlement aux mini-jobs, il existe d'autres formes de travail qui ne sont pas prises en compte par les statistiques officielles. De ce fait, on ne possède aucune information sur le flux de frontaliers entre la Sarre et la Lorraine pour ce type de contrats (étudiants, stagiaires, travailleurs freelance, bénévoles, indépendants, apprentis / étudiants en alternance etc.). Cet aspect devrait toujours être pris en compte dans l'interprétation des chiffres relatifs aux frontaliers.

Personnes exerçant un emploi à faible rémunération en Sarre, de nationalité française 2009-2019



Personnes exerçant un emploi à faible rémunération (mini job) en Sarre, de nationalité française 2009-2019 (au 30/06)

Remarque : Mini-jobber, inclus ceux qui exercent un mini-job comme deuxième emploi

Calculs : IBA-OIE

Source : BA

4.2 Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg

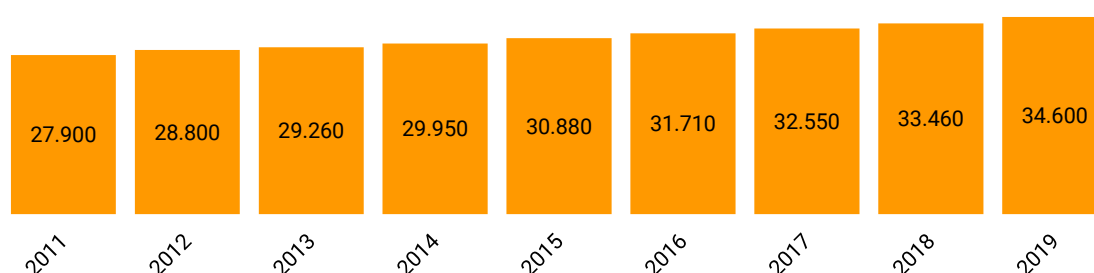
4.2.1 Rhénanie-Palatinat

Accroissement du flux de frontaliers de Rhénanie-Palatinat en direction du Luxembourg

En raison de sa situation géographique, la Rhénanie-Palatinat enregistre traditionnellement un nombre relativement élevé de frontaliers sortants en direction du Luxembourg. En 2019, 34 600 personnes originaires de Rhénanie-Palatinat franchissent la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail au Luxembourg. Les frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat représentent ainsi plus des trois quarts des navetteurs allemands qui vont travailler quotidienne-

ment au Luxembourg. Ce phénomène s'explique par le jeu de l'offre et de la demande d'emplois ainsi que par un niveau de revenu attractif chez le voisin luxembourgeois. Mais il convient aussi de tenir compte d'autres flux migratoires : on sait en effet que les frontaliers originaires de Länder allemands plus éloignés choisissent souvent d'établir leur résidence principale à proximité directe de la frontière luxembourgeoise en raison de prix de l'immobilier moins élevés que ceux du Luxembourg. La proportion de ces frontaliers ne peut être identifiée, mais il est probable qu'ils ont contribué de manière significative à la hausse du nombre de frontaliers entre la Rhénanie-Palatinat et le Luxembourg.

Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat travaillant au Luxembourg 2011-2019



Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg 2011-2019 (effectifs au 31/03)

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

Depuis 2009, le nombre de frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat travaillant au Luxembourg a augmenté de plus de 26 % (+ 6 700 personnes). L'évolution avait été particulièrement sensible en 2003 et 2008 avec des taux de variation annuels oscillant entre 7 % et 11 % et une augmentation globale de 61 %. Cette dynamique s'est nettement ralentie lors de la crise économique et financière : entre 2009 et 2010, le flux n'a progressé que de 1,8 %, soit une augmentation de 480 frontaliers. Sur la période qui a suivi, on note une évolution positive continue avec des taux de variation annuels allant de 1,6 à 3,8%. Entre 2017 et 2019, le nombre des frontaliers résidant en Rhénanie-Palatinat et travaillant au Luxembourg a augmenté de 1 140 personnes.

Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
+3,2	+1,6	+2,4	+3,1	+2,7	+2,6	+2,8	+3,4

Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg entre 2010-2017 (au 31/03),

Variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA-OIE

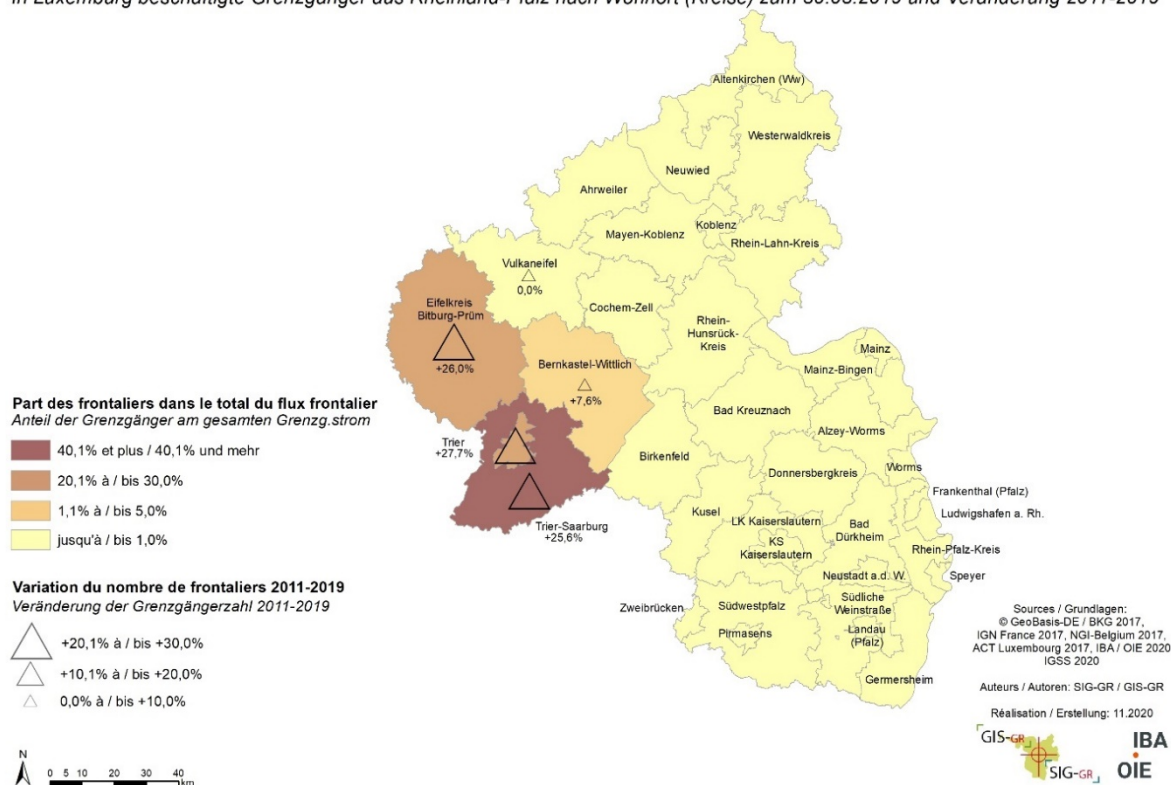
Source : IGSS

Plus de 90 % des migrants journaliers travaillant au Luxembourg résident dans la région de Trèves

Les frontaliers rhénans-palatins se rendant au Luxembourg se concentrent dans la région de Trèves où résident la quasi-totalité des frontaliers sortants (environ 93 %). La région de Trèves est soumise de ce fait à des contraintes en matière d'infrastructures. En outre, elle enregistre – tout comme la Lorraine – des hausses de revenus bien supérieures à la moyenne du Land au cours des dernières années, phénomène imputable aux frontaliers qui résident dans cette région. L'observation du lieu de résidence des frontaliers met en évidence l'importance de trois Kreise (cantons) proches de la frontière luxembourgeoise : 42,6 % des frontaliers rhénans-palatins vivent dans le Kreis de Trèves-Sarrebourg, plus d'un quart (27 %) dans le Kreis de Bitburg-Prüm et enfin, 23 % dans la ville autonome (Kreisfreie Stadt) de Trèves.

Carte des frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat travaillant au Luxembourg 2019

Frontaliers rhénan-palatins travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (Kreise) au 30.03.2019 et variation 2011-2019
In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus Rheinland-Pfalz nach Wohnort (Kreise) zum 30.03.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat travaillant au Luxembourg, par lieu de résidence (Kreise) au 30/03/2019 et variation 2011-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : IGSS

Nombre de frontaliers en 2019	
Rheinland-Pfalz	34.600
Trier-Saarburg	14.730
Eifelkreis Bitburg-Prüm	9.350
Trier, kreisfreie Stadt	8.110
Bernkastel-Wittlich	1.550
Vulkaneifel	290

Accroissement du nombre de frontaliers à proximité de la frontière

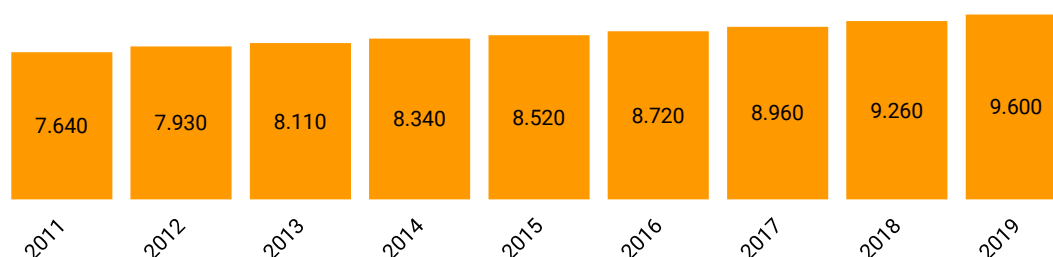
En Rhénanie-Palatinat, le nombre de frontaliers a fortement augmenté entre 2011 et 2019, et ce, de 24 %, soit 6 700 personnes. L'accroissement se concentre néanmoins dans les trois territoires le long de la frontière mentionnés ci-dessus (+ 6 690 frontaliers).

4.2.2 Sarre

Le flux de frontaliers sortants depuis la Sarre en direction du Luxembourg poursuit sa progression

Certes, la proportion de navetteurs se rendant de Sarre au Luxembourg est beaucoup plus faible. Cependant, le flux sarrois connaît une progression rapide depuis quelques années : le nombre de frontaliers originaires de Sarre a doublé entre 2006 et 2019, cette augmentation s'intensifiant plus particulièrement entre 2004 et 2008. Entre 2009 et 2017, l'évolution a été de 34,3 %, soit 2 450 navetteurs de plus.

Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2011-2019



Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2011-2019 (effectifs au 31/03)

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

L'attrait du marché de l'emploi luxembourgeois, qui gagne notamment les territoires proches de la frontière dans le nord de la Sarre, s'explique par l'interaction de différents facteurs, dont le premier est sans doute le niveau de revenus au Grand-Duché. Pendant la crise économique et financière, le flux en direction du Luxembourg affiche encore une croissance relativement élevée (8,1% en 2009), même si ce taux a été divisé par deux par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive a continué de s'affaiblir au cours des années suivantes, et ceci de façon continue depuis 2011. En 2018 et 2019 le taux d'accroissement des nouveaux frontaliers évolue positivement avec respectivement + 3,3 % et + 3,7 %.

Evolution des frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2012-2019

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
+3,8	+2,3	+2,8	+2,2	+2,3	+2,8	+3,3	+3,7

Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2012-2019 (au 31/03) Variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA·OIE

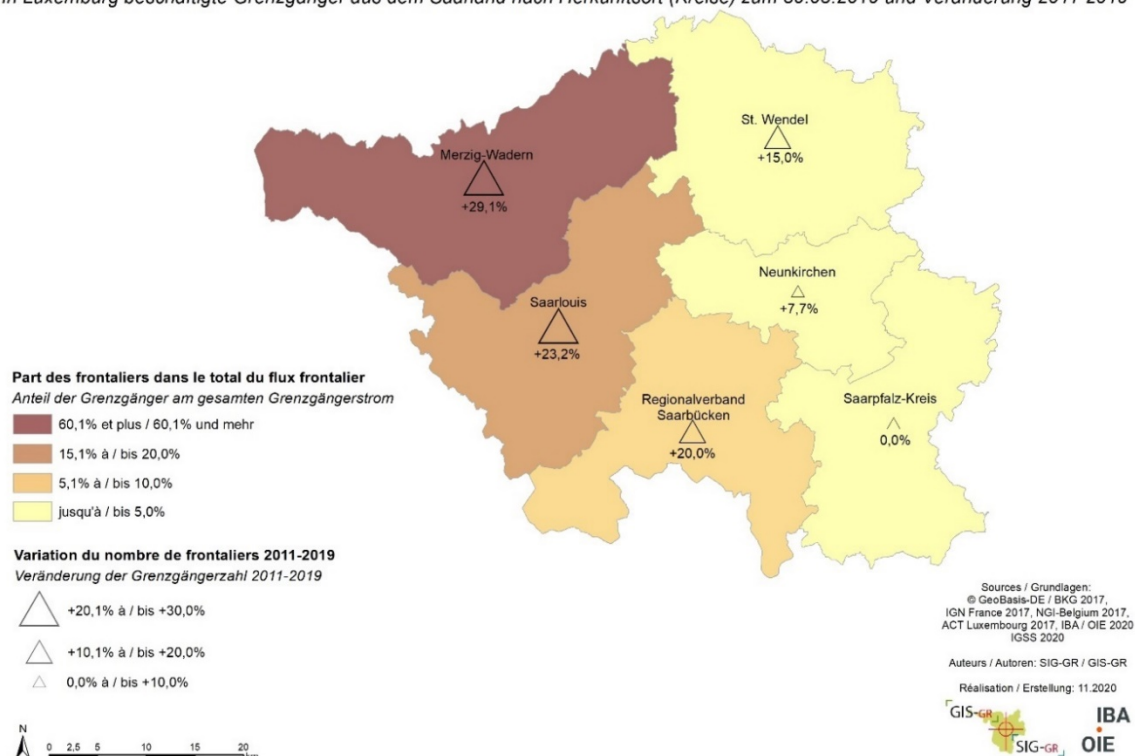
Source : IGSS

Deux tiers des frontaliers sarrois au Luxembourg résident dans le Kreis de Merzig-Wadern

La proximité de la frontière a clairement une incidence sur le lieu de résidence des frontaliers se rendant au Luxembourg. Presque deux tiers des frontaliers sarrois travaillant au Luxembourg habitent dans le Kreis de Merzig-Wadern à proximité immédiate de la frontière et 18 % dans le Kreis voisin de Sarrelouis. Par ailleurs, ces deux cantons enregistrent les plus fortes augmentations relatives et en absolu entre 2011 et 2019 (respectivement + 29,1 et + 23,2 %, soit un plus de 1 440 et 330 personnes). Sur cette période, seul le Kreis de Saarpfalz ne connaît pas une augmentation du nombre de navetteurs qui y résident, mais une stagnation.

Carte des frontaliers originaires de Sarre employés au Luxembourg 2019

Frontaliers d'origine sarroise et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (Kreise) au 30.03.2019 et variation 2011-2019
In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus dem Saarland nach Herkunftsort (Kreise) zum 30.03.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de Sarre employés au Luxembourg, par lieu d'origine (au niveau des Landkreise) au 30/03/2019 et variation 2011-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : IGSS

Nombre de frontaliers en 2019	
Saarland	9.600
Merzig-Wadern	6.380
Saarlouis	1.750
Regionalverband Saarbrücken	840
Neunkirchen	280
St. Wendel	230
Saarpfalz-Kreis	120

5 Wallonie

Véritable moteur de la révolution industrielle en Europe au cours du XIX^{ème} siècle, la Wallonie a entamé une transformation de son économie dès les années 60 en diversifiant ses activités tant dans le secteur industriel que tertiaire. Deuxième composante de la Grande Région par sa démographie, elle constitue également une réserve de main d'œuvre pour les pays voisins. Au sein de la Grande Région, la Wallonie constitue tant une terre d'accueil que d'origine pour les frontaliers. En effet, en 2019 cette composante comptait plus de 31 000 frontaliers entrants et près de 57 000 frontaliers sortants. La Wallonie est ainsi la composante grand-régionale dont les flux sortants et entrants sont les plus équilibrés.

5.1 Frontaliers entrants

Après une croissance en 2018, le flux des frontaliers entrants stagne en 2019

Au 30 juin 2019, 31 082 frontaliers²⁸ travaillent en Wallonie ; la majorité d'entre eux est originaire de France (96,3 %), suivi d'un faible pourcentage en provenance d'Allemagne (2,3 %) et du Luxembourg (1,4 %). Entre 1998 et 2001, le flux de frontaliers entrants a enregistré des variations annuelles supérieures à 10 %. De 2002 à 2007, l'augmentation s'est élevée à 6 % en moyenne par an. En 2008, l'évolution par rapport à l'année précédente est particulièrement élevée, soit + 11,6 %. L'année suivante, le taux de croissance en comparaison annuelle a été divisé par deux (+ 5,3 % soit + 1 470 personnes), soit encore un très bon résultat par rapport aux autres flux entrants qui enregistrent des variations annuelles négatives. Les répercussions de la crise économique et financière ne se font ressentir qu'en 2010 : le flux de frontaliers n'augmente alors que de 398 personnes (+ 1,4 %). De 2011 à 2013, les variations annuelles sont très faibles (de 0,5 à 0,6 %) pour l'ensemble des frontaliers entrants en Wallonie. En 2014 et 2015, on observe même des reculs de - 1,8 % et de - 0,4 % correspondant à une perte de 661 frontaliers entrants lors de ces deux années. En 2016, le flux se stabilise (+ 0,0 %) pour augmenter à nouveau doucement en 2017 et 2018 de respectivement 1,7 % soit 501 personnes et + 3,7 % soit 1 111 personnes. En 2019 le taux diminue très légèrement avec - 0,3 % soit 99 personnes.

Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2009-2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Luxembourg	-4,1	-1,2	+4,4	+2,1	+16,1	-6,3	+8,4	+4,2	0,0	+5,7	-1,8
France	+5,6	+1,4	+0,7	+0,6	+0,3	-1,6	-0,5	-0,2	+1,7	+3,7	-0,4
Deutschland	-3,5	-0,8	-3,1	+2,4	+2,3	-7,6	0,0	+5,3	+1,0	+1,1	+3,1
Total	+5,3	+1,4	+0,6	+0,6	+0,5	-1,8	-0,4	+0,0	+1,7	+3,7	-0,3

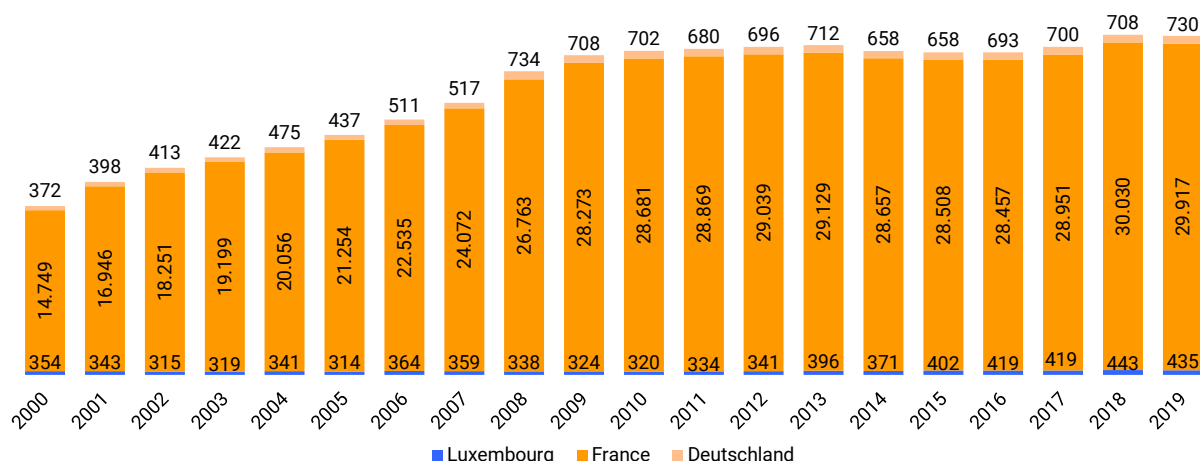
Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2009-2019 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA·OIE

Source : INAMI

²⁸ Uniquement les frontaliers entrants des pays faisant partie de la Grande Région à savoir la France, le Luxembourg et l'Allemagne. Ce chiffre ne comprend donc pas les frontaliers entrants des Pays-Bas (158 travailleurs au 30 juin 2019).

Frontaliers vers la Wallonie par zone d'origine 2000-2019



Frontaliers vers la Wallonie par zone d'origine 2000-2019 (au 30/06)*

* sans les frontaliers en provenance des Pays-Bas (158 personnes au 30/06/2019)

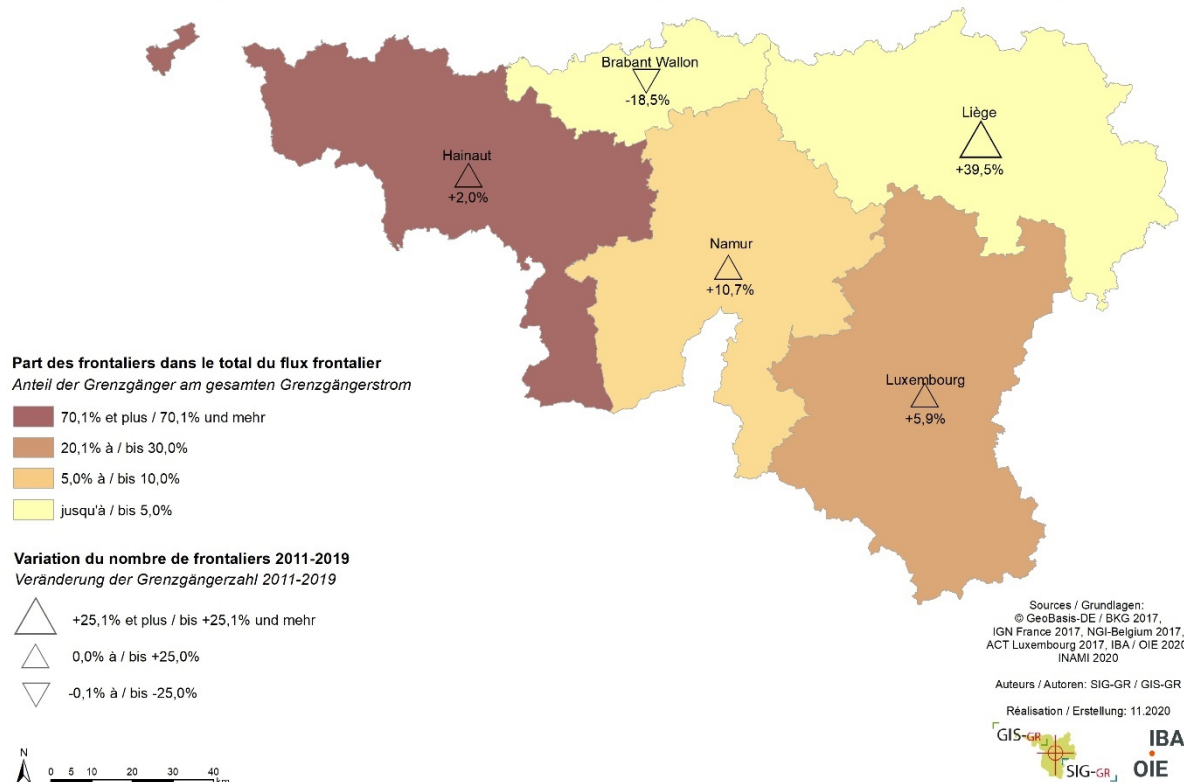
Calculs : IBA·OIE

Source : INAMI

Carte des frontaliers originaires de France et employés en Wallonie 2019

Frontaliers d'origine française et travaillant en Wallonie par lieu de travail (provinces) au 30.06.2019, variation 2011-2019

In der Wallonie beschäftigte Grenzgänger aus Frankreich nach Arbeitsort (Provinzen) zum 30.06.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de France et employés en Wallonie par lieu de travail (provinces) au 30/06/2019 et variation 2011-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : INAMI

Nombre des frontaliers en 2019	
Wallonie	29.917
Hainaut	21.379
Luxembourg	6.320
Namur	1.527
Liège	572
Brabant wallon	119

Les frontaliers venant de France travaillent majoritairement en province de Hainaut

En 2019, la majorité des frontaliers originaires de France et travaillant en Wallonie occupent un emploi dans les arrondissements de Ath (26,6 %), Tournai (23,7 %) et Arlon (20,3 %). Entre 2011 et 2019, leur nombre a augmenté d'environ 3,6 %, ce qui correspond à 1 048 personnes.

Les plus grandes augmentations en absolu sont à attribuer à Arth, avec une hausse de 2 133 frontaliers en provenance de France, ainsi qu'à Charleroi (+ 934) et à Arlon (+ 472). L'arrondissement de Soignies, par contre, a dû faire face à une perte importante : alors qu'en 2011, 1 225 personnes de France y travaillaient, ils ne sont plus que 20 dix ans plus tard. Dans les arrondissements de Mons et Mouscron également, le nombre de frontaliers a diminué de plusieurs centaines de personnes. Les taux de croissance importants observés dans les arrondissements de Liège, Verviers et Philippeville ne sont pas significatifs, puisque n'est concerné ici qu'un petit nombre de frontaliers.

Pour interpréter ces évolutions, il faut tenir compte du fait que les données sur le nombre de travailleurs frontaliers proviennent des unions nationales auxquelles sont affiliées les mutuelles. Elles sont réparties géographiquement par arrondissement sur la base de l'adresse du bureau d'inscription auquel s'est adressé le travailleur pour s'affilier à une mutuelle. L'hypothèse est que le frontalier entrant travaille dans cet arrondissement. Les changements dans la localisation des bureaux d'inscription peuvent faire basculer des travailleurs frontaliers d'un arrondissement à un autre arrondissement voisin. Cela pourrait être un élément d'explication du recul important du nombre de frontaliers entrant dans l'arrondissement de Soignies et la forte hausse dans l'arrondissement d'Ath.

Nous disposons maintenant de plus d'informations concernant les frontaliers entrant de Lorraine en Wallonie grâce aux données des recensements français de l'INSEE, disponibles pour les années 2012 et 2017. En 2017, selon les données du recensement français, 4 742 Lorrains franchissaient la frontière chaque jour pour venir travailler en Wallonie. Les statistiques de l'INAMI au 30 juin 2017 nous indiquaient que 28 951 travailleurs traversaient chaque jour la frontière entre la France et la Wallonie dont 6 041 travaillaient dans la province belge du Luxembourg, sans doute en grande majorité des Lorrains. D'après les données de l'INSEE, ces derniers travaillent principalement dans l'industrie manufacturière (1 383 en 2017 soit 29,2 %), le commerce et la réparation d'automobiles (898 en 2017 soit 18,9%) et la santé humaine et action sociale (829 soit 17,5 %). Entre 2012 et 2017, le nombre de frontaliers entrants de Lorraine en Wallonie a reculé dans ces deux premiers secteurs mais a augmenté dans la santé humaine et action sociale (+ 12,8 % soit 94 travailleurs).

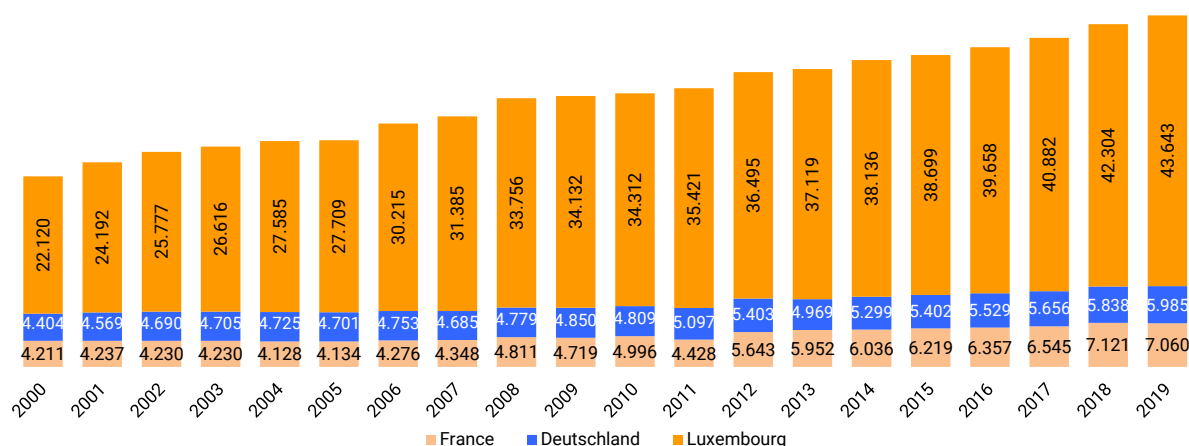
A noter également l'augmentation dans le secteur des activités financières et d'assurance (+ 18 soit + 51,3 %) et les diminutions dans les secteurs du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles (- 143 soit - 13,7 %) et les activités de services administratifs et de soutien (- 42 soit - 11,6 %).

5.2 Frontaliers sortants

Plus de 43 000 frontaliers sortant vers le Luxembourg en 2019

Contrairement aux données des frontaliers sortants de Wallonie vers le Luxembourg du chapitre 1, le chapitre suivant ne se base pas sur les données de l'IGSS, mais sur les informations de l'institut belge INAMI. Les chiffres de l'INAMI ont l'avantage de contenir moins d'imprécisions au niveau subrégional que les chiffres de l'IGSS (voir Remarques méthodologiques). De plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison temporelle depuis 2005 au niveau subrégional, alors que les données de l'IGSS ne sont disponibles qu'à partir de 2009. En outre, les statistiques de l'INAMI tiennent compte non seulement des salariés mais aussi des indépendants.

Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2000-2019



Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2000-2019 (au 30/06)*

* sans les frontaliers vers les Pays-Bas (1 194 personnes au 30/06/2019)

Calculs : IBA-OIE

Source : INAMI

D'après les données de l'INAMI, la Wallonie compte 56 688 frontaliers sortants²⁹ en 2019, dont plus des trois quarts (77,0 %) travaillent au Luxembourg, suivi de la France (12,5 %) et de l'Allemagne (10,6 %). Entre 1996 et 2008, le flux de frontaliers sortants augmente d'environ 76 %

²⁹ Uniquement les frontaliers sortant vers les pays faisant parti de la Grande Région à savoir la France, le Luxembourg et l'Allemagne. Ce chiffre ne comprend donc pas les frontaliers sortant vers les Pays-Bas (1 215 travailleurs au 30 juin 2017).

(soit un taux de croissance annuel moyen – TCAM – de 4,8 %),³⁰ ce qui est presque exclusivement dû à l'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois. En effet, alors que sur cette même période le nombre de frontaliers allant travailler en France ne progresse que de 7 % (soit un TCAM de 0,5%), le flux vers l'Allemagne augmente pour sa part de 29 % (soit un TCAM de 2,2 %). Avec plus du doublement de l'effectif (+ 106 %, soit un TCAM de 6,2 %) le Luxembourg garde la première place des destinations cible. La crise de 2009 induit un fort ralentissement du flux de frontaliers sortants, il ne croît plus que de 0,8 % à un an d'écart. Depuis, les taux sont inférieurs aux taux de variation d'avant-crise. Entre 2012 et 2019, le nombre de frontaliers sortants a progressé de 19,2 %, soit à un taux de croissance annuel moyen de 2,5 % (un peu plus que la moitié du taux de 4,8 % entre 1996 et 2008).

Les taux de croissance annuels ne dépassent plus 5 %, sauf en 2012 où on observe un petit rebond avec un taux de de croissance annuel de 5,8 %, expliqué par la forte progression cette année-là du nombre de Wallons franchissant la frontière française (+ 27,4 %) après un recul l'année précédente de - 11,4 %. Les flux de frontaliers sortants vers l'Allemagne sont assez fluctuants mais il semble que l'on observe ces trois dernières années une stabilisation des taux de croissance autour de 2 %. En termes de taux de croissance annuel moyen, le taux est resté quasi stable avant et après crise pour ce flux (de 2,2 % entre 1996 et 2008 et de 2,5 % entre 2010 et 2019), tandis que le flux des sortants vers la France a augmenté (passant de 0,5 % à 3,9 % pour les mêmes périodes). C'est le flux principal, à savoir celui des sortants vers le Luxembourg qui explique le mouvement général de baisse après la crise. En effet, le taux de croissance annuel moyen est passé de 6,2 % pour la période 1996-2008 à 2,7 % pour la période 2010-2019. Les taux de croissance annuels ne dépassent plus les 3,5 %.

Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2009-2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Luxembourg	+1,1	+0,5	+3,2	+3,0	+1,7	+2,7	+1,5	+2,5	+3,1	+3,5	+3,2
France	-1,9	+5,9	-11,4	+27,4	+5,5	+1,4	+3,0	+2,2	+3,0	+8,8	-0,9
Deutschland	+1,5	-0,8	+6,0	+6,0	-8,0	+6,6	+1,9	+2,4	+2,3	+3,2	+2,5
Total	+0,8	+1,0	+1,9	+5,8	+1,0	+3,0	+1,7	+2,4	+3,0	+4,1	+2,6

Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2009-2019 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA·OIE

Source : INAMI

Cependant, en fin de période, le taux de croissance annuel croît légèrement, passant de 1,5 % en 2015 à 3,5 % en 2018. Ce mouvement dans un contexte d'une croissance stabilisée autour de 2,5 % des mouvements des sortants vers la France et l'Allemagne explique le léger regain de croissance des mouvements frontaliers sortants de Wallonie (3,0 % en 2017, 4,1 % en 2018 et 2,6 % en 2019).

³⁰ Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage, sur n périodes (années, mois, semaines, etc.) est donné par la

formule :

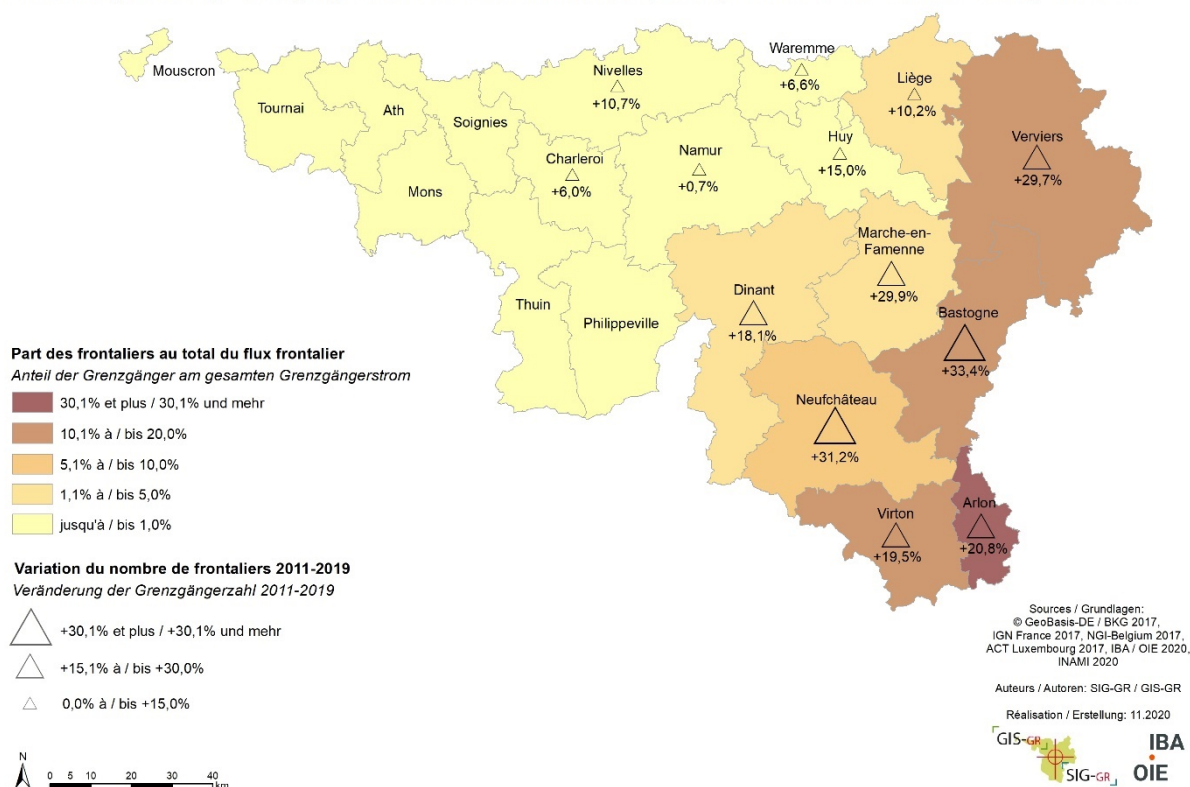
$$TCAM = \left(\sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

Nombre de frontaliers en 2019

Wallonie	44.643
Arlon	15.878
Virton	7.340
Bastogne	6.111
Verviers	5.981
Neufchâteau	3.631
Liège	1.523
Marche-en-Famenne	935
Dinant	536

Carte des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg 2019

Frontaliers d'origine wallonne et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrond.) au 30.06.2019, variation 2011-2019
 In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus der Wallonie nach Wohnort (Arrond.) zum 30.06.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2019 et variation 2009-2019

Calculs : IBA-OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : INAMI

Plus d'un tiers des frontaliers travaillant au Luxembourg habitent dans l'arrondissement d'Arlon

En 2019, une grande partie des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg habitent dans l'arrondissement d'Arlon (36,4 %). Cette répartition s'explique sans doute par la proximité géographique du Grand-Duché. Virton prend la deuxième place avec 16,8 %. L'évolution des flux vers le Luxembourg enregistrée entre 2011 et 2019 progresse d'environ 23 %, ce qui correspond à environ 8 200 nouveaux frontaliers. L'augmentation la plus importante en termes absolus a été observée dans les arrondissements à proximité directe du Grand-Duché : Arlon enregistre une hausse de 2 732 nouveaux frontaliers vers le Luxembourg (+ 20,8 %), Bastogne une croissance de 1 529 travailleurs (+ 33,4 %), Verviers une hausse de 1 371 personnes (+ 29,7 %).

En outre, il faut mentionner les progressions des arrondissements de Neufchâteau (+ 863) et de Virton (+ 1 197). En termes relatifs, le taux de croissance du nombre de frontaliers sortants vers le Luxembourg est aussi très important dans les arrondissements de Marche-en-Famenne (+ 29,9 % soit + 215 travailleurs) et de Philippeville (+ 31,7% soit + 13 travailleurs).

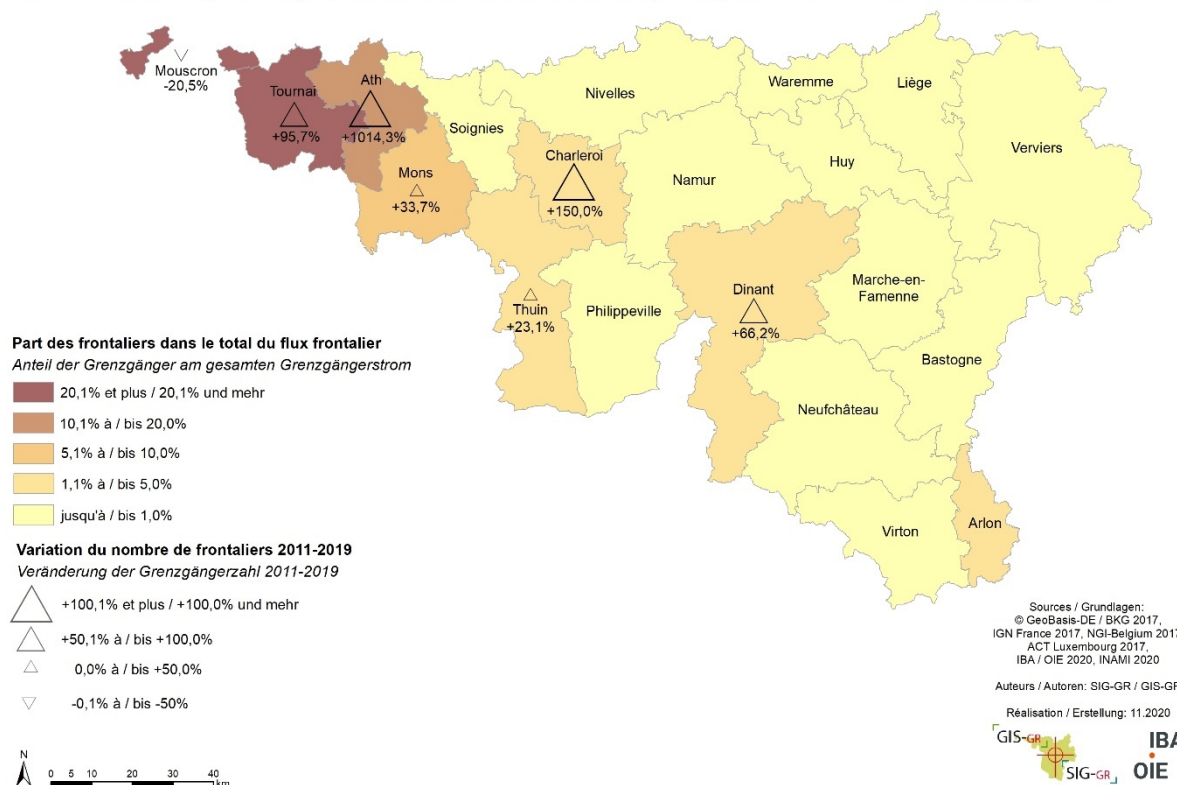
La plupart de frontaliers travaillant en France habitent dans l'ouest de la Wallonie

Plus de trois quarts des frontaliers d'origine wallonne et travaillant en France viennent des arrondissements de Mouscron (1 445) et Tournai (3 260). À lui seul, l'arrondissement de Tournai a contribué à près de 60 % à l'accroissement observé entre 2011 et 2019 : 1 594 des 2 632 nouveaux frontaliers y habitent. On peut supposer que les frontaliers travaillent surtout dans les anciennes régions françaises Champagne-Ardenne et Nord-Pas-de-Calais et ne viennent plutôt pas travailler en Lorraine, composante française de la Grande Région.

Nombre de frontaliers 2019	
Wallonie	7.060
Tournai	3.260
Mouscron	1.445
Ath	1.092
Mons	401
Thuin	133
Dinant	108

Carte des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant France 2019

Frontaliers d'origine wallonne et travaillant en France par lieu de résidence (arrond.) au 30.06.2019, variation 2011-2019
In Frankreich beschäftigte Grenzgänger aus der Wallonie nach Wohnort (Arrond.) zum 30.06.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de Wallonie et travaillant en France par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2019 et variation 2009-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : INAMI

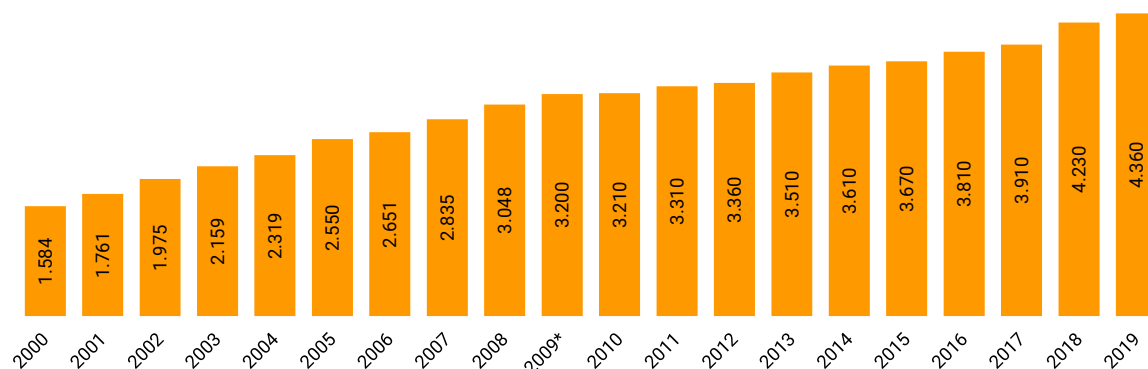
6 Communauté germanophone de Belgique

Avec 854 km², la Communauté Germanophone de Belgique est le plus petit territoire de la Grande Région. Son histoire mouvementée - notamment ses multiples rattachements tantôt à l'Allemagne, tantôt à la Belgique - lui confère une identité singulière bâtie sur le multilinguisme. En tant que communauté autonome, elle dispose de compétences législatives et bénéficie alors d'une large autonomie avec un parlement, un gouvernement et une administration. Bien que le poids démographique de cette composante pèse peu sur le bilan de la Grande Région, les frontaliers originaires de la Communauté Germanophone de Belgique sont de plus en plus nombreux, du moins au Luxembourg.

Le nombre de frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique travaillant au Luxembourg continue d'augmenter

En 2019, plus de 4 300 frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique se rendent sur leur lieu de travail au Luxembourg. Le flux, dominé par les hommes (68 %), a quasiment triplé entre 1995 et 2019 (+ 193 %). En 2009, le nombre de frontaliers sortants enregistré encore une hausse relativement importante (+ 5,1%) malgré la crise économique et financière. Le flux des frontaliers de la Communauté germanophone en direction du Luxembourg ne commence à subir les effets de la crise que l'année suivante en 2010 (- 0,3 %). Cependant, la croissance repart à partir de 2011, et plus particulièrement en 2013 (+ 4,5 %), en 2016 (+ 3,8 %) et en 2018 (+ 8,2 %).

Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg



Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2000-2019 (au 31/03)

* 2009 : rupture de série

Calculs : IBA·OIE

Sources : IGSS

Le flux de frontaliers sortant en direction du Luxembourg vieillit de plus en plus

L'analyse par tranche d'âge du flux de frontaliers sortants originaires de la Communauté germanophone qui se rendent au Luxembourg montre que les frontaliers ont statistiquement vieilli entre 2009 et 2019 : alors qu'en 2009, plus de 28 % des frontaliers avaient plus de 45 ans, ces derniers représentaient en 2019 plus de 40 %. Dans la même période, la part des plus

de 55 ans a quasiment doublé (+ 6,8 points de pourcentage) pour atteindre 13,8 %. Entre les deux, la classe d'âge des 35-44 ans est stable entre 2009 et 2019 (- 3,8 % soit - 41 personnes).

Evolution des frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2007-2019

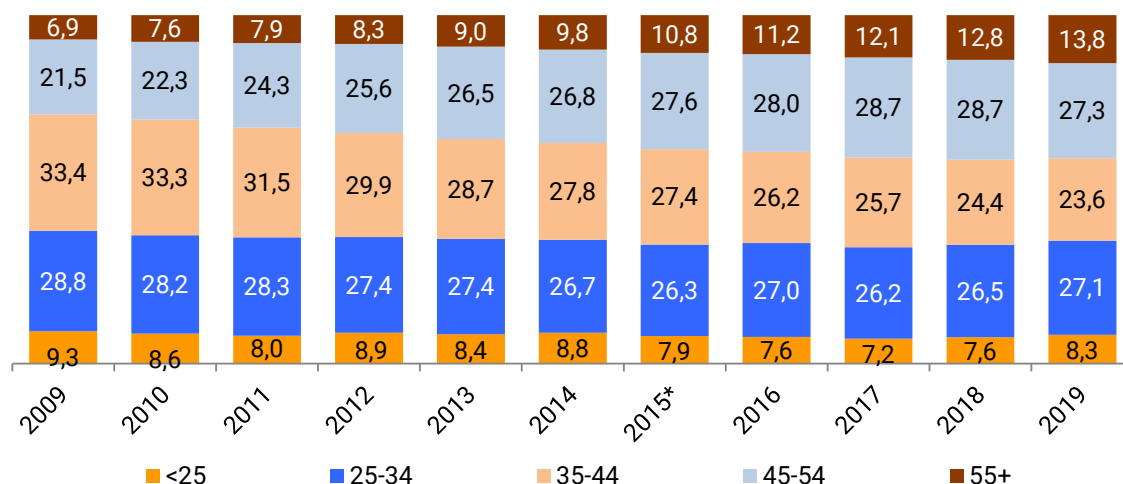
2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
5,0	0,3	3,1	1,5	4,5	2,8	1,7	3,8	2,6	8,2	3,1

Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2009-2019 (au 31/03), variation par rapport à l'année précédente en %

Calculs : IBA-OIE

Source : IGSS

Frontaliers de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par tranche d'âge 2007-2019



Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par tranche d'âge 2007-2019 (au 31/03), répartition en %

Calculs : IBA-OIE

Sources : IGSS-CES

Les frontaliers originaires de la Communauté germanophone et employés au Luxembourg travaillent dans le secteur de la construction ainsi que dans le commerce et la réparation...

En 2019, les frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique et travaillant au Luxembourg sont représentés à hauteur de près de 28 % dans le secteur de la construction et d'un quart dans le secteur « Commerce et réparation ». Suit derrière le secteur « Transports et Communication » où travaillent 15,0 % de ces frontaliers. C'est dans le secteur « Commerce et réparation » que le nombre de frontaliers issus de la Communauté germanophone a le plus augmenté en nombre absolu entre 2010 et 2019 : + 246 emplois (+ 31 %), suivi par les secteurs « Transport et communication » et « Santé et action sociale » (+ 239 et 185 emplois), mais de façon relative, c'est le secteur « Agriculture » qui affiche le taux de croissance le plus élevé : + 117 % (+ 27 emplois).

Travailleurs de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par secteur économique 2010-2019

Secteurs économiques	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019
Agriculture	23	30	30	32	30	40	30	40	40	50
Industries extractives	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie/ Eau		8	7	9	9	10	10	10	10	10
Industrie manufacturière	264	265	245	244	233	210	200	200	250	260
Construction	1.032	1.021	1.036	1.049	1086	1090	1120	1160	1160	1160
Commerce et Réparation	794	842	836	865	901	940	940	960	1000	1040
Horeca	29	29	37	32	33	30	30	30	40	30
Transports et communication	391	403	431	466	494	500	570	580	600	630
Activités financières	103	111	110	110	106	110	110	120	110	120
Services aux entreprises	256	283	223	235	310	320	350	360	370	390
Administration publique	40	40	39	46	51	50	60	60	70	70
Education	11	14	12	16	15	20	20	20	20	20
Santé et action sociale	175	177	202	225	255	270	280	300	330	360
Services collectifs, sociaux et personnels	45	48	121	137	37	40	40	40	50	50
Activités des ménages	11	16	15	17	13	10	10	10	10	10
Sans affectation	19	11	17	14	25	20	20	10	10	10
Total	3.194	3.299	3.361	3.497	3.598	3.660	3.790	3.900	4070	4210

Travailleurs originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par secteur économique 2010-2019

Remarques : aucune donnée ne peut être indiquée pour 2009 ; Chiffres arrondis à partir de 2015

Calculs : IBA-OIE

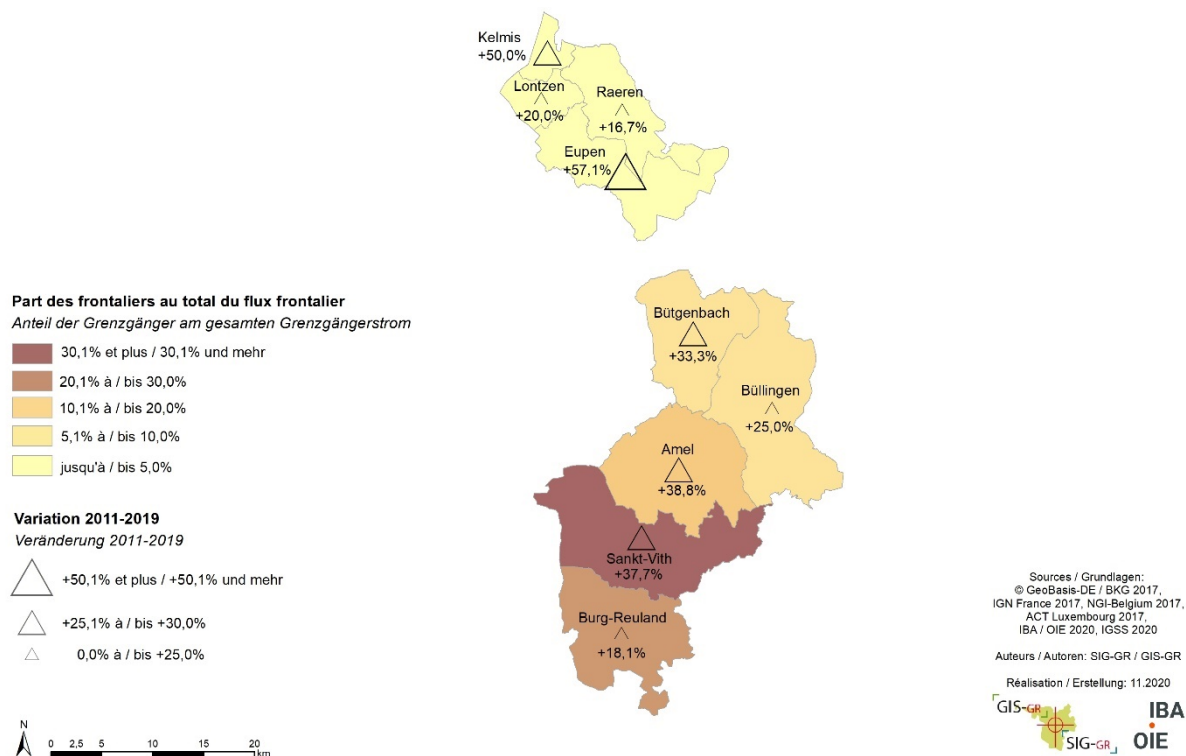
Sources : IGSS / DGStat

...et habitent dans la partie sud de la communauté

L'analyse à petite échelle du flux frontalier met en évidence que, dans la Communauté germanophone de Belgique, la proximité de la frontière a une incidence sur le lieu de résidence des migrants journaliers. En effet, la grande majorité (90,6 %) des frontaliers qui travaillent au Luxembourg vient de la partie sud de la communauté : la plupart d'entre eux résident à St. Vith (36,0 %), à Burg-Reuland (22,5 %) et à Amel (15,6 %). Entre 2011 et 2019, la part des frontaliers qui résident dans le Nord et le Sud de la Communauté germanophone de Belgique a peu évolué (respectivement + 0,6 % et - 0,6 %).

Carte des frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, 2019

Frontaliers originaires de la CG Belgique employés au Luxembourg par comm. de résidence au 30.03.2019, variat. 2011-2019
In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus der DG Belgien nach Wohngemeinden zum 30.03.2019 und Veränderung 2011-2019



Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par commune de résidence au 31/03/2019 et variation 2011-2019

Calculs : IBA·OIE

Auteur de la carte : SIG-GR / GIS-GR

Source : IGSS

7 Quelle situation du marché du travail transfrontalier pendant la crise sanitaire ?

Au printemps 2020, alors que l'épidémie de COVID-19 se répand en Europe, les mesures visant à endiguer la propagation du virus sont prises par les gouvernements. Au sein de la Grande Région, ces mesures vont largement chambouler les habitudes et le quotidien des salariés comme des citoyens. Cette contribution en deux parties vise dans un premier temps à analyser les effets de la fermeture des frontières au sein de l'espace de coopération sur les frontaliers ; puis à décrire les outils qui ont été mis en place pour permettre autant que possible la poursuite des activités professionnelles, notamment à l'aide du télétravail.

7.1 La fermeture des frontières lors de la pandémie de COVID-19

La libre circulation des personnes en Europe est possible grâce aux accords de Schengen qui harmonisent les contrôles des voyageurs au sein de l'espace Schengen. Aujourd'hui cette coopération inclut 22 pays membres de l'Union européenne et quatre Etats associés, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et l'Islande.

Pour la protection des Etats membres, en cas de menaces pour l'ordre public ou la sécurité³¹, les accords prévoient que ceux-ci peuvent rétablir temporairement des contrôles à leurs frontières nationales.

A différentes reprises, des Etats ont utilisé cette faculté de façon unilatérale, pour réintroduire temporairement la vérification des passeports à leurs frontières nationale, notamment lors de la crise migratoire en 2011. Depuis 2013, un règlement du Parlement européen impose une harmonisation des décisions concernant la réintroduction des contrôles aux frontières intérieures. Il stipule que les décisions devraient être prises conformément à des critères arrêtés d'un commun accord et notifiées à la Commission ou recommandées par une institution de l'Union.

A l'occasion de la pandémie de COVID 19 en mars 2020, les Etats européens ont fermé leurs frontières de façon progressive et sans concertation, afin de limiter la propagation du virus. La mobilité dans l'espace de coopération de la Grande Région s'en est trouvée fortement entravée.

La fermeture progressive des frontières en Grande Région en mars 2020

Dès le 11 mars, l'Allemagne a, sur recommandation de l'Institut Robert Koch, déclaré la Région Grand Est comme zone à risque. Une grande partie des quelque 16 400 travailleurs frontaliers se rendant en Allemagne ont été priés par leur employeur de rester chez eux en vertu de cette recommandation. Le 16 mars 2020, l'Allemagne a fermé ses frontières avec l'Autriche, le Danemark, la France, le Luxembourg et la Suisse. Le 18 mars, c'était au tour de la France de fermer l'ensemble de ses frontières, puis de la Belgique le 20 mars. Le Luxembourg n'a pas fermé officiellement ses frontières mais a, de fait, mis des pans entiers de son économie à l'arrêt.

³¹ Pour des périodes renouvelables de 30 jours et, en principe, pour une durée maximale de 6 mois (articles 23 et suivants du "code frontières Schengen").

Le quotidien des frontaliers fortement perturbé

Avec le rétablissement des contrôles aux frontières, le quotidien des frontaliers a été fortement perturbé de manière soudaine. La mise en place de postes frontières entre la Lorraine et la Sarre notamment a provoqué de forts ralentissements et de longues attentes pour les travailleurs, dont le temps de transport a été significativement rallongé. Des incidents aux frontières, entre la Lorraine et la Sarre, sporadiques mais fortement remarqués, ont encouragé les tendances nationalistes et populistes.³²

Le franchissement des frontières entre toutes les composantes de la Grande Région était réservé aux « raisons impératives », afin de freiner l'évolution de l'épidémie tout en préservant les secteurs vitaux de l'économie de chaque pays. Le transport de marchandises de première nécessité, l'industrie alimentaire, les services de santé ont poursuivi leur activité, avec l'autorisation pour les frontaliers de franchir les frontières.

Dans l'espace de coopération, le passage des frontières fait partie intégrante du quotidien. Les douaniers procédant aux contrôles ont été confrontés à des situations personnelles complexes, provoquant beaucoup de stress pour les usagers et les services de contrôle. Divers justificatifs étaient à présenter pour se rendre dans le pays voisin (certificat de travail, carte d'identité, attestation de déplacement française).

L'intervention des institutions et des acteurs politiques pour maintenir la coopération au sein de la Grande Région

Les centres d'information transfrontaliers et les administrations étaient aux côtés des usagers pour répondre aux nombreuses questions qui se posaient dans la population.

Des acteurs locaux se sont exprimés pour encourager la coopération entre les pays, et en faveur d'une réouverture rapide des frontières.

Le 6 avril 2020, M. Christophe Arend, Député de la 6ème circonscription de la Moselle et son homologue M. Andreas Jung, Président du groupe CDU au Bundestag, ont présenté à l'Assemblée Nationale française une déclaration commune franco-allemande intitulée "Ensemble contre le coronavirus !" Celle-ci était un appel à la solidarité franco-allemande et européenne pendant la crise et rappelait l'importance du traité d'Aix-la-Chapelle.

Le 17 avril 2020, l'Eurodistrict SaarMoselle, avec les maires de ses communes et les Présidents de ses intercommunalités situées le long de la frontière, ont lancé un appel conjoint au président de la République française et à Angela Merkel, chancelière allemande, pour leur demander « plus de coordination » dans la gestion de la crise du Covid-19, mais aussi une réouverture rapide des frontières entre l'Allemagne et la France.

Le 28 avril 2020, Tobias Hans, Ministre-Président de la Sarre, organisait une réunion des Exécutifs de la Grande Région en tant que Président du Sommet.

A cette occasion la ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région du Grand-Duché de Luxembourg, Corinne Cahen, a lancé un appel pour rétablir les libertés de circulation de Schengen et mettre fin dès que possible à toutes les mesures restrictives introduites aux frontières depuis le début de la crise.

³² CPI/IPR : Résolution du CPI, 64ème séance plénière le 5 juin 2020 à Sarrebruck. <https://cpi-ipr.eu/> (30.11.2020)

Le député Les Républicains (LR) des Ardennes Pierre Cordier est intervenu le 22 mai. L'élu est monté au créneau pour plaider la cause de la pointe des Ardennes (pointe de Givet). Cette enclave est bordée par la Belgique. Avec la fermeture de la frontière, les habitants avaient l'interdiction de faire leurs courses à quelques pas de leur domicile en Belgique.

7.2 Le télétravail dans la Grande Région

Pour limiter au mieux les effets de la pandémie, et donc les contacts sociaux, les Etats ont fortement encouragé le télétravail, qui permet, dans certains secteurs, de maintenir une activité professionnelle tout en limitant les déplacements.

Le télétravail ne peut être imposé aux employeurs, ni aux salariés. Néanmoins, face à la crise sanitaire, tout employeur, lorsque l'activité le permettait, avait l'obligation morale et la responsabilité légale de tout mettre en œuvre pour favoriser le télétravail, pour la sécurité et la santé des salariés.

La numérisation du monde du travail offre aux salariés la possibilité d'accomplir une grande partie de leur travail hors des locaux de l'entreprise. Malgré une tendance à la hausse le télétravail restait, avant la pandémie, un mode de travail peu répandu.

Une étude du Liser constate en juillet 2019 que le télétravail restait exceptionnel au Grand-Duché, où 88% des salariés déclaraient ne pas avoir l'opportunité de télétravailler, la moitié (52%) du fait de la nature de leur emploi.³³

Certaines entreprises ont dû acquérir des équipements informatiques dans l'urgence afin de fournir les outils adaptés à leurs salariés. Le traitement des informations sensibles, dans le domaine bancaire notamment a dû être étudié. Le télétravail s'est ensuite largement répandu au Luxembourg ainsi que dans les autres composantes dans les secteurs où le travail à distance était possible (finances, assurances, droit, etc.).

Le télétravail pour les frontaliers

Le télétravail doit être réglementé et encadré dans chaque Etat (droit du travail, matériel, confidentialité). Il se heurte à des obstacles supplémentaires pour les frontaliers. En effet, les personnes qui travaillent à domicile dans leur pays de résidence peuvent ne pas être considérées comme des travailleurs frontaliers et être traitées différemment sur le plan social et fiscal.

Le télétravail et ses répercussions en matière de sécurité sociale

La législation européenne pose une règle : une personne travaillant dans plusieurs pays de l'Union Européenne ne peut cotiser que dans un seul pays. En l'occurrence, le travailleur frontalier reste assujéti à la sécurité sociale de son pays de travail habituel si le travail dans son pays de résidence dans le cadre du télétravail ne dépasse pas 25% de son temps de travail global / ou de sa rémunération.

³³ Hauret Laetitia, Liser (2019) : Télétravailler : opportunités, choix et bénéfices. <https://liser.elsevierpure.com/fr/publications/t%C3%A9l%C3%A9travailler-opportunit%C3%A9s-choix-et-b%C3%A9n%C3%A9fices> (20.11.2020)

En cas de dépassement de ce seuil (à savoir travailler dans son pays de résidence 25% ou plus de son temps de travail/rémunération total), le travailleur doit être affilié à la sécurité sociale de son pays de résidence et y cotiser sur l'ensemble de ses revenus. Les conséquences financières peuvent être significatives pour le salarié, du fait de la différence des taux de cotisation entre les pays. En outre, l'entreprise du pays d'accueil doit payer des charges dans le pays de résidence du salarié. Elle doit alors déclarer le travailleur auprès d'un organisme de sécurité sociale étranger et y verser des cotisations de sécurité sociale étrangères, ce qui est très contraignant et représente un frein au télétravail pour les frontaliers.

Le 17 mars 2020, un accord a été trouvé entre les pays de la Grande Région pour que les travailleurs frontaliers puissent télétravailler tout en continuant à bénéficier des mêmes droits sociaux. Cet accord stipule que le télétravail au-delà de 25 % du temps d'activité est autorisé, tout en autorisant le frontalier à bénéficier de la sécurité sociale de son Etat d'activité. L'accord a été mis en place jusqu'au 31.12.2020, pour que les frontaliers ne soient pas discriminés par rapport aux résidents.

Le télétravail et ses répercussions en matière de fiscalité

Le statut de travailleur frontalier au point de vue fiscal détermine le pays dans lequel on verse ses impôts. Avec le télétravail, le statut peut être remis en cause et modifier le pays de versement des impôts. La limitation à un nombre maximal de jours de télétravail et sa prise en compte restreignent sensiblement la possibilité, pour le travailleur frontalier, d'exercer son activité à distance, sans être imposé dans les deux pays.

Les frontaliers franco-allemands

- Pour les personnes disposant du statut de travailleur frontalier au sens fiscal :
La convention fiscale conclue entre la France et l'Allemagne prévoit un statut de travailleur frontalier. Dans ce cas, le frontalier paie ses impôts dans le pays de résidence, et non d'activité. Pour conserver ce statut, il doit retourner à son domicile chaque jour et ne pas travailler en dehors de la zone frontalière plus de 45 jours par an.
- Pour les personnes ne disposant pas du statut de travailleur frontalier au sens fiscal :
Pour les personnes n'ayant pas le statut de frontalier et imposables en Allemagne, les jours en télétravail en France sont imposés en France, et ceux travaillés en Allemagne, en Allemagne.

Un accord amiable a été signé entre l'Allemagne et la France pour simplifier le télétravail pendant la période de la pandémie. Selon cet accord, les journées télétravaillées dans le pays de résidence n'auront pas d'impact sur l'imposition des frontaliers, quel que soit leur statut au sens fiscal.

Les frontaliers d'Allemagne, de Belgique et de France travaillant au Luxembourg

Les conventions fiscales bilatérales prévoient un nombre maximum de jours pouvant être télétravaillés par année civile dans le pays de résidence pour lesquels il n'y a pas de modification d'imposition. Au-delà de ce seuil, le télétravailleur est imposé dans son pays de résidence pour les journées travaillées dans son pays et au Luxembourg pour les jours travaillés au Luxembourg. Ce seuil est de 19 jours de travail par année civile hors du Luxembourg pour le résident allemand, 24 pour le résident belge et 29 pour le résident français.

Les autorités de la Grande Région ont décidé qu'à partir du 14 mars 2020, ce seuil ne serait pas pris en compte pour l'imposition des frontaliers qui travaillent à domicile pour exercer leur activité pour une entreprise luxembourgeoise, la situation liée au coronavirus constituant un cas de force majeure. Cette mesure est applicable jusqu'à nouvel ordre.

Cet assouplissement a été élargi à toutes les composantes (France-Belgique, Allemagne-Belgique) pour lesquelles le principe est le même : au lieu qu'il y ait une imposition au prorata des jours travaillés dans chaque pays, les jours télétravaillés pendant la crise du COVID sont considérés comme travaillés dans le pays d'activité. Le télétravail n'a pas d'incidence sur le régime d'imposition.

Pendant la crise sanitaire de 2020, les Etats ont modifié dès le printemps les règlements pour que les frontaliers puissent télétravailler au même titre que les autres travailleurs. Le télétravail présente de grands avantages pour les navetteurs, qui n'ont plus la contrainte des transports et peuvent organiser leurs journées de travail avec davantage de liberté. La diminution des dépenses pour les frontaliers, le désengorgement des axes de circulation et la réduction des nuisances en matière de pollution comptent parmi les atouts du travail à distance. Cette forme de travail comporte néanmoins des risques, notamment celui de la confusion entre la vie professionnelle et la vie privée. Le risque de perte de contact avec ses collègues et d'isolement social est également à prendre en compte. Le télétravail ne convient également qu'à certaines branches professionnelles. Sans le changement de législation, mis en place dans une situation exceptionnelle en mars 2020, les salariés auraient pu, par le biais du télétravail, perdre leur statut de travailleur frontalier au sens de la sécurité sociale et de la fiscalité.

8 Remarques sur la méthodologie

Base de données :

La base de données utilisée pour la partie du rapport sur la « Mobilité des frontaliers » est en partie fondée sur les informations des offices statistiques de la Grande Région³⁴. Les lacunes existant dans les données ont été, dans la mesure du possible, comblées par l'équipe ou bien complétées par d'autres données. D'autres informations proviennent de nos propres recherches effectuées auprès des offices statistiques régionaux et/ou nationaux.

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires de France, de Belgique et du Luxembourg qui se rendent en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat** sont basées sur des données statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi sur les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire (données à la date du 30/06) dont le lieu de travail est en Rhénanie-Palatinat ou en Sarre (aussi au niveau des cantons (« Kreise ») et des villes n'appartenant pas à un canton (« kreisfreie Städte »)^{35 36}.

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires d'Allemagne, de France et de Belgique qui se rendent au Luxembourg** sont basées sur les données de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) où tous les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au Luxembourg sont enregistrés selon leur lieu d'origine (données à la date du 31/03)³⁷. Les données utilisées sont arrondies de manière à respecter le secret statistique. Sont représentés à petite échelle les frontaliers :

³⁴ En 2006, les Offices statistiques de la Grande Région ont mis en place leur portail statistique, qui permet d'accéder à une multitude de données économiques et sociales harmonisées concernant la Grande Région. Les lacunes existantes ont été comblées, dans la mesure du possible, par l'équipe de rédaction du réseau des instituts spécialisés. Malgré des recherches minutieuses et des calculs complémentaires, il n'est pas toujours possible de présenter des données comparables pour toutes les composantes de la Grande Région. A cette date, il s'agit ici souvent de chiffres provisoires susceptibles d'être modifiés ultérieurement – y compris avec un effet rétroactif sur des séries chronologiques.

³⁵ Révision des statistiques de l'emploi au 28 août 2014 : les statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi ont modernisé le traitement des données des statistiques de l'emploi afin d'obtenir des résultats plus précis et de pouvoir développer davantage les statistiques de l'emploi. La captation des données a été définie plus précisément et la délimitation de l'emploi assujetti aux cotisations de sécurité sociale a été revue et élargie pour inclure de nouveaux groupes de personnes. Les données sur l'emploi ont été révisées rétroactivement à partir de 1999. Ce sont les nouveaux groupes de personnes qui ont le plus d'impact sur le nombre d'employés. Les chiffres des séries chronologiques sur les salariés (y compris les travailleurs frontaliers) de Sarre et de Rhénanie-Palatinat diffèrent donc de ceux des rapports précédents publiés avant 2016

³⁶ En 2016, des données provenant de déclarations employeurs, que le Service de données de l'assurance retraite (DSRV) a transféré à l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) n'ont pas été traitées en raison d'un problème technique dans le processus de traitement des données de la BA. En conséquence, les résultats des statistiques de l'emploi (BST) en 2016 ont été sous-estimés. Les chiffres des séries chronologiques concernant les salariés (y compris les frontaliers) de 2016 en Sarre et en Rhénanie-Palatinat peuvent donc différer de ceux publiés auparavant pour l'année concernée par l'OIE

³⁷ En 2016, l'IGSS a mis en vigueur de nouvelles règles de protection de données et publie désormais les effectifs réels de l'emploi résident et frontalier avec arrondi à la dizaine inférieure ou supérieure. Ainsi, comme un écart maximal de 9 est possible entre l'effectif réel et l'effectif arrondi, le calcul de pourcentages réalisé sur les effectifs arrondis peut être différent de celui réalisé sur les effectifs réels. En particulier, quand les effectifs sont petits (sous le millier), les pourcentages calculés peuvent être sensiblement surestimés ou sous-estimés. Les chiffres des séries chronologiques sur les salariés (y compris les travailleurs frontaliers) du Luxembourg diffèrent donc de ceux publiés dans les rapports précédents. Les données IGSS sur l'emploi ont été révisées rétroactivement à partir de 2009.

- **originaires de la Sarre**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2019), avec l'évolution dans le temps depuis 2009,
- **originaires de Rhénanie-Palatinat**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2019), avec l'évolution dans le temps depuis 2009,
- **originaires de la Lorraine**, par lieu d'origine, par arrondissement (sur la base des données disponibles au niveau des communes au 31/03/2019),
- **originaires de la CG de Belgique**, par lieu d'origine CG de Belgique (sur la base des données disponibles au 31/03/2019), avec l'évolution dans le temps depuis 2009.

Les données disponibles sur la **mobilité des frontaliers en Wallonie** se fondent sur les données de l'INAMI (Institut national d'assurance maladie invalidité) où sont enregistrés tous les actifs ainsi que les travailleurs indépendants (données à la date du 30/06). A petite échelle, les flux frontaliers

- de la **Wallonie** vers la **France** ou depuis la France sont représentés par lieu d'origine ou par lieu de travail au niveau des arrondissements au 30/06/2019, avec l'évolution dans le temps depuis 2007,
- de la **Wallonie** vers le **Luxembourg** sont représentés à petite échelle à l'aide des chiffres de l'INAMI au lieu de ceux de l'IGSS puisque les chiffres de l'INAMI sont plus précis à petite échelle que les chiffres luxembourgeois qui possèdent un nombre de salariés belges n'ayant pas pu être affecté à l'arrondissement correspondant. De plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison avec l'année 2007, ce qui ne serait possible qu'à partir de l'année 2009 avec les données de l'IGSS.

Les données disponibles sur les frontaliers originaires de **Lorraine qui se rendent en Belgique et en Allemagne** se fondent sur des estimations de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et sur la base des données de l'INAMI, de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit », « BA » en abrégé). Les estimations ont été obtenues en multipliant les données des frontaliers en provenance de France de l'INAMI et de la BA par un pourcentage représentant la part des Lorrains dans ces flux venant de France. Ce pourcentage a été calculé sur la base des données du recensement 2017 et s'élève à 18,3 % pour la Wallonie, à 90,6 % pour la Sarre et à 32 % pour la Rhénanie-Palatinat. En ce qui concerne les frontaliers en direction du **Luxembourg**, les données utilisées sont celles de l'IGSS, car celles-ci permettent une distinction des frontaliers lorrains parmi les frontaliers français. Par ailleurs, une exploitation détaillée des données du recensement de la population de 2017 a été effectuée pour les flux de frontaliers sortants de Lorraine.

Mise à jour des données

En raison de la diversité des sources de données et des particularités régionales et nationales, les données statistiques ne portent pas toutes sur des périodes identiques. Pour cette raison, il est compréhensible qu'il faille accepter quelques lacunes quant à l'actualité des données utilisées. L'équipe s'est efforcée d'utiliser les données disponibles les plus récentes ; pour l'essentiel, les données utilisées se rapportent à l'année 2019 et correspondent – sauf indication contraire – à la situation de juin à novembre 2020

Définitions et remarques méthodologiques :

La date retenue pour les données sur les frontaliers entrants ou sortants est, dans la mesure du possible, le 30/06 ; pour le Luxembourg, la date retenue est le 31/03 depuis 2012 car les données traitées dans la version précédente au 30/06 ne sont plus disponibles.

Les chiffres des frontaliers entrants et sortants dans les différentes régions ne peuvent pas être compensés étant donné que la zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. C'est la raison pour laquelle le nombre de frontaliers entrants dans la Grande Région est supérieur à celui des frontaliers sortant des composantes régionales.

Frontaliers :

Aux termes du droit communautaire de l'Union Européenne (cf. Règlement (CE) N° 883/2004), on entend par « frontalier » tout travailleur salarié ou non salarié qui exerce son activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et réside sur le territoire d'un autre Etat membre où il retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine. Cette définition s'applique en matière de protection sociale des travailleurs concernés. En droit fiscal, le terme de frontalier intègre un critère géographique selon lequel un frontalier doit habiter et travailler de part et d'autre de la frontière de l'Etat, zone généralement définie dans les conventions bilatérales relatives à la double imposition.

Frontaliers atypiques :

Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs salariés ou non-salariés qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région dans une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne région d'origine presque quotidiennement pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ainsi, la mobilité résidentielle transfrontalière en amont est la caractéristique constitutive du phénomène frontalier atypique.

Les données actuelles ne permettent pas de renseigner de manière exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur les résultats d'études scientifiques. Par ailleurs, dans les bases de données statistiques de l'IGSS, c'est la nationalité luxembourgeoise qui prime en cas de double nationalité. Ainsi, il n'est pas possible ici de faire la distinction sur la base des données IGSS entre les luxembourgeois qui ont déménagé hors du Luxembourg et les frontaliers qui ont acquis la nationalité luxembourgeoise.

9 Bibliographie

Auburtin, Eric : Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, 2002.

Belkacem, Rachid / Borsenberger, Monique / Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs lorrains, Travail et Emploi, no 106, avril-juin 2006.

Bundesministerium für Arbeit und Soziales : Klare Regeln für Leiharbeit und Werkverträge. Pressemitteilung vom 01. Juni 2016.

Ballschmiede, Huguette : Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Studie im Auftrag des Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML), 1998.

CPI/IPR (2020). Résolution du CPI, 64ème séance plénière le 5 juin 2020 à Sarrebruck. <https://cpi-ipr.eu/> (30.11.2020)

Die Reihnlandpfalz – Zweibrücker Terex-Werke werden verkauft (2019). https://www.rheinpfalz.de/lokal/zwei-bruecken_artikel,-zweibr%C3%BCcker-terex-werke-werden-verkauft-_arid,1388772.html#:~:text=In%20Zweibr%C3%BCcken%20ist%20man%20nun,soll%20der%20Deal%20abgewickelt%20sein (14.12.2020).

EUR-LEX (2013) : Journal officiel de L'Union européenne, L 295/1 : Règlement n°1051/2013 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2013. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013R1051&from=FR> (14.12.2020)

FOREM, Wallonie : Impact de la crise économique sur le marché de l'emploi en Région wallonne, mars 2010.

Frontaliers Grand Est (2020) : Site officiel, rubrique COVID. www.frontaliers-grandest.eu

Hauret, Laetitia, LISER (2019) : Télétravailler : Opportunités, choix et bénéfices. <https://liser.elsevier-pure.com/fr/publications/t%C3%A9l%C3%A9travailler-opportunit%C3%A9s-choix-et-b%C3%A9n%C3%A9fices> (20.11.2020)

John Deere – Standort Deutschland (2020). <https://www.deere.de/de/unser-unternehmen/john-deere-karriere/> (14.12.2020).

Observatoire interrégional du marché de l'emploi : Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région. 11e Rapport de l'Observatoire interrégional du marché de l'Emploi pour le seizième Sommet des Exécutifs de la Grande Région, 2016.

Observatoire interrégional du marché de l'emploi : Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2017/2018 pour le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR), Saarbrücken 2018 (Schriftenreihe der Großregion vol. 25/2018).

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg : des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise. Economie lorraine, No 280, 2012.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Inégal vieillissement aux frontières du Grand Est, Insee Flash Grand Est N°6, 23/03/2017.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse, Analyse n°79, Septembre 2018.

Les Frontaliers (2020) : « Nationalité Luxembourgeoise : les français caracolent ». <https://www.lesfrontaliers.lu/societe/nationalite-luxembourgeoise-les-francais-caracolent/#:~:text=Le%20minist%C3%A8re%20de%20la%20Justice,2015%20C3%A0%2011.451%20en%202019.&text=Toujours%20chez%20les%20frontaliers%2C%20361,1.335%20belges%20sont%20devenus%20luxembourgeois> (14.12.2020).

Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi : Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. In: Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.): Frank-reich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990.

Ramm, Michel : Saarländer im grenznahen Lothringen. « Invasion » oder Integration? In: Geographische Rundschau 51, H. 2, 1999.

Ramm, Michel : Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière : l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. In: Leinen, Jo (Hg.): Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, 2001.

Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit: Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich, Presseinformationen 03. Mai 2011.

RETEL : Tableau de bord du marché du travail luxembourgeois, Octobre 2018.

STATEC : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010, Juin 2012.

Task Force Grenzgänger der Großregion (2020): Die Telearbeit von Grenzgängern in der Großregion.

https://www.tf-grenzgaenger.eu/fileadmin/user_upload/Veroeffentlichungen/Teletravail_dans_la_Grande_region_avril2020.pdf (20.11.2020).

Union européenne : Règlement (CEE) N° 1408/71 relatif à l'application du régime de sécurité sociale aux frontaliers.

Union européenne : Règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale.

Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012.

10 Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi

L'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) collecte pour le compte du sommet de la Grande Région des informations sur le marché de l'emploi dans les régions partenaires et effectue des analyses sur le marché de l'emploi transfrontalier. Sur cette base il établit des prévisions et des recommandations d'actions pour les évolutions du marché de l'emploi à venir dans l'espace de coopération.

L'OIE est encadré par un comité de pilotage des représentants des régions impliquées qui définit les activités centrales en accord avec les responsables politiques de la Grande Région. La réalisation du programme de travail est assurée par un réseau de sept instituts spécialisés de la Grande Région. Le secrétariat permanent et la coordination sont assumés par l'INFO-Institut à Sarrebruck.



Le réseau des instituts spécialisés

INFO-Institut

(Saarland und Rheinland-Pfalz)

www.info-institut.de

Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est

(Lorraine)

www.frontaliers-grandest.eu

Conseil Régional Grand Est, Service des actions européennes et transfrontalières

(Lorraine)

www.grandest.fr

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (Wallonie)

www.iweeps.be

Ostbelgien Statistik

(Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens)

www.ostbelgienstatistik.be

ADEM – LISER

Agence pour le développement de l'emploi (Luxembourg)

www.adem.public.lu

Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Luxembourg)

www.liser.lu

Informations supplémentaires :

Marie Feunteun-Schmidt (Coordinatrice)

Alexa Himbert

Frédéric Marsal

c/o INFO-Institut

Pestelstraße 6

D- 66119 Saarbrücken

+49 681 9 54 13-12

www.iba-oie.eu

Portraits des instituts spécialisés

INFO-Institut

Sarre et Rhénanie-Palatinat



L'INFO-Institut est un institut de conseil et de recherche. Outre les questions de stratégie des entreprises et de développement des organisations, l'institut traite des sujets de recherche ayant trait au marché de l'emploi et à la région. Les activités portant sur le développement régional ne sont pas limitées au territoire national, mais axées sur le territoire de la Grande Région et revêtent donc une dimension européenne.

ADEM – LISER

Luxembourg



L'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) est le service public de l'emploi au Luxembourg, placée sous l'autorité du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

LISER est un institut de recherche public luxembourgeois, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses travaux de recherche se concentrent essentiellement sur le domaine de la politique sociale et économique.

Dans le cadre du réseau de l'OIE, les missions essentielles de l'ADEM et de LISER sont l'information sur les conditions de vie et de travail au Grand-Duché de Luxembourg et l'analyse du marché du travail dans la Grande Région, en collaboration avec l'OIE et ses partenaires.

Conseil Régional Grand Est, Service des actions européennes et transfrontalières

Lorraine



Le service des actions européennes et transfrontalières du Conseil Régional Grand Est participe aux travaux de l'OIE depuis le 1er janvier 2018. Il prend la suite de l'engagement du Groupement d'intérêt public (GIP) Lorraine Parcours Métiers. Le service des actions européennes et transfrontalières est en charge des relations institutionnelles avec les partenaires français et étrangers sur les questions d'emploi et de formation dans les trois espaces de coopération du Grand Est (la Grande Région, la Conférence du Rhin Supérieur et l'espace de l'Ardenne franco-belge). Il est également à l'initiative de projets transfrontaliers visant à faire connaître les actions du Conseil Régional et de ses partenaires outre-frontières.

CRD EURES / Frontaliers Grand Est

Lorraine



Le Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est, association soutenue par le Conseil Régional Grand Est et la Commission Européenne, a pour mission d'informer les salariés et les entreprises sur la mobilité transfrontalière dans la Grande Région, de participer à la gestion prévisionnelle de l'emploi et développer et promouvoir la formation professionnelle transfrontalière. Le CRD EURES / Frontaliers Grand Est constitue, avec son réseau d'experts, un fonds documentaire qu'il met à la disposition du public et diffuse des informations accessibles sur son site internet.

Ostbelgien Statistik

Communauté Germanophone de Belgique



Le groupe de travail DGstat a été créé en 2010 en Communauté Germanophone, à la suite d'un nouvel accord entre les différents acteurs responsables du travail statistique. Il succédait ainsi à l'Observatoire de l'Emploi de Belgique Orientale (ABEO). En mars 2017, DGstat a été rebaptisé « Ostbelgien Statistik », dans le cadre de la nouvelle campagne de promotion du territoire « Ostbelgien ». Les partenaires sont entre autres le Ministère, l'Agence pour l'Emploi (Arbeitsamt) et le Conseil Economique et Social de la Communauté Germanophone. Les missions du groupe de travail sont la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de différentes statistiques, ainsi que la publication d'études. Il vise aussi à promouvoir les échanges entre les producteurs et les utilisateurs des données au sein de la Communauté Germanophone de Belgique, mais aussi au-delà.

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique

Wallonie



L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.



Janvier 2021